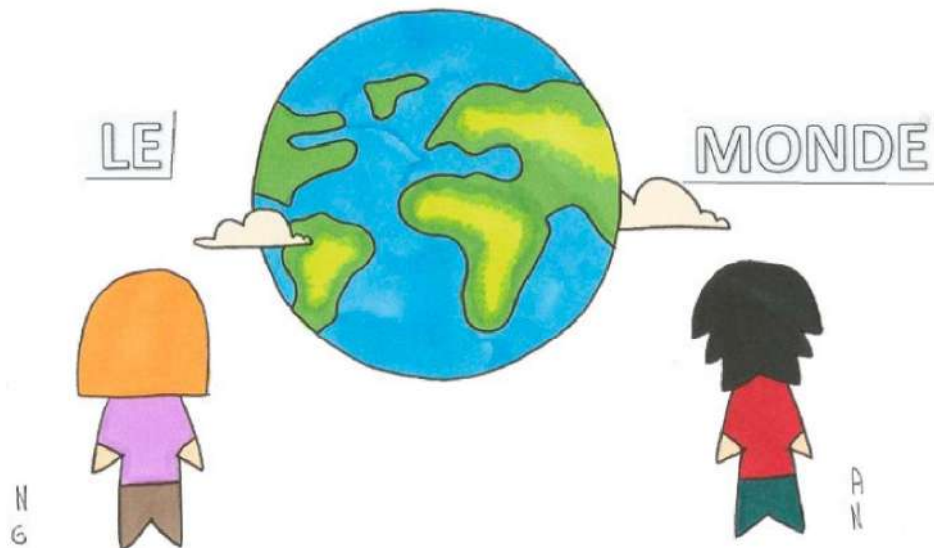


VOYAGE A TRAVERS



Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO

Compte-rendu de la mission-projet 2018-2020

Sandrine Béraud

Professeur d'histoire-géographie au lycée Darchicourt à Hénin-Beaumont

Avant-propos

En 2013, l'éducation aux différents langages artistiques et à toutes les cultures, dans ses dimensions savantes et plus populaires, sous des formes très contemporaines comme patrimoniales, est inscrite dans le code de l'éducation comme obligatoire dans la formation de tout enfant. C'est la reconnaissance attendue.

Cette décision politique clef faisait écho aux conférences mondiales sur l'éducation artistique, organisées par l'UNESCO quelques années plus tôt, qui en établissaient le caractère indispensable pour les individus, pour les sociétés et ainsi pour l'équilibre mondial.

Eduquer aux arts et à la culture c'est quoi ?

C'est, au plus évident, donner les moyens de s'approprier une culture : une culture locale, une culture mondiale et, parce qu'il s'agit de sensibiliser des enfants aux langages créatifs d'expression du monde les plus divers, une culture "des possibles", celle de demain.

C'est également s'attaquer aux déterminismes sociaux et à la question de l'équité scolaire en aidant chaque enfant à mieux réussir personnellement et professionnellement.

Développer sa sensibilité et sa créativité, exprimer une émotion puis un jugement critique, mesurer ensuite la pensée que l'on vient d'élaborer par le discours à celle des autres, c'est sans conteste apprendre à se construire comme sujet.

Appréhender des codes sociaux, ceux qui sont attendus lors des visites de musées ou dans une posture de spectateur, en devenir familiers, identifier les acteurs et les lieux culturels de son territoire, c'est en outre se construire comme citoyen.

Enfin, rencontrer, écouter, concevoir, réaliser, mobiliser ses connaissances et ses expériences pour mieux comprendre, c'est se construire comme élève.

Pourquoi une "mission Bassin minier" et surtout pourquoi une mission sur l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial ?

L'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO, c'est cette idée formidable de la **valeur universelle exceptionnelle** du site. Qu'un enfant ou un adolescent, souvent peu fier d'habiter là, comme nous le montrent les témoignages recueillis dans le compte rendu de la mission, soit autorisé à comparer son lieu de vie au Taj Mahal, à la barrière de corail australienne ou, plus près de lui, au château de Versailles, ouvre la voie de la reconquête d'une confiance en soi.

La notion de Patrimoine mondial a également un autre enjeu. Si elle permet à l'enfant de mieux se connaître, c'est pour mieux appréhender l'autre ; il s'agit de partir de la conscience de la spécificité de son territoire de proximité non pas pour se sentir différent du reste du monde, encore moins pour croire que les individus appartiennent invariablement à des communautés distinctes, endogènes et homogènes, en d'autres termes pour s'inscrire dans une idéologie communautariste mais pour mieux comprendre que cette diversité s'inscrit dans des éléments communs de civilisation et d'humanité.

Enfin, l'élément important de cette mission réside dans la véritable dimension éducative que revêt la confrontation à ces valeurs humanistes : il ne s'agit pas de se contenter que les plus jeunes, au gré d'une actualité violente ressentent une émotion par nature incontrôlée, qui parfois conduise à une vague et peu pérenne empathie mais de chercher à développer, dans le cadre scolaire, avec des partenaires institutionnels, cette profonde connaissance, qui est seule en mesure d'apporter une fierté, la reconnaissance de ce que l'on vaut, nécessaire pour reconnaître partout cette même richesse.

C'est de là, je crois, que pourra naître un **sentiment de fraternité, indispensable aux solidarités**.

Nous voilà en plein cœur des valeurs de l'UNESCO : développer chez les enfants la capacité à se penser habitants et citoyens du monde parce que c'est un des moyens de leur permettre de vivre dans des états plus pacifistes, dans un monde davantage en paix.

Pour cela, il faut une véritable machine, une construction partenariale, progressive et exigeante qu'on imagine souvent mal, permise par une volonté politique forte et des enseignants missionnés remarquables d'expertise et d'engagement.

Le travail conduit par Sandrine Béraud enseignante d'histoire-géographie et missionnée au titre de la délégation aux arts et à la culture de l'académie de Lille consiste d'abord en la production de ressources pédagogiques et bibliographiques au service des séances d'enseignement de nombreuses disciplines scolaires. Ces outils s'adressent à tous les enseignants qui s'intéressent aux problématiques en lien avec le bassin minier afin qu'ils multiplient les pistes pédagogiques et ne se restreignent pas à la valeur patrimoniale de leur territoire de proximité , qu'ils soient capables dans leurs constructions didactiques, dès la réflexion qui préside à leur projet annuel de classe, d'aller du plus local à la notion d'universalité que véhicule celle de Patrimoine mondial , de l'étude de cas particuliers à la mise en évidence d'un sens à la fois général et partagé.

L'objectif du travail qui est recueilli dans les pages qui suivent est que le Patrimoine mondial de l'UNESCO et en particulier le Bassin minier dans ce patrimoine soit un objet d'étude facile à partager, par un grand nombre de disciplines scolaires : en histoire, en géographie et en enseignement moral et civique sans doute mais également en lettres, en philosophie, en sciences de la vie et de la terre et dans les disciplines artistiques, ainsi que dans tous les autres enseignements, notamment ceux qui sont dispensés dans les lycées professionnels.

La récente réforme du lycée qui remplace les séries par le choix de spécialités en classes de première et de terminale fait apparaître la notion de Patrimoine mondial, ses valeurs, ses enjeux géopolitiques dans l'une des thématiques au programme de la spécialité Histoire-Géographie-Géopolitique et Sciences politiques. C'est une porte nationale ouverte au rayonnement de cette mission.

Reste, plus localement, que les établissements concernés par ces territoires inscrivent cet objet comme un des leviers au service de leur pilotage. C'est ce qu'a fait le Lycée Darchicourt à Hénin Beaumont, organisateur de la journée de restitution des travaux des élèves du Bassin minier intitulée "Mobilise toi pour ton territoire", dans le cadre du programme " Engagement pour le renouveau du Bassin minier". Ces projets, exposés et présentés par les élèves, utilisent différents médias artistiques pour présenter le Bassin minier à une échelle mondiale. Comme nous le montrent les témoignages recueillis par Sandrine Béraud, la réflexion a été nourrie par les conférences interactives données par Marie Patou auprès de nombreux lycéens parce que tout commence toujours par une rencontre. C'est

Bassin minier Patrimoine mondial

lorsque s'allient ainsi dans leur rôle éducatif les professionnels - enseignants, chefs d'établissement, médiateurs culturels- que la transmission fait sens.

La délégation académique aux arts et à la culture entend être facilitatrice de cette école-là, à la fois mieux ouverte sur son territoire et reconnue comme un lieu de vie et de culture.

Je remercie vivement et chaleureusement tous les enseignants engagés, Sandrine Béraud en particulier pour son méticuleux travail de sensibilisation et de compilation, ainsi que l'équipe de nos partenaires réunie autour de Catherine Bertram. Je les soutiens dans leur rôle de médiateur, indispensable auprès de nos adolescents et dans cette belle responsabilité éducative qu'ils ont à partager.

Bérengère Clément

Inspectrice d'académie

Inspectrice pédagogique régionale en lettres

Conseillère de la rectrice

Déléguée académique aux arts et à la culture

Préambule

Contexte de la mission-projet

En 2012, le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en raison de sa « *valeur universelle exceptionnelle* » et de sa place « *dans l'histoire événementielle et sociale du monde de la mine* ». Sur 120 kilomètres de long, le Bassin minier présente une remarquable diversité de typologies de patrimoine héritées de l'industrie et de ses processus : fosses, chevalements, terrils, cités ouvrières, réseaux de transport. Ce patrimoine bâti évoque également la présence d'une population ouvrière qui y a travaillé et vécu : solidarités, sociabilités, immigration, luttes sociales... Le territoire est ainsi représentatif d'un bassin charbonnier, dans son histoire et dans son développement (1720-1990), au regard de l'histoire de l'industrialisation à l'échelle mondiale.

Co-gestionnaire avec les services de l'État de l'inscription au Patrimoine mondial, la Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais ne peut assurer à elle seule la transmission des connaissances et des valeurs nécessaires pour « faire vivre » l'inscription. En revanche, elle initie, encourage et met en relations les acteurs de la médiation directement engagés auprès des publics : structures culturelles, offices du tourisme, musées de proximité, médiathèques, enseignants... Elle a également construit un certain nombre d'outils mis à disposition du plus grand nombre : site internet avec onglet ressources, carte interactive, expositions, livrets et synthèses, film d'animation sur l'inscription...

Concernant les publics scolaires, la MBM a régulièrement accompagné les enseignants désireux de monter des actions de valorisation du patrimoine minier et a co-construit avec la DAAC les stages ACL « Bassin minier Patrimoine mondial ».

Enjeux de la mission

Si beaucoup d'enseignants construisent des actions et des projets (autour de leur établissement ou à l'échelle de la commune) sur l'histoire, la mémoire et le patrimoine miniers, force est de constater que l'inscription au Patrimoine mondial, son sens et ses valeurs, sont rarement abordés, à peine mentionnés en préambule ou en conclusion, souvent comme simple gage de qualité et de reconnaissance, tel un « *label* » ou une « *certification conforme* ». De fait, l'échelle et la valeur locales du patrimoine minier sont rarement dépassées.

La méconnaissance de la Convention du patrimoine mondial et la difficulté des concepts (valeur universelle exceptionnelle, échelle internationale et ouverture au monde, valeurs de l'UNESCO et de ses programmes, etc.) peuvent constituer des freins à l'exploitation pédagogique du programme Patrimoine mondial et de l'inscription du Bassin minier.

A travers la mission-projet accordée par la DAAC, l'enjeu est de proposer des pistes de réflexion pédagogique et des questions d'enseignement sur l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial afin de permettre aux enseignants de passer « du local au mondial », du « particulier au général » dans leurs projets. Derrière la diversité et les différences d'une culture à l'autre, d'une époque à l'autre, d'un continent à l'autre, se dessinent d'abord et avant tout des

solidarités et des éléments communs de civilisation et d'humanité qui se traduisent dans un patrimoine collectif illustré par la Convention et la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

En parallèle de cette mission, un premier travail de réflexion mené avec le Réseau Canopé direction territoriale Hauts-de-France a permis de croiser valeurs morales de la République française et valeurs morales de l'UNESCO et de son programme Patrimoine mondial (Annexe n°14). Dépassant la simple dimension du « label touristique », ce travail, aujourd'hui non abouti, permet de donner quelques éclairages aux enseignants désireux de faire découvrir aux élèves le Patrimoine mondial de l'UNESCO et de les encourager à « *penser le monde* » en tant qu'habitant et citoyen.

La mission-projet a été reconduite pour l'année 2019-2020. Elle résonne de manière évidente avec le thème n°4 du programme d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques de terminale générale : *Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques*, thème dans lequel le Patrimoine mondial et le Bassin minier sont largement étudiés. Les enjeux géopolitiques sont par ailleurs évoqués à la fin de l'annexe n°11.

Marie Patou
Chargée de mission Patrimoine-Education
Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais
<http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/>

Table des matières

Avant-propos de Bérengère Clément, Déléguée académique aux arts et à la culture	2
Préambule de Marie Patou, chargée de mission, Mission Bassin Minier	5
Table des matières.....	7
OBJECTIFS ET DEMARCHES DE LA MISSION-PROJET.....	9
Le Bassin minier Patrimoine mondial et le Patrimoine mondial de l'UNESCO comme illustrations et objets d'études des programmes et des capacités attendus au lycée.....	11
SEANCES, CONTENUS PEDAGOGIQUES ET PRATIQUES.....	17
A. Faites le tour du monde avec le Patrimoine mondial de l'UNESCO et le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais	17
Séance introductive au Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO : les représentations des élèves.....	17
L'échelle mondiale comme première approche du Patrimoine mondial de l'UNESCO.....	21
Mission n°1 : « Le programme d'un voyage à l'échelle mondiale ».....	22
Mission n°2 : « Découvrez les organisateurs de votre voyage autour du monde !! ».....	23
Mission n°3 : « A la recherche du site oublié... le Bassin minier du Nord-Pas de Calais ».....	25
Quelques exemples de restitutions.....	27
B. Le Patrimoine mondial de l'UNESCO, témoin de la présence de la France dans le monde.....	34
Objectifs et séance de recherche	34
C. Conférences sur le Patrimoine mondial et l'inscription du Bassin minier, comptes-rendus et restitutions.....	35
Objectifs.....	35
Conférence du 8 novembre 2018.....	37
Conférence du 31 janvier 2018.....	41
Intervention en visio-conférence le 14 mai 2020.....	43
D. Restitution des travaux lors de la journée M3T du 5 juin 2019.....	47
E. Création d'outils pour la spécialité HGGSP en classe de Première.....	49
F. Le projet Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO en confinement une amorce pour le programme de Spé Terminale.....	55
G. Au fil du Patrimoine mondial de l'UNESCO : quand la communauté scolaire s'empare du Patrimoine mondial de l'UNESCO !.....	59
BILAN SUR LES EXPÉRIENCES MENÉES.....	60
Bibliographie.....	62

ANNEXES

Annexe 1	Exemples de réponses sur les représentations du Bassin minier.....	63
Annexe 2	exemples de réponses au questionnaire sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO.....	64
Annexe 3	travaux des 1L1 sur les aménagements de proximité.....	67
Annexe 4	textes des élèves de 1L1.....	71
Annexe 5	extraits des diaporamas des élèves de 1 STMG1.....	79
Annexe 6	exemples de flyers des élèves de 1res	82
Annexe 7	scénarios de voyage des élèves de 1 STMG1.....	84
Annexe 8	extraits des travaux de la 1L3.....	85
Annexe 9	extraits des recherches des TST2S1.....	99
Annexe 10	comptes rendus écrits par les élèves de TS2 suite à la conférence.....	100
Annexe 11	exemples de travaux sur le Limes rhénan en 1 ^{re} spé HGGSP.....	108
Annexe 12	note croisant valeurs morales de la République et valeurs morales de l'UNESCO et du Patrimoine mondial.....	109
Annexe 13	Powerpoint annoté de la conférence de Marie Patou du 8 novembre 2018.....	120
Annexe 14	Exemples de fiches de sites inscrits dans le monde.....	125

OBJECTIFS ET DÉMARCHES DE LA MISSION-PROJET

Objectifs

- Mettre en œuvre au travers des différents enseignements une réflexion sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO. S'approprier les critères de la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E) et faire que les élèves deviennent les acteurs de leur territoire inscrit au Patrimoine mondial.
- Création d'outils auprès des classes pour donner sens à l'inscription du Bassin minier en tant que « Paysage culturel évolutif vivant ».
- Impulser une dynamique entre les équipes constituées au sein du lycée Darchicourt.

Démarche pour l'année scolaire 2018-2019

- Un travail mis en œuvre dès septembre 2018 auprès de nombreuses classes de tous les niveaux et de toutes séries (1^{ère} L, 1^{ère} STMG, TL, TES, TS, TST2S ...).
- Une volonté de croiser les enseignements et les disciplines avec l'intervention de professeurs de plusieurs matières (Histoire-Géographie, Français, Philosophie, Cinéma Audiovisuel, Histoire des Arts, Patrimoine...).
- Le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO est utilisé comme « fil rouge » et les collègues peuvent rejoindre la réflexion sur un temps long ou court.
- Les activités menées utilisent différentes formes de pratiques auprès des classes : recherches documentaires, cours dialogué, mise en voix et théâtralisation, interviews, reportages, comptes-rendus de conférences...
- Les capacités et méthodes attendues par les élèves de lycée ont été largement abordées dans les séances menées auprès des lycéens du lycée Darchicourt.

Les réflexions menées en 2019-2020 :

- La première réflexion a été menée à partir des nouveaux programmes du lycée mis en place à la rentrée 2019 dans les classes de seconde et de première. L'objectif était de trouver des liens possibles avec l'étude du Patrimoine mondial de l'UNESCO et du Bassin minier Patrimoine mondial. De nombreuses disciplines peuvent s'emparer du Bassin minier Patrimoine mondial comme objet d'étude.
- La seconde réflexion a été de vérifier si les outils créés l'année dernière étaient des « possibles », des outils stables et pérennes dans les classes.

- La troisième réflexion a permis la mise en place de nouveaux outils en prenant en compte les nouveaux programmes du lycée en 2019-2020 pour les classes de seconde mais aussi de première.
- La quatrième réflexion a été de réfléchir et de mettre en avant les possibilités de travailler le Bassin minier Patrimoine mondial dans les futurs programmes de terminale (rentrée septembre 2020). Cette réflexion a été menée à travers le futur programme de la spécialité Histoire- Géographie- Géopolitique- Sciences Politiques (HGGSP).

Démarche pour l'année scolaire 2019-2020 :

Cette année, le choix des classes qui se sont penchées sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO, a suivi le service [de Sandrine Béraud] au lycée Darchicourt : 1G, 1 spé HGGSP et Terminales.

Cette seconde année s'est volontairement recentrée sur le travail sur au niveau Premières pour avoir le temps de revenir sur les outils créés. Plusieurs enseignements ont été croisés en bénéficiant des cours d'Histoire-Géographie de tronc commun, des cours de spécialité HGGSP et d'EMC.

Contenu du compte-rendu final et continuité de la mission

Il est question de présenter ici les différentes séances, leurs contenus pédagogiques et les pratiques menées auprès des élèves par les professeurs du lycée Darchicourt. Le choix a été fait de les présenter en suivant un ordre chronologique de septembre 2018 à juin 2020.

La plupart des travaux ont été faits en classe et sont des travaux de groupe. En allant vers la fin de l'année 2019-2020, on trouve des travaux personnels, surtout au moment du confinement où l'éloignement n'a pas permis à certains élèves de finir ensemble les travaux commencés, mais ainsi, une autre approche de l'enseignement a été mise en œuvre, à distance, dans une période où les élèves et le professeur ne pouvaient plus être en présentiel.

Les travaux des élèves qui accompagnent ce compte-rendu sont pour la plupart dans leurs formes premières sans correction de la part du professeur. L'avantage pour le professeur est de souligner les incompréhensions, les difficultés des élèves, de repérer les problèmes. Quelques-uns pour des raisons pratiques ont été réécrits au propre. Pour ce qui est des rendus sonores ou par réseaux, ils font pour certains l'objet de capture d'écran ou bien il a été indiqué les liens à ouvrir pour observer les différents rendus.

Ce compte-rendu se veut être aussi un bilan sur les problématiques qui restent visibles chez les élèves dans un travail sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le Bassin minier Patrimoine mondial et le Patrimoine mondial de l'UNESCO comme illustrations et objets d'études des programmes et des capacités attendus au lycée.

Le Patrimoine mondial de l'UNESCO peut servir d'exemple, d'objet d'étude, d'accroche, de conclusion pour illustrer et faire réfléchir sur les attendus des programmes du lycée.

A la fin de la première année de mission auprès de la Mission Bassin Minier, il était évident que les nombreuses disciplines qui avaient rejoint le travail pouvaient poursuivre leurs réflexions avec l'entrée en vigueur des nouveaux programmes du lycée. Ces expériences menées dans les séries générales et technologiques devaient pouvoir se poursuivre tant l'objet d'étude était passionnant pour les élèves.

A la lecture des Bulletins Officiels des différentes disciplines et options se dégagent des possibilités, des regards croisés sur le Bassin minier inscrit au Patrimoine mondial et sur le Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Voici ici un extrait de cette réflexion menée au cours de l'année scolaire 2019- 2020 sur les différents enseignements proposés au lycée. Ce regard n'est pas exhaustif et il manque notamment un regard sur les disciplines scientifiques. Il ne faut pas voir là des impossibilités de travailler sur l'objet d'étude mais plutôt un manque de temps à y consacrer. Cette prospection se poursuivra en ce sens en prenant aussi en compte les enseignements du collège.

En Histoire seconde, les élèves peuvent construire une frise chronologique avec les sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO qu'ils vont croiser tout le long de l'année scolaire.

L'entrée du programme « La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines » s'y prête ainsi que certains points de passage et d'ouverture comme celui sur le château de Versailles. Cette frise peut-être poursuivie jusqu'en classe de première où les élèves seront amenés à y inscrire le Bassin minier Patrimoine mondial. La Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E) du Bassin minier prend alors tout son sens pour les élèves dans un ensemble de patrimoines inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Extrait du BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019 :

Classe de seconde : « Grandes étapes de la formation du monde moderne » (48 heures)

La classe de seconde répond à un triple objectif : consolider les acquis de la scolarité obligatoire, nourrir la culture générale des élèves et étudier la formation du monde moderne. Pour cela, le programme s'ouvre sur un repérage chronologique d'ensemble qui invite à conduire une réflexion sur la périodisation en histoire. Le premier thème vise à réactiver et à enrichir les connaissances des élèves. Sont ainsi d'abord convoqués, autour du thème directeur de la Méditerranée, quelques jalons et héritages essentiels de l'Antiquité et du Moyen Âge. Les thèmes qui suivent couvrent la période allant du XVe au XVIIIe siècle ; ils ambitionnent de faire saisir aux élèves les grandes dynamiques politiques, culturelles, économiques et sociales qui sont au

principe de la formation du monde contemporain : élargissement des horizons, autonomisation culturelle des individus, affirmation du rôle de l'État, émergence de nouveaux modèles politiques qui entrent en conflit. Ces dynamiques sont nourries par l'accroissement de la circulation des hommes, des biens, des capitaux, des connaissances et des idées ainsi que par le progrès scientifique et technique. »

En cours d'Histoire première, le Bassin minier peut-être aussi étudié à travers les thèmes 2 et 3 pour permettre la vision d'une patrimonialisation à l'échelle internationale dans un héritage qui se veut universel et exceptionnel au moment de la Révolution Industrielle.

Extrait du BO du 22 janvier 2019 :

- Chapitre 2 du thème 2. L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France.
Objectifs : Ce chapitre vise à montrer que la société française connaît des mutations profondes liées à l'industrialisation et à l'urbanisation.
On peut mettre en avant : les transformations des modes de production (mécanisation, essor du salariat...) et la modernisation encouragée par le Second Empire ; l'importance du monde rural et les débuts de l'exode rural ; l'importance politique de la question sociale.
- Chapitre 2 du thème 3. Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914.
Objectifs : Ce chapitre vise à montrer les spécificités de la société française qui connaît une révolution industrielle importante tout en demeurant majoritairement rurale.
On peut mettre en avant : l'industrialisation et les progrès techniques ; la question ouvrière et le mouvement ouvrier ; l'immigration et la place des étrangers ; l'importance du monde rural et ses difficultés ; l'évolution de la place des femmes. Points de passage et d'ouverture : 1891 – La fusillade de Fourmies du 1er mai.

En cours de Géographie Terminale, le Bassin minier Patrimoine mondial est une des ouvertures possibles de l'étude du territoire de proximité des élèves.

Extrait du BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019 :

Thème conclusif – L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité.

Ces possibilités en Histoire et Géographie se retrouvent dans les programmes des séries technologiques.

En cours de première spécialité Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences Politiques, le Patrimoine mondial de l'UNESCO peut être abordé dans le thème 3 sur les frontières à travers l'étude

du jalon sur le limes rhénan inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO (voir travaux des élèves). Ces travaux en classe de première permettent une première approche du Patrimoine mondial de l'UNESCO qu'ils retrouveront en classe de terminale.

Extrait de la fiche Eduscol :

Il est possible de faire travailler les élèves sur la valeur historique et patrimoniale de cette frontière en mobilisant les capacités « analyser, interroger, adopter une démarche réflexive ». Inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO, le limes romain fait l'objet de recherches archéologiques et de politiques de valorisation. En croisant les documents mis à disposition par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture et à partir de recherches personnelles, les élèves peuvent être invités à préparer un exposé oral sur les politiques de valorisation des vestiges de ce limes, véritable patrimoine historique. À partir d'une fiche de synthèse, il peut leur être demandé : - de réfléchir aux éléments qui sont mis en avant pour son classement et à la particularité de ce monument historique (dans le paysage) qui compte parmi les plus étendus en Europe. - de penser, en résonances avec le chapitre introductif, l'écriture de l'histoire et la place de la trace au cœur de la reconstitution du passé et de la compréhension des sociétés du passé. Le site de l'Unesco, dans la Liste du patrimoine mondial de l'humanité, met à disposition de nombreuses informations à ce sujet.

En cours de spécialité Histoire-Géographie-Géopolitique-Sciences Politiques en terminale, le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est l'objet conclusif du thème 4 qui est ouvert sur le Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Extrait du BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019 :

Thème 4 – Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques (26-28 heures). Ce thème a un double objectif : connaître ce que recouvre aujourd'hui la notion de patrimoine, matériel et immatériel, dans ses dimensions historiques et géographiques, et comprendre les enjeux géopolitiques qui lui sont associés. Les deux axes visent à : faire saisir aux élèves l'importance de la dimension politique associée au patrimoine et les conflits qui peuvent lui être associés ; leur montrer comment la valorisation et la protection du patrimoine peuvent être des vecteurs de développement mais aussi des sources de tensions et de concurrences. Introduction : - La construction et l'élargissement de la notion de patrimoine : de la transmission entre individus à l'héritage au profit de l'humanité. - Le « patrimoine mondial » de l'Unesco : une construction des États et de la communauté internationale, de plus en plus diversifiée mais spatialement concentrée.

- Axe 1 : Usages sociaux et politiques du patrimoine
Jalons : - Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l'empire à nos jours. - Conflits de patrimoine. Les frises du Parthénon depuis le XIXe siècle.
- Axe 2 : Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences
Jalons : - Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine. Paris entre protection et nouvel urbanisme... - La destruction, la protection et la restauration

du patrimoine, enjeu géopolitique. La question patrimoniale au Mali. - Le tourisme culturel, entre valorisation et protection. Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine.

Objet de travail conclusif : La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection. Jalons - La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique. - La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. - Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique (un exemple du patrimoine immatériel : le repas gastronomique des Français).

En option Histoire des arts, le territoire de proximité est abordé par l'élève de terminale.

Extraits du BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019 :

- Le lien avec le patrimoine local et régional, révélateur des grands courants artistiques, favorise une démarche d'appropriation consciente du patrimoine qui participe à la construction d'une identité et d'une citoyenneté contemporaines. L'enseignement s'appuie sur le partenariat avec des institutions et des services culturels (musées, centres d'art, théâtres, opéras, salles de concert, bibliothèques, archives, etc.), ainsi qu'avec des structures ou associations habilitées. Dans le cadre du volet culturel du projet d'établissement, le conventionnement avec un musée ou une structure patrimoniale peut, sans exclusive, concrétiser et pérenniser ce partenariat.
- Compétences acquises au cycle terminal : À l'issue du cycle terminal, l'élève a acquis un ensemble de connaissances artistiques et d'outils méthodologiques lui permettant de comprendre son environnement culturel et artistique, d'en faire l'expérience sensible tout en l'analysant, notamment en le mettant en perspective avec les développements artistiques qui ont marqué l'histoire de l'humanité. Il peut ainsi en dégager les éléments singuliers et ceux qui relèvent d'un processus de copie, de remploi, de reprise ou de répétition. Il est capable : de reconnaître la valeur artistique du patrimoine de proximité et de le mettre en relation avec le patrimoine mondial grâce à la mobilisation des références acquises en cours et de son expérience personnelle.

En cours de Français seconde, le Bassin minier comme héritage peut-être étudié à travers la presse et la littérature d'idées en mettant en avant la société du Bassin minier (exemple : Fourmies vu par la presse régionale). Le professeur peut répondre alors aux exigences attendues par le cours de seconde dans un des objets d'étude.

Extrait du BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019 :

La littérature d'idées et la presse du XIXe siècle au XXIe siècle :

Au collège, les élèves ont reçu une éducation aux médias et à l'information centrée sur les usages contemporains. L'objectif est d'approfondir cette culture en leur ouvrant une perspective

littéraire et historique sur les caractéristiques de la littérature d'idées et sur le développement des médias de masse. Il s'agit de poursuivre le travail de formation du jugement et de l'esprit critique. L'analyse et l'interprétation des textes et documents amènent les élèves à dégager la visée d'une argumentation, à en déterminer les présupposés et à l'inscrire dans un courant de pensée plus large, qui l'étaye et lui donne sens. Les parcours construits par le professeur ménagent une place à la découverte de l'histoire des idées, telle qu'elle se dessine dans les grands débats sur les questions éthiques ou esthétiques. Ils prennent en compte l'influence des moyens techniques modernes de communication de masse, du XIXe siècle à nos jours. Ils peuvent en seconde s'appuyer sur des textes et documents appartenant à des formes et genres divers : chanson ou poème à visée argumentative, récit, roman, discours, article, essai, plaidoirie, etc.

Corpus :

- L'étude d'un groupement de textes autour d'un débat d'idées, du XIXe au XXIe, au choix du professeur, par exemple sur les questions éthiques, sociales ou sur les questions esthétiques liées à la modernité (batailles et procès littéraires, histoire de la réception d'une œuvre artistique, etc.) permettant d'intégrer l'étude de la presse et des médias.
- La lecture cursive d'articles, de discours ou d'essais. Une approche artistique et culturelle, sur les liens entre la littérature et le journalisme ou des textes complémentaires autour de l'histoire de l'écrit et de l'évolution de ses supports, en particulier pour la presse et les médias numériques, pourront éclairer et enrichir le corpus.

Le programme d'Éducation Morale et Civique permet de croiser les valeurs de l'UNESCO et celles des attendus des programmes de la seconde à la terminale.

En EMC, le programme permet au professeur de conduire toute l'année une réflexion sur un objet d'étude, ici le Patrimoine mondial de l'Unesco.

Extrait du BO spécial n°1 du 22 janvier 2019 :

Le « projet de l'année » permet l'apprentissage des notions et favorise l'acquisition des capacités attendues. Sa formalisation et les modalités de restitution proposées aux élèves sont à l'appréciation du professeur. La démarche de l'enquête, la recherche et le commentaire de documents pour l'étude ou comme préalable à la rencontre d'acteurs associatifs, d'élus, ou de toutes personnalités extérieures sont à favoriser.

Capacités attendues :

- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, comprendre le sens de la complexité des choses, être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences.
- Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, œuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, etc.), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer et apprécier les intentions des auteurs.
- Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information.

Bassin minier Patrimoine mondial

- S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.
- Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif/collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe.

De nombreux autres programmes de lycée sont encore à observer ainsi que ceux de collège pour la mise en œuvre d'un travail sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO.

SÉANCES, CONTENUS PÉDAGOGIQUES ET PRATIQUES

A. Faites le tour du monde avec le Patrimoine mondial de l'UNESCO et le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais

Séance introductive

Les représentations des élèves sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO (1èreG)
(année 2019-2020)

Objectifs de cette séance : avant de rentrer dans le vif du sujet, il paraissait indispensable de faire un point sur les représentations que les élèves ont sur leur territoire, les connaissances sur celui-ci et notamment sur l'inscription du Bassin minier en tant que Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Mise en œuvre de ce travail : en une heure et en groupes, les élèves ont répondu à la consigne suivante : « Quelles représentations avez-vous du Bassin minier ? En quoi le Bassin minier est-il Patrimoine mondial de l'Unesco? »

Bilan sur ce premier travail : la compréhension de cette inscription reste parfois obscure et cela se ressent dans leurs écrits. Cette année, la majorité des rendus ont montré que les élèves avaient une connaissance plus ou moins correcte de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Mais quelques élèves encore apprennent par le professeur et par leurs camarades que le Bassin minier est inscrit comme « paysage culturel évolutif et vivant » sur la Liste du patrimoine mondial.

Pourquoi certains élèves apprennent-ils à 16-17 ans que leur territoire est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Il serait facile et très injuste d'en faire incomber la responsabilité aux années de scolarité antérieures, à la famille, aux acteurs du territoire. Peut-être cela est-il la conséquence tout simplement d'un manque d'ouverture, de curiosité sur le monde qui les entoure ? C'est particulièrement bouleversant pour le professeur de constater cette ignorance encore aujourd'hui dans le Bassin minier même !

Une autre observation se dégage de ces représentations par rapport à la première année de la mission-projet. Sur 2019-2020, la classe de première est une classe à profil euro anglais avec des élèves qui ont de bons résultats scolaires et qui appartiennent à une des meilleures classes du lycée. Ainsi, il n'a pas été observé comme en 2018-2019 une représentation « noire » du Bassin minier, ce qui était le cas dans les classes technologiques (1STMG, TST2S...). Dans les séries technologiques, les représentations du Bassin minier étaient souvent des représentations péjoratives issues des représentations venues de l'extérieur du territoire et reprises par les élèves.

Ainsi, la représentation du lieu de vie est souvent liée aux possibilités que l'on se donne, que l'avenir ouvre avec des représentations « héritées » aussi de sa propre famille et en fonction des situations sociales des uns et des autres.

De ce fait, la représentation que l'on se fait du Bassin minier Patrimoine mondial dépend comme tout autre territoire aussi de la représentation héritée que l'on a de son territoire et de la possibilité de se rendre indépendant de l'image imposée par les autres.

Réflexion sur le Patrimoine mondial de l'UNESCO

Qu'est-ce que le Patrimoine mondial de l'UNESCO ? Donnez-en une définition personnelle.

.....

.....

.....

.....

.....

Au CDI, recherchez sur le site de l'UNESCO la définition du Patrimoine mondial.

.....

.....

.....

.....

.....

A l'aide de la fiche Eduscol, trouvez dans le programme d'histoire- géographie les thèmes d'étude dans lesquels entrent la notion du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Justifiez votre réponse.

.....

.....

.....

.....

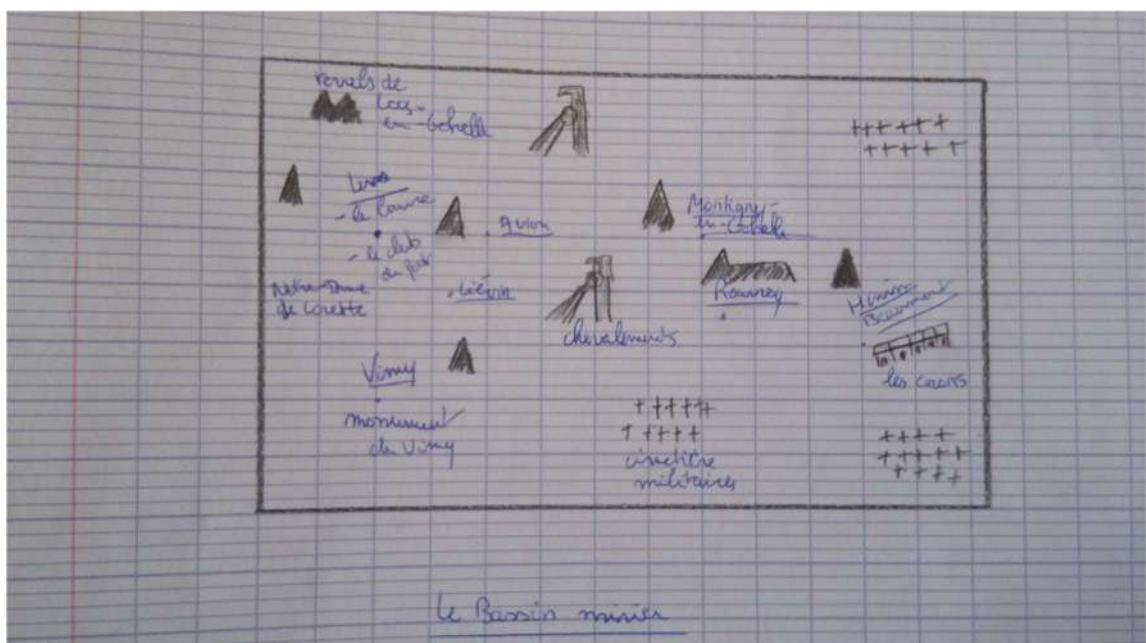
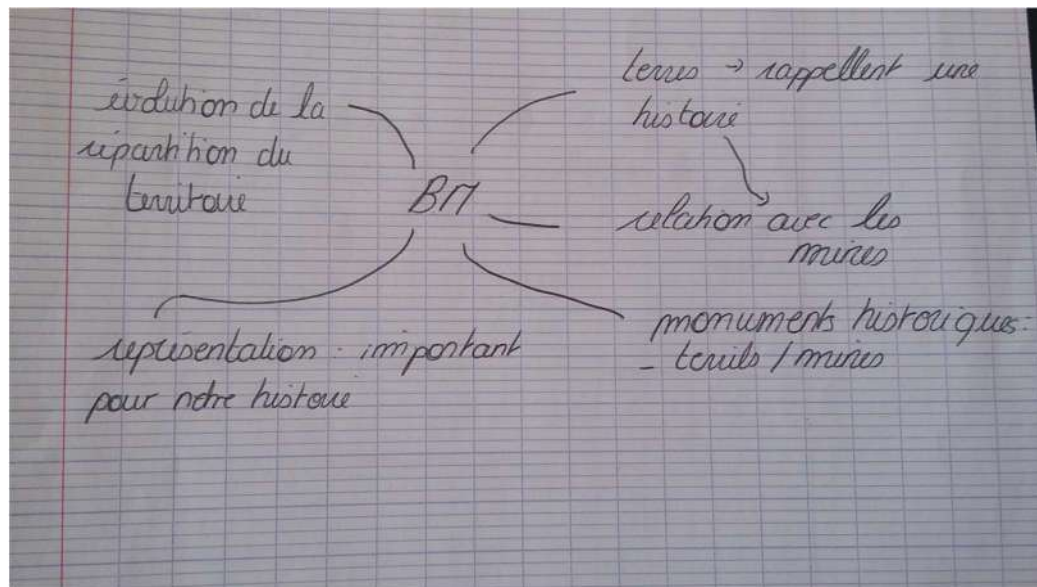
.....

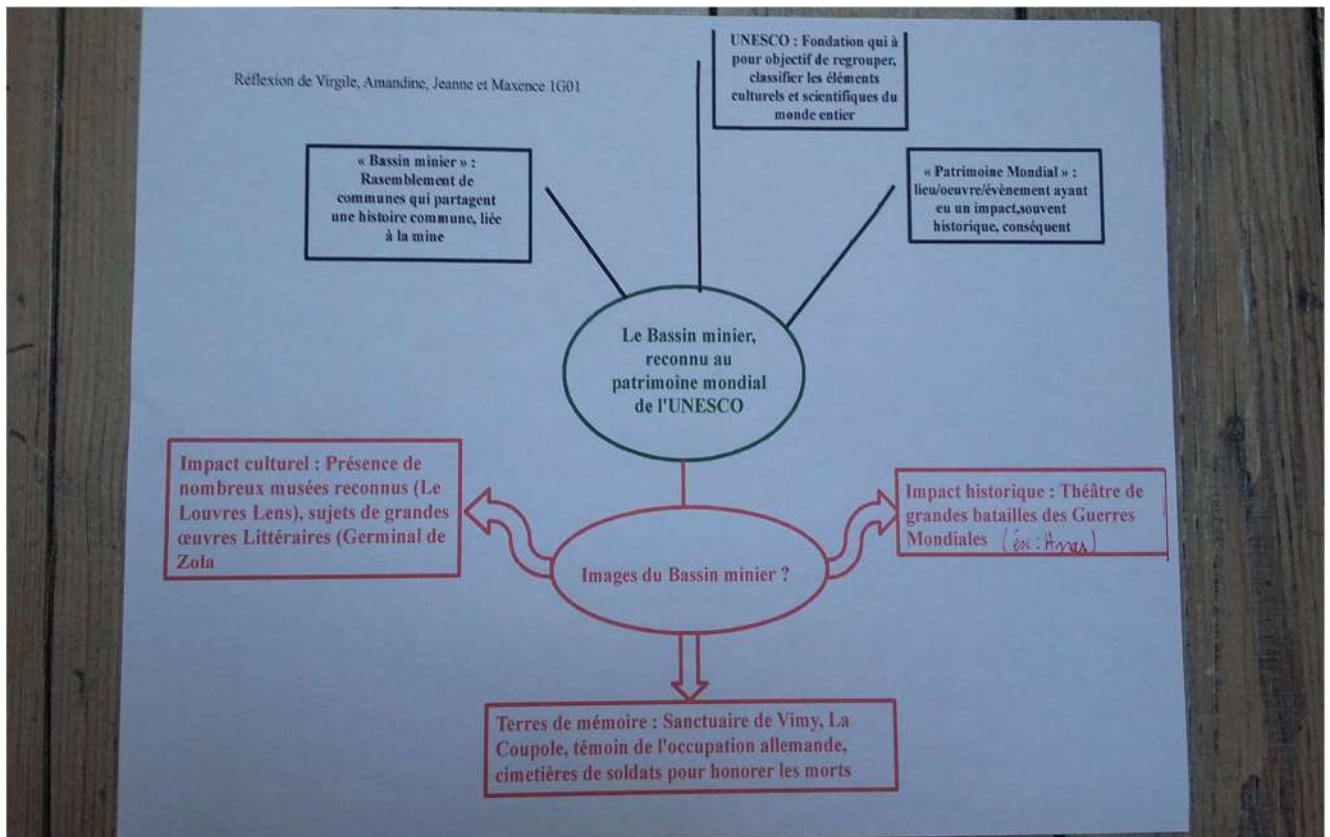
.....

Les rendus des élèves ont pris différentes formes, des écrits mais aussi des schémas et des dessins. Voici quelques exemples de ces travaux. Vous en trouverez d'autres en **Annexe 1**.

Le Nord- Pas-de-Calais est un paysage plat composé de champs et de terrils, amas de déchets rocheux issus de l'exploitation minière. Les corons, vestiges de l'industrialisation et de l'immigration des ouvriers étrangers pour travailler dans les mines. C'est donc un geyser culturel! Les infrastructures tels que les fosses, les chevalets sont des témoins importants de cette période importante du Nord-Pas-de-Calais. La catastrophe de Courrières marque l'histoire de cette région, elle est due à un coup de grisou qui provoqua une grande explosion qui fera plus de 1000 morts. Le patois du Nord, le ch'ti, fait aussi partie de la culture du Nord- Pas-de-Calais, c'est un langage populaire parlé par les mineurs.

Le Bassin minier a donc sa place dans le Patrimoine mondial de l'UNESCO car les bâtiments et terrils ont été classés comme vestiges de l'exploitation minière. L'UNESCO signifie: organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.





L'échelle mondiale comme première approche du Patrimoine mondial de l'UNESCO

Objectifs de cette séance : les élèves ont été amenés à travailler sur le Patrimoine mondial de l'UNESCO avant de se recentrer sur le Bassin minier.

Le but est de prendre conscience de l'importance de l'inscription du Bassin minier en tant que Patrimoine mondial en 2012 et d'interroger de nombreux autres sites à l'échelle mondiale, l'objectif étant de ne pas réduire l'inscription du Patrimoine mondial de l'UNESCO à un simple label et à une attractivité touristique mais de prendre conscience que l'inscription n'est pas pérenne et doit impulser une dynamique citoyenne pour sa conservation.

Lors de l'année scolaire 2019-2020, les élèves de 1ère ont été aussi amenés à vérifier que les outils produits en 2018-2019 fonctionnaient et que l'objet d'étude était toujours bien accueilli dans les différentes classes. Il s'agit donc de renverser l'approche du Patrimoine mondial de l'UNESCO en l'ouvrant non pas sur le Bassin minier territoire de proximité mais sur l'échelle mondiale.

Mise en œuvre de ce travail : ce travail s'est fait selon les trois missions mises en place en 2018-2019

- mission 1 : prendre connaissance du Patrimoine mondial de l'UNESCO
- mission 2 : prendre connaissance des valeurs du Patrimoine mondial
- mission 3 : se recentrer sur le Bassin minier Patrimoine mondial

Les trois missions utilisent une mise en situation du Patrimoine mondial qui fait appel à leur curiosité.

Bilan : si le travail reste toujours très moteur pour les élèves et porteur d'interrogations, des aménagements doivent encore être faits.

Ainsi, la mission 1 doit ramener à l'échelle mondiale l'observation du Bassin minier avec les autres sites pour éviter la perte de vue de celui-ci dans un ensemble complexe.

De la même manière la mission 2 qui se recentre sur les valeurs de l'UNESCO et sur les acteurs, doit entraîner une réflexion préalable sur la Mission Bassin Minier, acteur du territoire observé.

La mission 3 sur le Bassin minier Patrimoine mondial doit quant à elle veiller à ne pas oublier l'échelle mondiale en amenant par exemple d'autres sites miniers Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le travail interroge de nombreuses disciplines qui peuvent être croisées (voir interrogations sur les nouveaux programmes)

Outils :

Les enseignants se sont appuyés sur les fiches descriptives d'une trentaine de sites inscrits sur la Liste réunies dans dossier pédagogique cycle 3 *Bassin minier Patrimoine mondial* :

https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Academies-ateliers/DT_Nord_Pas-de-Calais_Picardie_NPCP/Academie_Lille/Dossier_pedagogique_Bassin_Minier_Patrimoine_mondial_Reseau_Canope_052019.pdf

Mission n°1

**Vous avez toujours rêvé de faire le tour du monde ?
En suivant les consignes passez d'un continent à l'autre
et préparez votre voyage !**

Tous les lieux visités se retrouvent sur le site Internet du Patrimoine mondial de l'UNESCO (PMU).
Pour vous aider à trouver ce site répondez à cette charade :

Mon premier est le mouvement du pied :

Mon second est- ce que vous devez faire avant de jeter vos ordures :

Mon troisième est le nom donné aux religieux :

Mon quatrième est le mien :

Mon cinquième est le cadran en anglais :

Mon sixième est le sigle d'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture :

JE SUIS LE -----

Après avoir trouvé le site Internet de cette organisation, précisez à quelle catégorie appartient chaque site de la liste distribuée.

A partir de la liste, choisissez dix sites à visiter. Vous en choisirez deux par continent. Chaque catégorie doit être représentée par cinq sites. Donnez pour chaque site à visiter sa localisation, cherchez- en une image et décrivez-le.

Sur la carte distribuée, localisez les sites à visiter par un simple cercle noir.

► Vous avez terminé votre programme de voyage ? Découvrez la mission n°2 !

Mission n°2

Pour effectuer votre tour du monde, des organisateurs inattendus s'occupent d'inscrire les sites que vous allez visiter sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Laissez-vous guider pour mieux les connaître.

1. Faites leur carte d'identité à l'aide du site

<http://whc.unesco.org/fr/centredupatrimoinemondial/>

Le Patrimoine mondial dépend de l'UNESCO.

L'UNESCO est née le à la suite

Son sigle veut dire

Son siège se situe

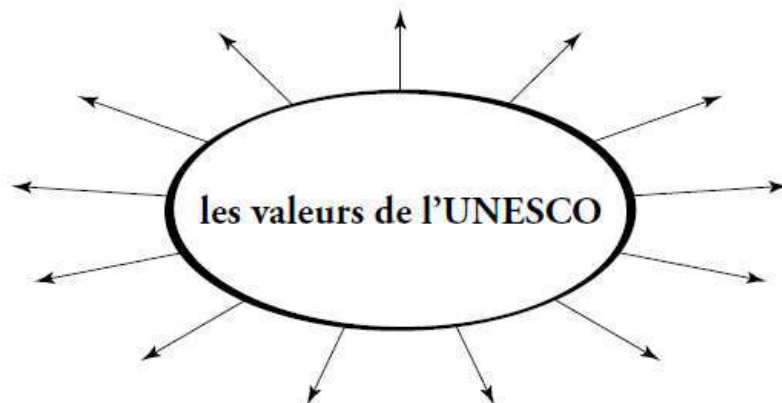
Elle est reconnaissable à son logo :

La Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO est née en

La Liste du patrimoine mondial est composée de sites inscrits.

L'emblème du Patrimoine mondial de l'UNESCO :

2. À partir de l'extrait de l'acte constitutif, l'UNESCO s'engage à faire respecter dans le monde des valeurs que vous devrez vous aussi respecter, quelles sont-elles ?



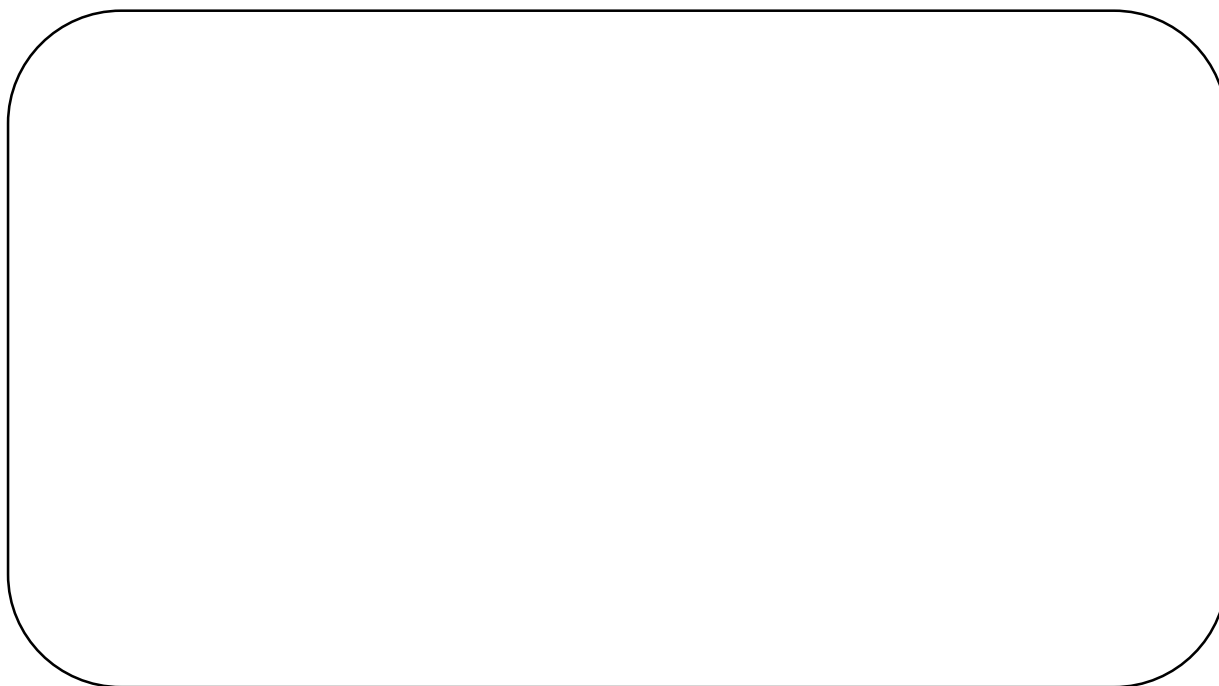
3. Expliquez pourquoi le Patrimoine mondial de l'UNESCO s'occupe des sites que vous allez visiter.

**► Vous connaissez maintenant les organisateurs des sites à visiter
mais un site a été oublié dans votre programme de voyage. Demandez la suite !**

Mission n°3

Dans notre tour du monde, un des sites a été oublié. À partir des éléments vus dans la mission 1 et dans la mission 2, faites la fiche d'identité du site oublié et justifiez le fait qu'il soit lui aussi inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

1. Le Bassin minier pour moi c'est : (dessin...)



2. En quelques mots

3. Un site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO est inscrit selon des critères (sur une liste comportant 10 critères). Pour le Bassin minier, listez quels sont les critères d'inscription et définissez-les.

4. Quels sont les éléments du « paysage culturel évolutif vivant » qui sont inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO ? Et trouvez-en une illustration pour expliquer leur utilisation.

5. En quoi ces différents éléments observés sont-ils universels et exceptionnels ? Vous pouvez répondre à cette question en comparant le Bassin minier du Nord et du Pas de Calais avec un autre site minier ou industriel inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Quelques exemples de restitution

Si certains groupes ont élaboré des dossiers, d'autres ont rendu des diaporamas, des cartes postales, des énigmes, mais aussi créations informatiques avec de nombreux liens. Sur l'année 2018-2019, les élèves avaient choisi une restitution sous forme de flyer ou de bande dessinée.

Ainsi, les formes sont toujours soignées et originales mais les contenus sont parfois décevants et pour quelques élèves un simple copier-coller des sources en ligne.

Comme faire face à ce problème inhérent à tout type de rendu ? Ce problème peut être résolu en contraignant les élèves à rédiger sans leurs notes, à reformuler les sources utilisées dès l'amorce du travail.

Avec cette interrogation première sur le rendu se pose aussi le problème d'un travail en classe entière. Le travail de groupes ou en demi-classe est à privilégier pour ce type d'exercice car le professeur ne peut échanger avec 35 élèves en une heure. De la même manière, il est souhaitable de pouvoir utiliser une salle vidéo, les fonds du CDI mais aussi des archives ou sources personnelles.

Ainsi, le rythme du travail doit alterner des heures de recherches au CDI ou en salle pupitre avec des heures en classe pour remettre en forme, trier les informations, reformuler les éléments compris, interroger le professeur.

Pour le professeur, ce sont toujours des heures agréables car les élèves apprécient particulièrement cet outil qui permet de prendre conscience de la diversité mais aussi de la richesse des sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce travail est aussi pour la plupart des élèves la première occasion d'approcher le Patrimoine mondial. Le professeur peut donc revenir sur les notions d'**exceptionnalité** et d'**universalité** des sites observés, ces notions étant les plus difficiles à appréhender pour les élèves.

Par contre, il semble essentiel dans la consigne de départ de positionner tout de suite le Bassin minier avec les sites observés. Il semble que c'est ici que la fracture pour certains élèves se fait entre leur territoire et les sites qu'ils choisissent dans la Liste du patrimoine mondial. Si le Bassin minier est ignoré lors de la première recherche, les élèves auront du mal par la suite à l'intégrer en tant que Patrimoine mondial.

La mission 1 doit donc prendre contact avec le Bassin minier dès le choix des sites à observer. Le Bassin minier étant considéré comme un autre site.

De la même manière, la mission 2 doit faire rentrer un travail sur la Mission Bassin Minier acteur du territoire vécu par les élèves. Elle apparaissait jusqu'alors trop tard dans la réflexion d'ensemble. C'est aussi au moment de la mission 2 que les classes doivent réfléchir aux valeurs portées par le Patrimoine mondial par l'exploitation de la Convention de 1972.

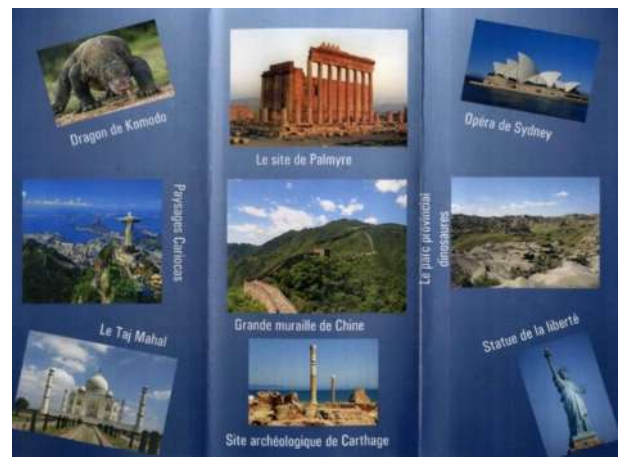
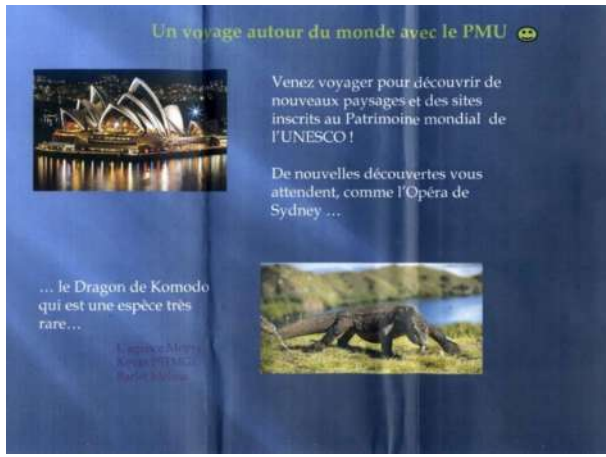
Ainsi, les élèves qui dans la mission 3 sur le Bassin minier ne reprenaient pas la notion de Patrimoine mondial devraient pouvoir éviter cet écueil.

Au travers de ces missions, il faut veiller à bien expliciter avec les élèves la Valeur universelle exceptionnelle (V.U.E) du Bassin minier qui pose problème à de nombreux élèves.

Ces aménagements par rapport à cet outil seront mis en place à la rentrée prochaine.

Quelques extraits des travaux des élèves suite aux deux années de mission :

- Exemple de flyer rendu en 2018-2019 par les 1STMG :



- Une bande dessinée en 1L :

A retrouver en annexe.



- Une pièce de théâtre par les 1L :

A retrouver en annexe.



Pour ces deux travaux, les élèves se sont inspirés librement du *Tour de la France par deux enfants* de G. Bruno. Ce tour du Patrimoine mondial doit finir sur le Bassin minier obligatoirement. Il démarre par une présentation du Patrimoine mondial de l'UNESCO et se décompose en plusieurs étapes.

- En 2019-2020, utilisation par les élèves de Genially :

Groupe 1: <https://view.genial.ly/5dfc9f7232d68d0eed81d53d/presentation-genially-sans-titre>

Extrait : «*Mesdames et Messieurs bonjour et bienvenue à bord de la compagnie Darchi airlines, ici les commandants Corentin R. et Hugo C., nous vous emmenons visiter 10 sites inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco, nous allons parcourir ensemble 35 806 km. Nous espérons que vous passerez un agréable voyage. Vos stewards Nicolas, Mathis, Vincent et Raphaël sont à votre disposition. La température extérieure est de 22°C.*

Ladies and gentlemen hello and welcome aboard Darchi airlines, here commanders Corentin R. and Hugo C., we are taking you to visit 10 UNESCO World Heritage sites. We hope you have a pleasant journey. Your stewards Nicolas, Mathis, Vincent and Raphaël are at your disposal. The outdoor temperature is 22 ° C.



Cet outil permet aux élèves, par groupes, de réaliser leur tour du monde par les sites du Patrimoine mondial en répondant aux capacités : travailler en groupe, localiser des repères, s'approprier l'objet étudié en autonomie.

C'est l'occasion aussi de devenir acteur du Patrimoine mondial en le visitant et en le réfléchissant à partir des critères d'inscription.

C'est aussi pour eux la possibilité de voir une patrimonialisation très différente d'un site à un autre et de penser les évolutions du Patrimoine universel et exceptionnel.

- Création de cartes postales à envoyer avec un QR code qui renvoie sur le site de l'UNESCO



LE MONT FUJI

FUJISAN



- Japon, île de Honshu
- Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO : 2013
- Volcan sacré souvent recouvert de neige qui inspire de nombreux artistes
- Catégorie du bien : Culturel
- Altitude : 3 776m
- Dernière éruption : 1707

Ces cartes postales qui paraissent très simples au premier abord, ont été très longues à mettre en forme par les élèves qui ont répondu aux exigences du choix des sites en y intégrant la volonté de partager leurs recherches.

Le choix devait comprendre des sites sur tous les continents, des sites de catégories diverses, des sites anciennement inscrits et nouvellement, des sites en péril...

En revanche, on remarque que ces deux élèves de profil scientifique ont des préférences pour les sites naturels et donc ce patrimoine est surreprésenté ce qui laisse de côté le Patrimoine minier qui n'a pas été imposé.

De ce fait, le Patrimoine mondial est ici traité avec une approche qui englobe le développement durable qui a été largement étudié avant la classe de première.

- Sous forme d'énigmes:

Vous avez toujours rêvé d'aventure ? De mystères ? De visiter le monde ?

Cette année nous organisons la chasse au trésor mondiale, afin de s'enrichir intellectuellement tout en s'amusant.

Cela consiste à visiter différents sites du patrimoine mondial de l'UNESCO,

Une fois arrivé sur chacun des sites vous aurez une énigme à résoudre, si vous réussissez à résoudre ces 10 énigmes, une fois de retour au lycée darchicourt à Hénin-Beaumont en France, vous obtiendrez une note de 20/20 coefficient 3 dans votre moyenne générale donnée par Mme Béraud professeur d'histoire-géographie.

(Le prix de ce voyage sera donné à la réunion du 3 Février 2020 ainsi que plusieurs autres renseignements.)

Les différents sites que nous visiterons sont donnés dans ce dossier.

PS : Mme Béraud à vous de résoudre chacune des énigmes de ce devoir, si vous y arrivez vous obtiendrez le cadeau de cette chasse au trésor.

2ème destination

Paysage archéologique des premières plantations de café du sud-est de Cuba



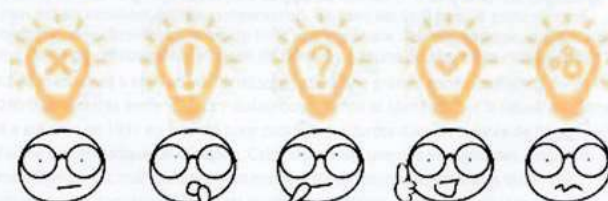
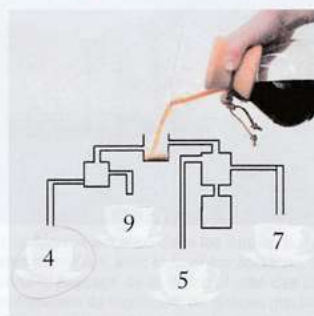
Les vestiges des plantations de café du XIXe et du début du XXe siècle dans l'est de Cuba sont les témoignages uniques et éloquentes d'une forme d'exploitation agricole de la forêt vierge, dont les traces ont disparu dans les autres parties du monde. La production caféière dans l'est de Cuba au XIXe et au début du XXe siècle a créé un paysage culturel unique, illustrant un stade important du développement de cette agriculture.

Le **paysage archéologique des premières plantations de café du sud-est de Cuba** est une zone du parc national de la **Sierra Maestra**, dans l'Est de **Cuba**, reconnue au **patrimoine mondial** de l'**UNESCO** en tant que témoignage unique « d'une forme d'exploitation agricole de la forêt vierge, dont les traces ont disparu dans les autres parties du monde »¹, et que « paysage culturel unique, illustrant un stade important de la production caféière dans l'est de Cuba au XIXe et au début du XXe siècle »

Une protection législative solide est en vigueur dans la région, en particulier dans le grand parc national de la Sierra Maestra (1980). Les plantations dans la province de Guantanamo bénéficient d'une protection spéciale dans le cadre de la réglementation sur l'aménagement du territoire de la zone de crête de la montagne Nipe-Sagua-Baracoa.

Enigme pour destination n°2

Quelle tasse de café se remplira en premier ?



Le travail de cette élève montre là aussi des éléments d'interrogation.

Encore une fois, une élève qui copie-colle les renseignements des sites qu'elle visite semble satisfaite du travail qu'elle fournit. Il y a donc un réel problème pour faire écrire certains élèves mais c'est le lot de tout professeur y compris en lycée. Les élèves collectent mais ne prennent pas toujours le temps de réécrire ce qu'ils ont compris.

Une autre particularité de ce travail est le souci d'imaginer un autre moyen de donner envie de visiter des sites inscrits au Patrimoine mondial. Ainsi, de site en site, l'élève pose des énigmes au lecteur.

La forme de ce cahier permettra de le déposer à la rentrée prochaine au CDI : le rébus n'a pas été révélé pour laisser à tous l'opportunité d'y répondre.

Les élèves parlent de leur travail :

Au second trimestre, les élèves de 1^{ère} L1 ont participé à une restitution par émission radio sur les ondes de RBM (Radio Bassin minier) au cours d'une émission en direct du lycée Darchicourt le 18 mars 2019. Ces interviews sont à écouter sur le site de la radio du lycée Darchicourt, Darchiflow, « Regards sur le Patrimoine UNESCO/ Bassin minier » :

<https://audioblog.arteradio.com/blog/126011/podcast/135330/regards-sur-le-patrimoine-unesco-bassin-minier#>

B. Le Patrimoine mondial de l'UNESCO, témoin de la présence de la France dans le monde

TST2S 1, Mme Béraud (séance 1 heure)

Objectifs : Le but de cette séance est d'ouvrir la réflexion sur le Patrimoine mondial aux élèves de TST2S en histoire-géographie, EMC.

Lien avec le programme : le thème 3 en géographie, « la présence de la France dans le monde ».

Séance de recherches : En classe pupitre, les élèves par groupes sont amenés à répondre au questionnaire qui leur est fourni.

- 1) Donnez la définition du Patrimoine mondial de l'UNESCO.
- 2) Quel texte officiel régit ce programme ?
- 3) Quels sont les critères pour qu'un site soit inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO ?
- 4) Quels sont les différentes catégories d'inscription dans lesquelles les sites sont inscrits ?
- 5) Présentez les 3 sites français, inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO, qui se trouvent dans les territoires ultra-marins. N'oubliez pas de les illustrer par une photographie que vous détaillerez.
- 6) A partir de la carte à l'échelle mondiale travaillée en cours, localisez les sites observés.
- 7) Dans un paragraphe organisé, expliquez en quoi les sites français inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO évoquent la présence de la France dans le monde.

Exemple de rendu d'élève



C. Conférences sur le Patrimoine mondial de l'UNESCO et l'inscription du Bassin minier, comptes-rendus et restitutions

Objectifs : Deux conférences de Marie Patou, chargée de mission de la Mission Bassin Minier, ont mobilisé une partie des professeurs d'histoire-géographie et de philosophie mais aussi d'autres collègues intéressés par le travail sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ces conférences ont permis de revenir de manière interactive sur les connaissances qu'ont les élèves de cette inscription pour leur territoire de proximité et d'ouvrir à l'échelle mondiale.

Une prise de conscience nécessaire pour garder cette inscription et entretenir les critères qui ont permis au Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais d'être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

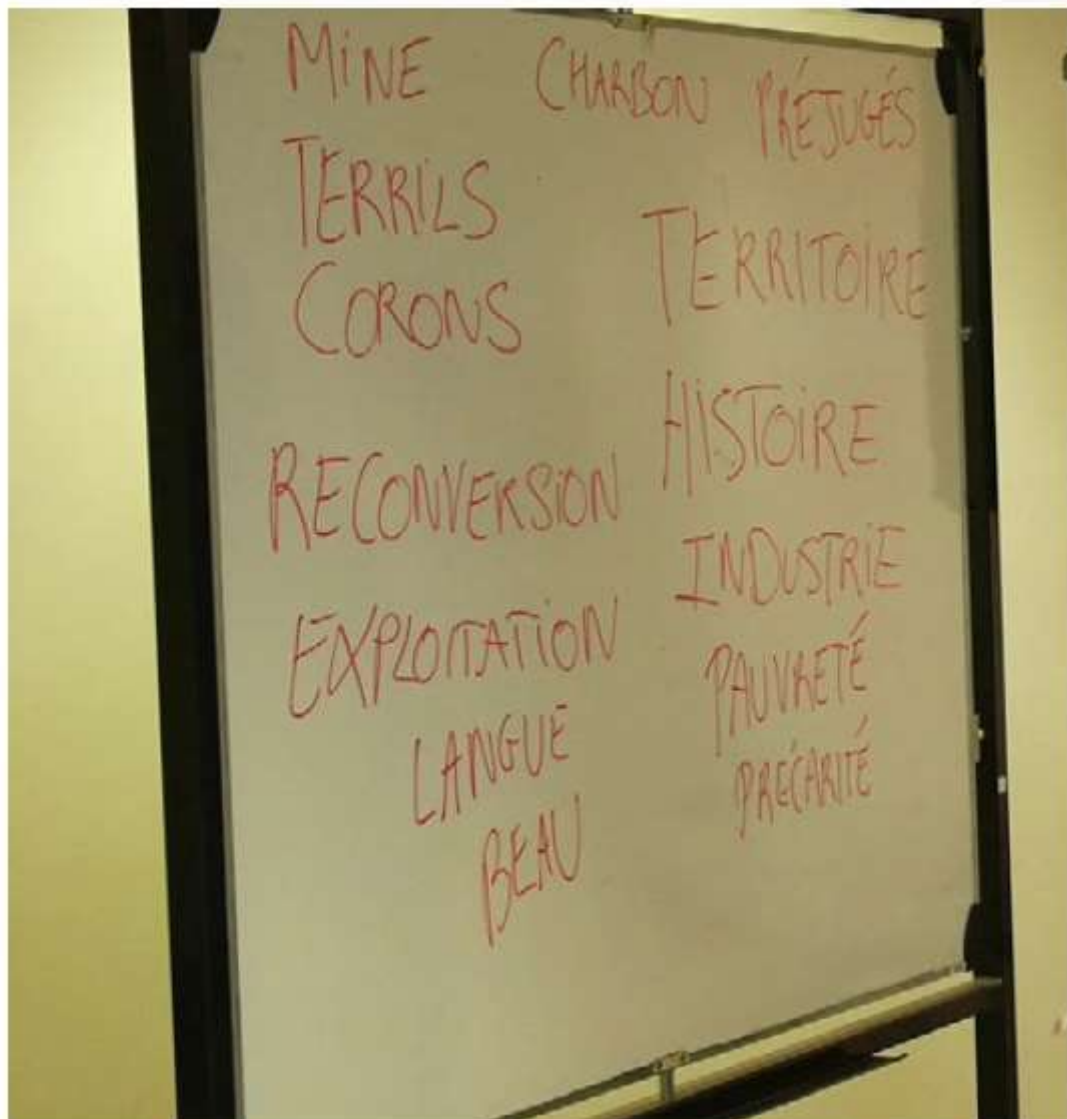
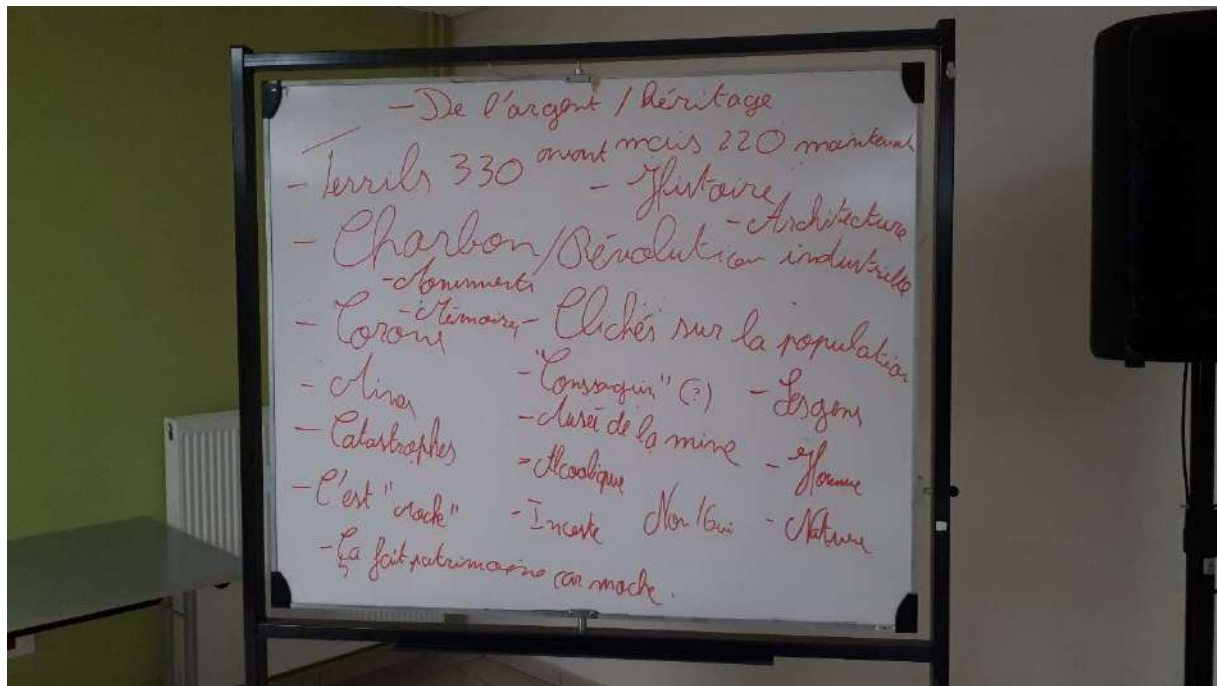
Les interventions de Marie Patou ont été préparées en amont en Education Morale et Civique (EMC), Aide Personnalisée (AP), Histoire-Géographie, Philosophie, Français...

Les élèves qui travaillent depuis le premier trimestre sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO reprennent les notions et peuvent échanger avec Marie Patou durant la conférence.

Ces conférences en interaction avec Marie Patou permettent d'approfondir les notions observées en amont, d'abattre les clichés sur le territoire du quotidien et de mesurer l'importance du « paysage culturel évolutif vivant » par rapport aux autres patrimoines mondiaux.

La vidéo de ces conférences permet de poursuivre ce travail avec d'autres classes.





Conférence du 8 novembre 2018

Classes concernées : TES1, TES3, 1^{ère}L1, 1^{ère}L3, TSTMG1 (10h-12h et 14h-16h)

Enseignants : Mme Béraud, professeur d'histoire-géographie ; M. Devemy, professeur d'histoire-géographie ; Mme Senicourt, professeur d'histoire-géographie ; M. Bigand professeur d'histoire-géographie ; Mme Corrière, professeur de philosophie ; M. Masset, professeur de philosophie.

Conférencière : Marie Patou, chargée de mission Patrimoine-Education, Mission Bassin Minier

En annexe : le diaporama annoté utilisé comme support pour cette conférence.

Compte-rendu par : Mme Mommorancy, professeur de Lettres Modernes et Mme Zymny, professeur-documentaliste.

Présentation de l'objet de la conférence de Marie Patou par Sandrine Beraud.

Le Bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais est inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2012.

Questions aux élèves :

Qu'est-ce que le Bassin minier pour vous ?



Voulez-vous rester sur votre territoire ?

Majorité de « non »

Quelle est la valeur esthétique du paysage ?

c'est moche !

Qu'est-ce que le patrimoine pour vous ?



Est-ce que pour vous le Vieux-Lille appartient au patrimoine ?

Bassin minier Patrimoine mondial

oui

Quoi d'autre ?

Vimy : « mémoire » de la Grande Guerre / œuvres littéraires et artistiques

Est-ce normal, selon vous, que le Bassin minier soit inscrit au Patrimoine mondial ?

Mitigé

Pourquoi choisit-on de préserver un site ?

pour sa beauté / parce qu'il représente l'histoire, la mémoire

Rappel de l'historique de l'UNESCO : qui dépend de l'ONU / 1945 : un monde en reconstruction / les raisons du conflit / Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture / devise : Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes

Les hommes ont fait la guerre sans se connaître : il faut construire la paix en apprenant à se connaître.

Présentation des programmes de l'UNESCO :

Focus programmes culturels :

- patrimoine culturel immatériel : préservation des traditions ex : Géants de Douai
- mémoire du monde : numérisation des archives ex : Déclaration des Droits de l'Homme
- patrimoine matériel : sites, édifices

Parallèle Parthénon / logo de l'UNESCO.

Volonté **d'incarner des valeurs** cf. démocratie

art.1 de l'acte constitutif : les valeurs de l'UNESCO



*« L'Organisation se propose de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de **race**, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples. »*

Rem : texte à recontextualiser + le mot « race » vient d'être enlevé de la constitution française + conception idéaliste : la guerre naît dans l'esprit des hommes, c'est donc dans leur esprit que doivent être élevées les défenses de la paix.

Idée qu'il existe un patrimoine dans le monde qui n'appartient pas seulement aux pays où sont localisés les sites. Cf. campagne de Nubie en Egypte 1960-1980 : la solidarité internationale se met

en place pour le sauvetage des temples d'Abou Simbel plus tard pour Venise. Objectif, **sauver une part de l'histoire**.

Rem : pour figurer sur la liste nécessaire valeur universelle.

Idées de lister les sites cf. antiquité : les 7 Merveilles du monde.

Convention Patrimoine mondial de l'Unesco date de 1972

Pas de valeur esthétique dans l'inscription : le « beau » varie selon les époques et les civilisations vs collection de chefs-d'œuvre de l'humanité.

Inscription dès 1978 de l'île de Gorée au Sénégal : point de départ du commerce triangulaire.

Mines de sel de Pologne inscrites très tôt : intérêt pour le patrimoine industriel.

1092 sites inscrits en 2018 :

- diversité de nature : 845 sites culturels / 209 sites naturels / 38 sites mixtes mais égalité de valeur sites naturels / sites culturels
 - 44 sites en France
 - forte concentration en Europe
 - déséquilibre Nord / Sud au niveau mondial
- Rem : plus grande importance de l'oralité en Afrique par exemple + reflet des inégalités de développement

Rem : ce sont les pays qui proposent la candidature d'un site.

Interrogation de l'inscription par les exemples (Cf. PowerPoint annexe n°13)

Un site peut être rayé de la Liste cf. Oman Sanctuaire de l'Oryx arabe : exploitation d'hydrocarbures

Retour sur l'image du Bassin minier et comment elle a été forgée :

Germinal de Zola + cartes postales anciennes : sur quoi les clichés se fondent ?

Ce qui constitue son caractère universel, c'est aussi qu'il a été le creuset de différentes populations qui ont migré pour travailler dans le Bassin minier (29 nationalités se sont côtoyées).

Réaction sur les réseaux sociaux à l'annonce de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012 :

« Ces trucs moches, dégueulasses, tristes qui ruinent le paysage gris et déprimant du Nord- Pas de calais !!! Ça n'a aucune valeur et aucunement un patrimoine. J'ai vécu dans cette région et bien content d'en être parti !!! Trop moche, pas fier d'être né par là... et l'accent affreux, lourd et vulgaire ! »

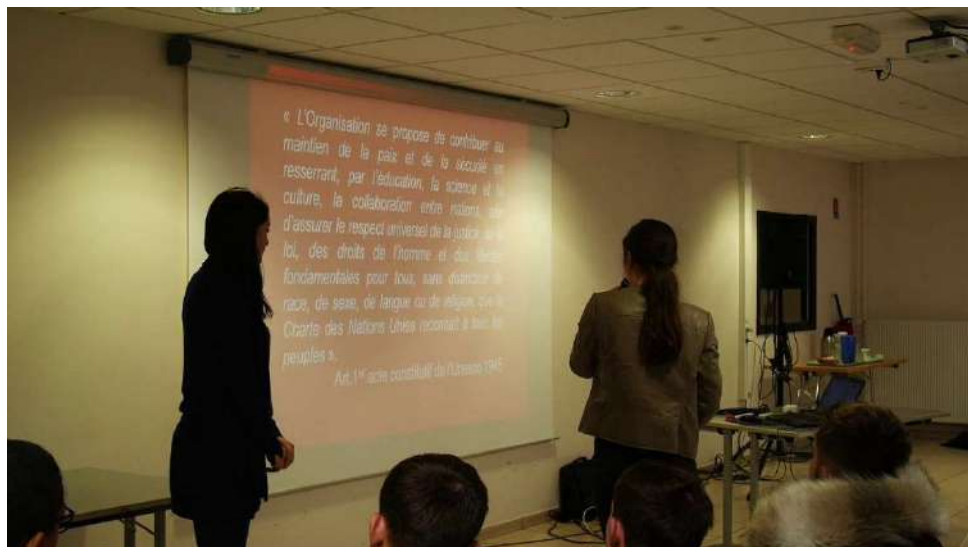
Bassin minier Patrimoine mondial

« Du grand n'importe quoi, cette organisation en mal de reconnaissance est prête à classer n'importe quelle horreur. »

« Cette région a été (et est encore) une région de souffrances humaines et d'exploitation mais de là à la qualifier de patrimoine de l'humanité il va falloir vraiment définir de quoi ce patrimoine est fait. Du laid, du beau, du merveilleux ? » ...

Conclusion sur la proximité visuelle des terrils et des pyramides, d'un chevalement avec la Tour Eiffel, d'un coron avec le château de Versailles : l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO leur confère à tous la même importance pour l'Histoire.

« L'histoire des mineurs vaut bien celle des rois ! ».



Conférence du 31 janvier 2019



Bassin minier

Patrimoine mondial de l'Unesco

Conférences par Mme Patou

Dans le cadre du projet M3T, Mme Patou, chargée de mission patrimoine-éducation pour la Mission Bassin minier, viendra présenter les valeurs et les enjeux du Patrimoine mondial de l'Unesco et l'inscription du Bassin minier du Nord-Pas de Calais dans cette Liste au titre d'un « Paysage Culturel Evolutif Vivant ».

Jeudi 31 janvier 2019

14h-16h



Classes concernées : TS1, TS2, TS3, TS5

Enseignants : Mme Béraud, professeur d'histoire-géographie ; M. Devemy, professeur d'histoire-géographie ; Mme Senicourt, professeur d'histoire-géographie ; M. Bigand professeur d'histoire-géographie

Conférencière : Marie Patou, chargée de mission Patrimoine-Education, Mission Bassin Minier

Objectifs : Les classes de TS sont invitées à participer à une conférence sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le but est de rendre audible la connaissance du Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO à la série scientifique habituellement peu amenée à participer à des conférences.

La capacité qui est travaillée en aval de la conférence est la rédaction de paragraphes par les élèves de TS2. Il leur est demandé de rédiger des comptes rendus sur le contenu de cette conférence pour pouvoir analyser et observer si les éléments vus avec Mme Patou ont été compris par les élèves.

Bilan : La rédaction des comptes rendus à la maison par les élèves de TS a été très sérieuse. Les élèves ont expliqué avoir mis pour la plupart environ 1h30 pour reprendre et reformuler leurs notes.

Il est envisageable les prochaines années d'utiliser ces comptes rendus élèves avec les autres classes pour engager le travail sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Exemple de rendu d'élève : (d'autres comptes rendus se retrouvent en annexe)

Dans le cadre d'une conférence sur le Patrimoine mondial de l'UNESCO le 31 janvier dernier, le lycée a accueilli Marie Patou, chargée de mission à la Mission Bassin Minier, qui nous a présenté à la fois la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dans sa généralité mais aussi les raisons et critères d'inscription du Bassin minier sur cette Liste. La démarche de Madame Patou a d'abord été de nous faire réfléchir et questionner quelques termes tels que « Bassin minier », « patrimoine » pour ensuite valider ou invalider les définitions que nous nous en faisons.

L'UNESCO est une institution spécialisée de l'ONU, créée en 1945 au lendemain des violences et massacres de la seconde guerre mondiale. Elle prône la paix, l'égalité, la liberté d'expression pour chaque individu du monde mais aussi l'accès à l'éducation et à la culture. Le Patrimoine mondial de l'UNESCO, quand à lui, est une liste qui désigne un ensemble de bien, à la fois matériels et immatériels, naturels, culturels ou mixtes comme héritages de l'humanité. Son objectif est de mettre en lumière et protéger des sites, monuments ou pratiques considérées comme exceptionnels du point de vue de l'Histoire de l'humanité. En se basant sur des « critères », l'organisation évalue les candidatures déposées par les Etats du monde entier et délivre le titre de « Patrimoine mondial de l'UNESCO » permettant aux biens de ne pas tomber dans l'oubli, de les transmettre aux générations futures ou encore, pour certains États, de toucher des fonds pour préserver ce patrimoine. Au-delà de cela, cette inscription peut donner une attractivité supplémentaire aux territoires concernés et permettre de démolir certains clichés. Marie Patou a enrichi ses explications de nombreux exemples de monuments du monde témoignant de cultures et religions diverses et variées, qu'ils possèdent des qualités architecturales et esthétiques comme le Taj Mahal en Inde, le Mont St-Michel en France, la Synagogue d'Erfurt ou Machu Picchu au Pérou... ou pas, en effet d'autres monuments se distinguent par leur poids historique à l'image du mémorial pour la paix de Hiroshima au Japon ou encore la prison, Robben Island en Afrique du Sud, où a séjourné Nelson Mandela. Ces nombreux exemples nous ont permis de comprendre que l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO peut être légitime pour des raisons aussi différentes les unes que les autres.

Dans le cas du Bassin minier du Nord-Pas de Calais, c'est au terme de presque 10 ans d'élaboration de dossier de proposition d'inscription qu'il a obtenu le titre de « paysage culturel évolutif vivant » par le Comité de l'UNESCO. Il constitue en effet un exemple rare de territoire transformé par l'industrie minière sur près de trois siècles. La présence d'une ressource naturelle comme le charbon, son exploitation économique et à présent sa reconversion ont modifié le territoire et ces caractères physiques d'origines. À la différence de nombreux biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ce ne sont pas certains lieux ou monuments du Bassin minier qui ont été inscrits mais bien l'ensemble homogène d'un paysage comprenant carreaux de fosses, terrils, cités minières, chevalement, héritage culturel... Ainsi les 1,2 millions d'habitants qu'il abrite le font encore évoluer en s'appropriant chacun des lieux qui constituent le paysage.

Les interactions que nous avons eues en début de conférence avec Madame Patou sur le Bassin minier et son image avaient fait ressortir certains aspects négatifs du territoire et principalement des clichés et stéréotypes qui construisent une image mauvaise et ternie de notre territoire. Ainsi l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO contribue à détruire ces clichés et à

donner une image beaucoup plus positive du Bassin minier et de ses habitants aux yeux du reste de la France et même du monde entier. Les quelques doutes à propos de la légitimité de l'inscription du Bassin minier potentiellement présents parmi les élèves avant la conférence sont à coup sûr à présent dissipés. L'importance de la démarche de candidature, la légitimité de l'inscription ou encore l'attractivité et dynamisme que cela va apporter au territoire ne laissent ainsi aucun doute.

Amira K. & Jeanne D.

TS2

Intervention de Marie Patou en visio-conférence le 14 mai 2020

Classes concernées : 1G 1 et 1G 2

Enseignement : en EMC, les élèves développent un projet d'étude sur toute l'année scolaire.

Objectifs : Poursuivre un enseignement à distance alors que le lycée est fermé et ne pas rompre le lien avec les classes depuis le confinement sur le projet de l'année. Cette heure de visioconférence permet aussi de faire un point sur les notions observées cette année dans l'objet d'étude en reprenant à l'aide de Marie Patou les interrogations des élèves sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Présentation de Mme Patou : *chargée de mission à la Mission Bassin Minier située au 9-9bis. Historienne de formation, elle a passé 10 ans à préparer le dossier pour l'inscription du BM au PMU. Son objectif est maintenant d'accompagner ceux qui souhaitent travailler sur le PMU, sur le changement d'image du BM, de co-construire des projets avec les élus, des professeurs, des élèves, des acteurs du territoire pour la valorisation du patrimoine. Voyage dans le monde sur d'autres sites industriels pour apporter son expertise.*

Alicia : où voyagez-vous ?

Là où il y a du charbon. Angleterre, Belgique, Ruhr : bassins charbonniers d'Europe, Pologne (arrêt plus récent de l'exploitation), Japon, Mexique.

Objectifs : *Echanger sur des problématiques communes et procéder à des transferts d'expertise : comment préserver des sites ? comment fait-on quand le territoire a été uniquement développé autour de l'activité charbonnière ? On a une histoire qui est la même.*

Naïla : que vous apporte votre métier par rapport à vos études d'histoire ?

Défendre notre région malmenée par les clichés : « j'aime défendre l'image de ma région » et le patrimoine industriel. On constate déjà en 15 ans un changement de regard notamment des visiteurs extérieurs. Etre perçu autrement que comme : « le boulet de la France ».

Mme Béraud demande de raconter l'inscription.

Au début des années 2000 les acteurs du territoire se demandent que faire pour redonner de l'élan, pour reconverter le territoire après l'arrêt de l'exploitation minière qui a entraîné un ralentissement économique,

Bassin minier Patrimoine mondial

des pertes d'emplois et des conséquences sociales assez importantes. L'idée est de valoriser le patrimoine minier (rem : ouverture du musée de la mine de Lewarde déjà en 1984) : qu'est-ce qu'on fait des terrils, des cités minières ? Ils ont rencontré le scepticisme au début. C'est très très long. Ça demande un travail local, national et international. Il faut convaincre les élus et le territoire est très grand. Ça a été un travail technique et politique mené de 2002 à 2012.

La session du Comité du patrimoine mondial qui décide si la candidature est acceptée ou pas s'est tenue à Saint-Petersbourg en 2012.

Cette année-là il y a aussi eu la présentation du dossier de Bethléem et le dossier des mausolées de Tombouctou : il y a un enjeu géopolitique au traitement de ces dossiers. Les mausolées ont été détruits par les islamistes 12h après l'acceptation du dossier au Patrimoine mondial. Pour le BM, pas d'enjeu de frontières ni de reconnaissance. Même s'il y a toujours des tensions diplomatiques, Marie rappelle que les dossiers sont pacifiés en France.

Mme Béraud : Comment percevez-vous le Bassin minier Patrimoine mondial ? Qu'est-ce que c'est pour vous ?

Hugo : toute ma famille est de la région et a travaillé à la mine. J'ai un grand attachement pour la région.

Mme Patou : Quelle est son image ? Pensez-vous que son inscription soit justifiée ?

Neila : Avant de travailler sur le Bassin minier Patrimoine mondial, je pensais que le Bassin minier c'était juste un terril par ci par là, juste de la terre, un musée, une mine par ci par là. Maintenant, je vois l'importance de le préserver.

Célia : justifié par l'occupation pendant les guerres mondiales.

*La région a représenté un enjeu de production (le charbon est nécessaire à la production et à l'industrie de guerre). Elle a eu un rôle dans l'histoire du monde : elle est représentative d'une industrialisation du monde durant 3 siècles. **Elle a une dimension universelle** : elle a un écho partout où il y a des mines de charbon. Partout, c'est la même histoire.*

Mme Béraud : Mais alors, qu'est-ce qui fait sa dimension exceptionnelle ?

Alexandre : c'est un territoire qui s'est redynamisé et il y a des « vestiges » qu'on ne retrouve pas partout.

Retour de Marie sur le terme de « vestiges » qui désigne des ruines après destruction.

*Si on mène une **analyse comparative** : c'est l'un des territoires les mieux conservé au monde. On a beaucoup plus de patrimoine qu'ailleurs, **c'est ce qui fait la dimension exceptionnelle**. Il y a des terrils (en Allemagne et en Angleterre, il n'y a plus de terrils par exemple), des fosses, les tracés des chemins de fer miniers, l'habitat ouvrier (toujours utilisé). Il est encore utilisé : ce ne sont pas des vestiges, ce n'est pas à l'état de traces.*

Alicia : y a-t-il encore des problèmes de préservation même si le Bassin minier est inscrit au Patrimoine mondial ?

*Il faut trouver un juste milieu entre préservation du patrimoine et ne pas empêcher le territoire d'évoluer. Trouver un compromis entre le patrimoine, ce qu'il représente et le renouveau, lui trouver une nouvelle fonction (on ne va pas faire que des musées partout) ex : reconversion du site du 9-9bis (avec la construction d'une salle de spectacle, le Métaphone et de bureaux). Ça fait partie du **processus de patrimonialisation**.*

Autre exemple : la gestion des rénovations de l'habitat minier. Comment faire pour que les rénovations énergétiques ne viennent pas détruire les qualités architecturales de l'habitat ? Il faut trouver des compromis notamment avec les architectes.

Alexandre : quels effets l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial sur les habitants du territoire ?

Elle est souvent perçue, par les élus notamment, comme un « label touristique ». C'est vrai qu'il y a une hausse de fréquentation des sites et plus de visiteurs étrangers (notamment de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne). Avec l'ouverture du Louvre-Lens, le territoire a bénéficié d'un coup de projecteur qui a permis la diversification des publics mais ce n'est pas l'objectif principal d'une inscription. C'est le premier impact mais ce que ça change pour les habitants, on le saura dans 30 ans. On ne peut pas encore mesurer le changement de regard. Il a fallu au moins 40 ans pour que la Tour Eiffel soit acceptée par les parisiens par exemple.

Mme Béraud : Remarque qu'elle a rencontré moins de réticences cette année sur le bien-fondé de l'inscription auprès de ses élèves. Aviez-vous connaissance de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial ?

L'aviez-vous travaillé déjà en classe auparavant ? 1 élève en a entendu parler en cours au collège (projet PEI à Oignies sur la fosse 9). Plusieurs ont vu les panneaux indicateurs sur l'autoroute ou à l'entrée des cités minières.

Mme Béraud : Est-ce que ça a changé votre regard sur votre lieu de vie ?

Tiffany : vous disiez que le regard des visiteurs avait changé mais c'était quoi leur regard avant ? C'est quoi leur regard maintenant ?

Mme Patou : Quels sont les clichés associés au Bassin minier ? Dans les médias par exemple, qu'est-ce qui revient souvent quand on parle de nous ?

Pluie / pauvreté / chômage / alcoolisme / inceste / *Bienvenue chez les chtis* / l'accent du nord / « y a que des terrils »

Yoann : association ouvrier et pauvreté. L'image de pauvreté viendrait du fait de son activité ouvrière.

Hugo : Le territoire n'est pauvre que depuis l'arrêt des mines, avant c'était un territoire prospère.

Le territoire a pourtant été l'un des plus prospère de France grâce à l'agriculture, les mines, le textile, l'industrie portuaire... Région historiquement industrielle. La classe ouvrière s'est développée. L'arrêt des mines et de l'industrie a accentué la pauvreté depuis les années 60.

Les clichés viennent de loin cf. Germinal

Clichés réactivés dans des œuvres plus récentes cf. Bienvenue chez les chtis

Ne pas penser que le patrimoine est une « histoire du beau » : il a pour objectif de préserver l'histoire des hommes, ce qui compte dans l'histoire de l'humanité. Le patrimoine, « ce n'est pas un collier de perles », il n'y a pas d'échelle de valeur.

Taputapuatea, Polynésie française : sa représentante déplorait la réduction de son territoire à l'image de vahinés et leurs colliers de fleurs et aux paysages paradisiaques. Les clichés sont partout !

Yoann : On peut imaginer que des centrales nucléaires ou des champs pétroliers pourraient être inscrits plus tard au Patrimoine mondial ?

Peut-être, pour montrer ce qu'a été l'exploitation des ressources naturelles. Après, il faut une volonté pour qu'il y ait patrimonialisation. Auschwitz, Hiroshima, les îles Bikini sont inscrits aussi pour préserver des traces, comme des témoignages et pouvoir dire que ça a existé. Il faut avoir des jalons pour pouvoir raconter l'histoire de l'humanité.

Yoann, se rappelle de son cours où il avait vu qu'actuellement au Congo l'histoire minière continue pour l'exploitation des métaux et terres rares utiles notamment pour les téléphones portables souvent avec des conditions de travail atroces.

La patrimonialisation permet de raconter l'histoire. C'est plus facile quand c'est fini là. Dans le cas du Congo ou de la Chine, l'exploitation minière fait partie de l'économie du pays.

En Chine encore des mines de charbon avec des conditions d'exploitation très difficiles.

Autre exemple, l'Espagne a inscrit des mines de mercure. Pour qu'on s'en souvienne, on patrimonialise.

Alicia : est-ce que l'accent chti peut être inscrit au Patrimoine mondial ?

*Il existe un **patrimoine tangible**, physique et un **patrimoine immatériel**. Cela peut concerner la préservation de pratiques ou des savoir-faire qui se transmettent de génération en génération (ex : les Géants à Douai, la gastronomie française, la fabrication de la dentelle). Une langue ou un dialecte peut appartenir au patrimoine immatériel. C'est plus difficile dans le cas d'un accent. Convention surtout développée pour la sauvegarde de langues et dialectes en Afrique.*

Hugo : aimerait que le patrimoine français soit davantage travaillé dans les écoles pour déconstruire les préjugés sur les régions.

La Convention du patrimoine mondial permet d'aller à la rencontre d'autres patrimoines dans le monde (et pas seulement en France), de déconstruire des préjugés et d'être un outil de lutte contre les discriminations.

Bilan de cette première visio : C'est avec beaucoup de plaisir que 26 élèves ont pu participer à cette première en classe virtuelle. L'échange a duré une heure pour ne pas prendre trop de temps sur les classes virtuelles des collèges.

Retour des élèves après la conférence :

Un moment de partage qui nous a permis d'en apprendre davantage et d'avoir un point de vue différent du nôtre, celui d'élève. J'ai apprécié aussi le fait que Marie Patou nous demande notre avis à chaque fois, et n'a pas hésité à nous donner plus de détails sur des choses plus compliquées à comprendre.

Re- bonjour Madame,

Par rapport à la conférence d'hier sur le bassin minier et le patrimoine mondial de l'UNESCO, j'ai vraiment trouvé l'intervention de Marie intéressante. Cela nous permet de comprendre le cours d'une autre manière et d'avoir le point de vue d'une personne qui est concernée et en a fait son métier. J'ai bien aimé le fait qu'elle nous ait expliqué comment et pourquoi le bassin minier a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, le parcours d'un dossier pour pouvoir « accéder à ce titre ».

D. Restitution des travaux menés par les élèves du lycée lors de la journée M3T le 5 juin 2019 au lycée Darchicourt

Enseignants : Mme Béraud, professeur d'histoire-géographie ; Mme Kempa, professeur de lettres ; Mme Senicourt, professeur d'histoire-géographie ; Mme Zymny, professeur-documentaliste.

Intervenante : Marie Patou, chargée de mission Mission Bassin Minier.

« Mobilise-toi pour ton territoire » (M3T) est un projet lancé par l'académie de Lille en début d'année scolaire, dans les quatre bassins d'éducation que recouvre le Bassin minier.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme d'Etat « Engagement pour le renouveau du bassin minier » (ERBM). Initié en mars 2017, l'ERBM est un programme ambitieux de reconversion d'un territoire à enjeux concernant 1,2 million d'habitants et couvrant 251 communes.

Le mercredi 5 juin 2019, la cérémonie de restitution des projets M3T s'est déroulée au lycée Fernand Darchicourt à Hénin Beaumont. De nombreux projets ont été présentés par les établissements scolaires du territoire dont celui du lycée Darchicourt.

L'insertion des travaux sur le Bassin minier Patrimoine mondial des élèves du lycée Darchicourt a permis de présenter autrement la redynamisation de ce territoire.

Ces travaux ont été présentés sous la forme d'une exposition présentant les interviews des élèves auprès de RBM, les flyers fabriqués, les livres écrits, les programmes du « Tour du monde » ainsi que de nombreuses affiches et photographies.

L'objectif a été de présenter un autre Bassin minier dans une échelle mondiale et de répondre à la problématique de Marie Patou qui est celle de réfléchir le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO à une autre échelle que celle du locale.



Mise en valeur des travaux des élèves : flyers et descriptifs des « tours du monde »



Reportage de la chaîne de
télévision locale ILTV-
Communauté d'Agglomération
d'Hénin-Carvin sur la journée
de restitution M3T :

<https://vimeo.com/413493369>



Panneau et écrits des élèves

E. Création d'outils pour la spécialité HGGSP en classe de Première

L'objectif de cette séance est de mettre en place dès la classe de première une réflexion sur le Patrimoine mondial de l'UNESCO avant d'aborder en spécialité de Terminale le thème 4 sur « Patrimoine et valorisation ».

Extraits du programme de la spécialité HGGSP première :

Thème 3: Étudier les divisions politiques du monde : les frontières (3-4 heures)

Extraits de la Fiche Eduscol:

- Ce thème a pour objectif de faire comprendre aux élèves ce que sont les frontières politiques : leurs formes, leurs dynamiques, les enjeux internes et externes qui leur sont associés. Les élèves doivent percevoir que les frontières sont des zones de séparation et de contact, qu'elles sont ouvertes ou fermées, matérialisées ou non. Les deux axes visent à :
 - expliciter pourquoi les acteurs tracent des frontières et quelles conséquences ont leurs actions ;
 - montrer les affrontements, débats et négociations liés aux frontières.
- Axe 1 : Tracer des frontières, approche géopolitique

L'axe 1, dont le professeur peut traiter les trois jalons dans l'ordre de son choix, propose une mise en perspective historique et géopolitique des motifs à l'origine de l'établissement des frontières politiques ainsi que de leurs fonctions plurielles. Il s'agit de montrer que toute frontière est la traduction d'un choix politique et que son tracé relève des enjeux sous-tendant cette décision. Trois frontières ont été retenues afin de saisir les rôles qu'elles jouent, dans des contextes géopolitiques singuliers, dans les divisions politiques du monde comme dans les processus d'affirmation des souverainetés étatiques. Par une approche pluridisciplinaire, la question des usages des frontières politiques peut être associée à l'analyse de leur matérialité géographique (entre continuités et discontinuités) et de leurs degrés variables de porosité.

- **Problématique de l'axe 1: Quels sont les finalités et les usages des frontières politiques ?**
Les jalons sont :
 - Pour se protéger : Le limes rhénan. *Les professeurs sont invités à traiter exclusivement cette fonction défensive du limes. Il n'est nullement attendu de le traiter comme zone de contacts et d'échanges : cet aspect ne doit être que mentionné, et n'est pas l'objet de l'étude*
 - Pour se partager des territoires : la conférence de Berlin et le partage de l'Afrique.
 - Pour séparer deux systèmes politiques : la frontière entre les deux Corée
- Jalon 1 : Pour se protéger : Le limes rhénan

Il est possible de faire travailler les élèves sur la valeur historique et patrimoniale de cette frontière en mobilisant les capacités « analyser, interroger, adopter une démarche réflexive ». **Inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO**, le limes romain fait l'objet de recherches archéologiques et de politiques de valorisation. En croisant les documents mis à disposition par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture et à partir de recherches personnelles, les élèves peuvent être invités à préparer un exposé oral sur les politiques de valorisation des vestiges de ce limes, véritable patrimoine historique. À partir d'une fiche de synthèse, il peut leur être demandé :

- de réfléchir aux éléments qui sont mis en avant pour son classement et à la particularité de ce monument historique (dans le paysage) qui compte parmi les plus étendus en Europe.
- de penser, en résonances avec le chapitre introductif, l'écriture de l'histoire et la place de la trace au cœur de la reconstitution du passé et de la compréhension des sociétés du passé. Le site de l'Unesco, dans la liste du patrimoine mondial de l'humanité, met à disposition de nombreuses informations à ce sujet.

Mise en œuvre : Ainsi, une expérience dans la spécialité HGGSP a été mise en place pour aborder de manière croisée les exigences du programme sur la frontière en rendant perceptible le Patrimoine mondial. Cette expérience a pris corps dans le jalon d'étude sur le Limes rhénan comme la fiche Eduscol la préconisait pour l'enseignant.

Elle s'est faite en 3-4 heures dans deux groupes de spécialité HGGSP qui ont travaillé en groupes de 2 à 4 élèves.

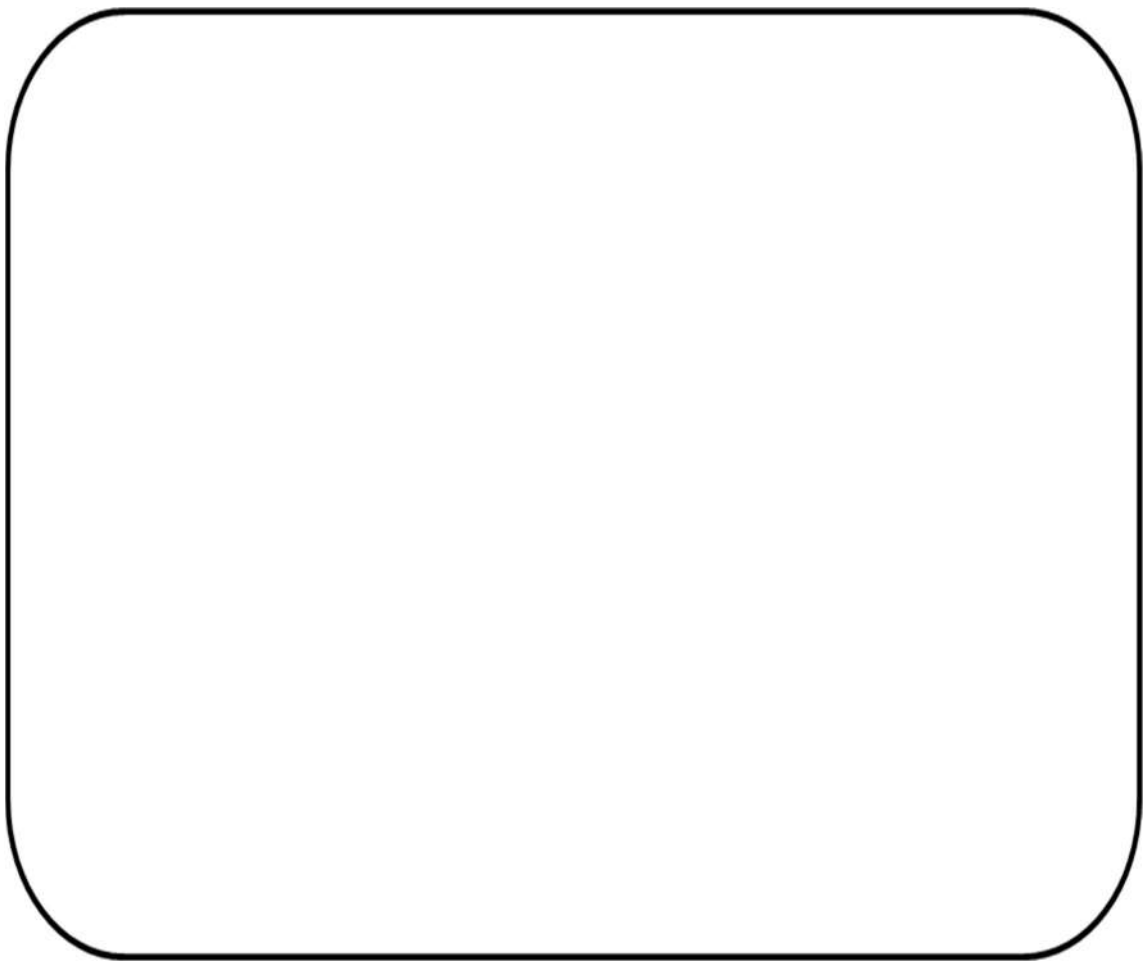
Rendu des élèves : Le rendu de ce travail est intéressant car certains élèves en tronc commun avaient déjà commencé une approche du Patrimoine mondial. Ils ont souvent été les éléments moteurs de leurs groupes.

Le travail demandé a été conçu comme une mission archéologique qui permettait d'étudier le Limes rhénan comme frontière de l'Empire Romain tout en découvrant qu'il était Patrimoine Universel et Exceptionnel. Cette première approche a pour but aussi d'ouvrir à l'enseignement de terminale qui reprend ces notions.

A la recherche du Limes!

Mission : Vous faites partie d'une mission archéologique qui doit reprendre des fouilles au printemps prochain. Avant de partir, préparez votre carnet de bord dans lequel vous collerez vos travaux au fur et à mesure.

- ✓ Repérez le site que vous allez fouiller sur Google Earth : **limes GERMANICO –RETICO** et précisez-en les données GPS.
- ✓ Ce limes rhénan fait partie d'un ensemble plus important trouvez-en une carte et collez- la sur votre carnet.



- ✓ Comment est construit le Limes Rhénan, avec quels matériaux, quels sont les différents éléments architecturaux?

[ce qui me permet de dater ce mur et de nommer le noms de ses concepteurs]

- ✓ A quels usages est réservé ce Limes?
- ✓ Vous déposez au musée de Bad Hönningen, les éléments que votre équipe retrouve au fur et à mesure de votre chantier de fouilles.

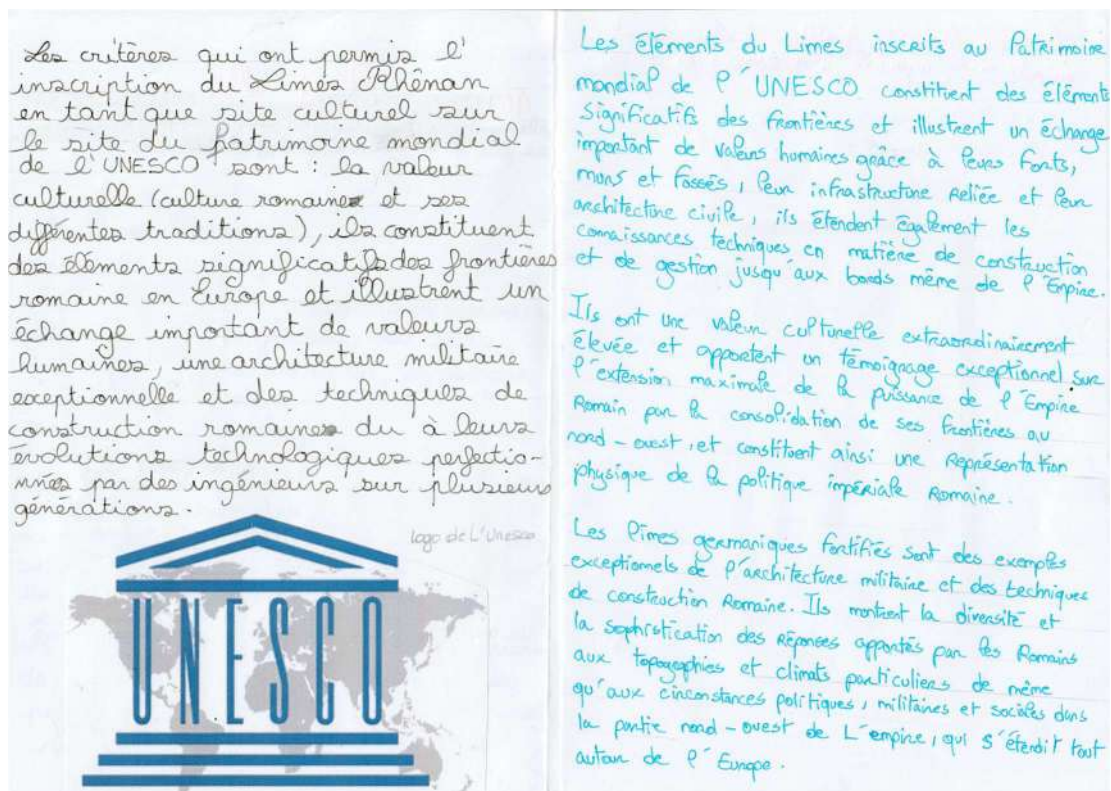
Bassin minier Patrimoine mondial

- ✓ Ce site est inscrit au Patrimoine mondial selon des critères prédéfinis (sur une liste comportant 10 critères). Listez les critères qui ont permis son inscription en tant que site culturel en allant sur le site du Patrimoine mondial de l'UNESCO.
- ✓ Quels sont les éléments du Limes qui sont inscrits au Patrimoine mondial ? Trouvez-en une illustration pour expliquer leur utilisation :

- ✓ Suite à vos nombreuses missions archéologiques, l'inscription du Limes a été étendue à plusieurs reprises. Trouvez- en les dates et représentez sur votre carte de départ de mission ces extensions.
- ✓ En quoi ces différents éléments observés sont-ils universels et exceptionnels ? Vous pouvez répondre à cette question en comparant le limes à la Muraille de Chine inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les 4 élèves du groupe 1 ont passé beaucoup de temps à remplir leur carnet de mission archéologique. Ils ont privilégié un rendu très « artisanal » avec des collages plus traditionnels.

Dans l'ensemble ils ont répondu correctement aux exigences attendues et le travail sur le Patrimoine mondial a été apprécié.



Bassin minier Patrimoine mondial

1ère 63
Brunelles Charlotte
Lema 1ère 66 Paris Laura
1ère 65

A la découverte de
Limes Rhénan

Données GPS : 50°30'02"N 7°18'58"E



Le limes Rhénan est construit avec du bois et de la pierre.
On y trouve des tours de guet, des forts, des forteresses de légionnaires et des zones d'observation.

Le mur date d'entre les 1^{er} et 3^{ème} siècles après JC et ont été conçus par les Romains.

Les usages sont tout d'abord militaire pour se protéger des barbares mais aussi une représentation d'une frontière physique et administrative de l'empire Romain.

Avec mon équipe, nous avons déposé un insigne d'unité, une bandoulière de bouclier, un casque en fer inoxidé de bronze et une plaque d'argent avec un fragment d'inscription.

Les critères qui ont permis son inscription au patrimoine de l'UNESCO sont :

- Ses vestiges qui sont des éléments significatifs des frontières Romaines en Europe
- Sa valeur culturelle élevée et sa représentation physique de politique impériale romaine
- Ses exemples d'architectures militaires et techniques de constructions romaines avec les évolutions technologiques et d'ingénieries sur plusieurs générations

Les éléments du Limes à l'UNESCO sont :



Le mur d'Hadrien situé au Royaume Uni



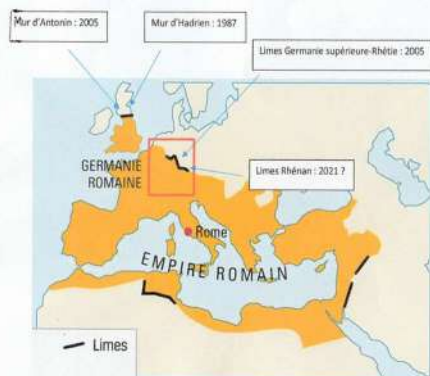
Le mur d'Antonin situé en Ecosse



Le limes Germanico-retico situé entre le Rhin et le Danube (Allemagne)



Comme nous pouvons le constater, la Muraille de Chine est en tous points similaire au limes Germanico-retico car elle a comme fonction de barrière artificielle qui marque une frontière, elle présente des fortifications militaires tout le long de l'édifice pour la défense. Elle est fabriquée avec les mêmes matériaux que le limes et présente une structure architecturale impressionnante. Elle est érigée sur plus de 6000 kilomètres.



Malgré un travail bien plus court, le groupe 2 reprend l'essentiel. Le Limes rhénan est présent notamment dans sa compréhension en tant que frontière qui est à la fois une zone de contact et une zone d'échanges.

Ce travail croise bien aussi l'importance de cet héritage dans une inscription en tant que Patrimoine universel et exceptionnel.

F. Le projet Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO en confinement une amorce pour le programme de Spé Terminale

Les élèves du lycée sont partis en confinement à la veille du 16 mars avec le travail donné début mars en classe.

Ce travail interroge la patrimonialisation en France et notamment le futur objet conclusif du thème 4 de la spécialité HGGSP de terminale : la France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection.

« La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion: le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. »

Objectif : faire réfléchir les élèves sur le Bassin minier Patrimoine mondial et sa revalorisation. Ce thème appartient au thème de terminale spécialité en classe de terminale mais il peut être interrogé avec les élèves de première dans le troisième trimestre. Il est présenté comme une expérimentation.

Extraits du BO : pour le thème 3, l'objet de travail conclusif:

- Faire saisir aux élèves l'importance de la dimension politique associée au patrimoine et les conflits qui peuvent lui être associés ;
- Leur montrer comment la valorisation et la protection du patrimoine peuvent être des vecteurs de développement mais aussi des sources de tensions et de concurrences.

Mise en œuvre : aborder le Bassin minier en classe en construisant un ou plusieurs articles sur la présentation, la délimitation, la définition du Bassin minier, les typologies des patrimoines du Bassin minier, les acteurs...

DEMANDEZ LE JOURNAL !

Vous répondrez à une des propositions suivantes:

- 1) « Journalistes à la Voix du Bassin Minier vous devez rédiger un article sur la patrimonialisation du Bassin minier du Nord -Pas de Calais entre héritage culturel et reconversion »

Votre article doit répondre aux éléments suivants :

- présentation du Bassin minier du Nord-Pas de Calais, sa délimitation, la typologie des patrimoines du Bassin minier.
- le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. Expliquez pourquoi ? Quels éléments ont justifié cette inscription ?
- en prenant un exemple précis sur le territoire du Bassin minier, dites quels sont les acteurs qui entrent en jeu dans la préservation du patrimoine.
- montrer comment la valorisation et la protection du patrimoine pour l'exemple choisi peuvent être des vecteurs de développement mais aussi des sources de tensions et de concurrence.

Ou au choix

- 2) « Journalistes, vous devez présenter au JT un reportage sur la patrimonialisation du Bassin minier du Nord -Pas de Calais entre héritage culturel et reconversion »

Votre présentation doit répondre aux demandes suivantes :

- présentation du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais (carte à diffuser), sa délimitation, la typologie des patrimoines du Bassin minier.
- le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. Expliquez pourquoi. Quels éléments ont justifié cette inscription ?
- en vous appuyant sur un exemple précis présentez les acteurs qui entrent en jeu dans la préservation d'un élément du patrimoine.
- montrez comment la valorisation et la protection du patrimoine pour l'exemple choisi peuvent être des vecteurs de développement mais aussi des sources de tensions et de concurrence.

Bilan : Le projet entamé au sein des différentes classes a été poursuivi durant le confinement. De nombreux groupes ont fini leurs travaux sur le Bassin minier entre patrimonialisation et revalorisation. Les outils utilisés habituellement ont laissé la part belle aux enregistrements de sons et autres envois par Internet. Les élèves ont rivalisé d'inventivité pour pouvoir poursuivre des travaux entamés avant le confinement. Le temps réservé à l'exercice prévu à la base a été très raccourci par certains groupes pour répondre aux exigences du rendu.

Et puis ceux qui ne peuvent travailler en groupe du fait de leur isolement envoient parfois des travaux réalisés seul(e)s.

C'est l'exemple ci-dessous du travail de Chloé :

21 MAR 2020

LOOS-EN-GOHELLE

Le 11-19 de Loos-en-Gohelle

Loos-en-gohelle est une ville localisée dans la région des hauts-de-France. Cette commune s'étend sur 12.7km² et est entourée par les communes de Grenay, Hulluch et Lens.






La base 11-19 contient des terrils jumeaux, les plus hauts terrils d'Europe: 186 mètres au sommet, 150 mètres de dénivelé. Grâce à ça et à son chevalement ainsi que son imposante tour d'extraction en béton, elle est devenue l'une des attractions patrimoniales du Bassin minier. Depuis 2000, la base 11-19 est devenue un pôle de référence du développement durable. Elle accueille notamment le Centre de Création et de Développement des Eco-Entreprises (cd2e=association qui soutient, conseille et forme les entreprises et les territoires sur les secteurs du bâtiment durable, des énergies renouvelables décentralisées et de l'économie circulaire. C'est un Accélérateur de l'éco-transition, basé à Loos-en-Gohelle (62), Lille (59) et Amiens (80). Le CD2E a pour

vocation de faciliter les transitions énergétiques et écologiques de l'économie régionale des Hauts-de-France et au-delà. Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement « Chaîne des Terrils » (CPIE=association créée en 1989, intervient sur l'ensemble du bassin minier du Nord - Pas-de-Calais où il protège, valorise et anime les reliefs de l'activité charbonnière. Le Centre Ressource du Développement Durable (CERDD=Depuis 2001, il outille et accompagne les acteurs de la région vers de nouveaux modèles de société et les incite à contribuer aux transitions économique, sociale et écologique dans les territoires), le cluster Ekvation (=L'objectif principal d'Ekvation est de permettre une appropriation par tous des enjeux et de développer ainsi la construction et la rénovation basées sur la qualité environnementale et énergétique) et la Scène Nationale du Pas-de-Calais "culture commune". Aujourd'hui, la fosse abrite une antenne touristique tenue par Lens-Liévin Tourisme.









Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais se situe dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, il est repérable de la ville de Béthune à celle de Valenciennes chevauchant ainsi les deux départements.

Ce patrimoine se constitue d'abord d'habitations typiques appelées « corons » qui sont les maisons des mineurs car très près des fosses. Les corons sont donc tous regroupés créant ainsi un esprit de sociabilisation.

Alors, des voyettes sont installées près des corons afin de faciliter l'accès aux mines aux mineurs. Ce sont des petits chemins qui passent souvent entre deux habitations où, en largeur, seulement 1 voire 2 personnes peuvent passer en même temps.

On peut aussi observer des restes des extractions minières comme les 25 chevalements restants qui sont les machines (semblables à de petites tours) qui remontaient les berlines pleines de charbon mais on observe aussi les terrils qui sont d'énormes tas où sont empilées les pierres qui ne servaient pas aux mineurs, ce sont les pierres extraites de la mine mais qui n'étaient pas du charbon.

Depuis 2012, le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Il est un paysage historique important c'est pourquoi il y est inscrit. Il rentre dans deux critères particuliers : il est un « paysage évolutif vivant » et aussi une « œuvre conjuguée de l'homme et de la nature ».

Le parc Aquaterra à cheval sur Rouvroy et Hénin-Beaumont contient plusieurs terrils. Rouvroy est une ville typique de ce Bassin minier, la communauté rouvroysienne est très attachée à son patrimoine et très attachée à Aquaterra.

La valorisation et la protection du parc Aquaterra et de ses terrils entraînent un élan de protection de l'environnement. En effet, la communauté du parc essaie de favoriser la pousse de plantes et de verdure dans le parc comme sur les terrils empêchant leur montée. Le parc est un lieu privilégié pour les familles. Ainsi, des tensions ont lieu lors notamment du « Trail des îles » qui s'effectue aussi sur les terrils du parc. Les sportifs veulent alors profiter du patrimoine pour s'entraîner alors que la communauté du parc veut les préserver et conserver leur verdure.

Cléha pour La Voix du Bassin minier

Ces travaux se sont parfois émancipés des demandes de base. Ici les élèves avaient été orientés vers une forme de rendu. Le travail de Chloé montre quant à lui que l'élève peut faire preuve d'inventivité surtout quand il est seul.

G. Au fil du Patrimoine mondial de l'UNESCO : quand la communauté scolaire s'empare du Patrimoine mondial de l'UNESCO !

Objectifs : C'est un projet pour l'ensemble de la communauté scolaire.

- Interroger l'exceptionnalité et l'universalité du Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO en le replaçant à l'échelle mondiale.
- Entraîner les autres lycéens avec l'aide des élus du CVL (conseil de vie lycéen) à réfléchir le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO en lui donnant «corps» dans un lieu occupé par tous les élèves.

Mise en œuvre : Sous la forme d'une œuvre évolutive qui se nourrit des uns et des autres. Une corde a été tendue au CDI reliant le fond Histoire et Géographie. Sur le rayonnage correspondant aux ouvrages de géographie une étagère a été réservée aux revues sur le Bassin minier Patrimoine mondial ainsi qu'aux travaux des élèves à partir du site du Centre du patrimoine mondial.

Ainsi, les élèves du lycée ont été invités à accrocher le long de cette corde des fiches de couleurs selon la catégorie du bien qu'ils voulaient présenter.

L'idée étant de rendre visible le Bassin minier Patrimoine mondial dans un ensemble de sites exposés avec lui.

Cette démarche s'inscrit en parallèle des missions :

Etape 1: Recherches à partir du site du Centre du patrimoine mondial des différents sites avec questionnaire.

Etape 2: les élèves rendent des sons, des carnets de voyage, des cartes de voyages, des chasses aux trésors, des coffres aux trésors, des revues de voyage...

Etape 3: Amener les autres élèves de l'établissement à produire des fiches de présentation des différents sites inscrits notamment ceux de Spécialité HGGSP qui travaillent sur le Limes Romain et qui travailleront sur le Patrimoine mondial en classe de spécialité HGGSP en terminale (Thème 4).

Il a été demandé aussi aux élèves étrangers présents dans l'établissement de présenter les sites de leurs pays inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO dans leur langue (exemple des sites présentés par Antto un élève finlandais).



L'installation de la corde au CDI du lycée Darchicourt

BILAN SUR LES EXPERIENCES MENÉES

La réflexion sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO est un objet d'étude moteur dans toutes les classes. Ceci est sûrement dû à l'aspect exotique des voyages aux quatre coins du monde et au travail en groupes avec des scénarios à établir. Le travail sur le Bassin minier en tant que Patrimoine mondial permet aussi de redonner aux élèves une image positive de leur territoire et de combattre les préjugés sur le Nord-Pas-de-Calais.

Les travaux rendus utilisent de nombreux outils informatiques et des formes des plus attrayantes (de Genially en passant par les capsules de sons, voire même des énigmes...). Sur deux ans, on constate que les élèves sont de plus en plus impliqués dans ce travail sur le Patrimoine mondial. Ainsi, lors du confinement, les élèves ont poursuivi leurs travaux en les rendant en temps et en heure et cet objet d'étude n'a pas connu d'étouffement avec la fermeture du lycée. L'autonomie demandée aux élèves a été poussée à son maximum. Les connaissances sur le territoire du quotidien se sont étoffées et avec elles les pratiques pédagogiques et les capacités attendues pour des élèves de lycée.

Néanmoins, il reste toujours l'écueil du retour vers l'échelle régionale. Si les élèves passent de l'échelle mondiale à l'étude du Bassin minier sans difficultés, leurs travaux s'essouffent alors et perdent parfois de vue la notion de Patrimoine mondial en ce qui concerne leur territoire du quotidien.

Pour la mission-projet 2019-2020, la plupart des élèves avaient connaissance de l'inscription au Patrimoine mondial de leur espace au début de l'année. Mais dans leurs travaux, si la vie minière apparaît avec les éléments du patrimoine minier et sa revalorisation, on a du mal à voir en quoi il est un Patrimoine mondial et d'expliquer sa Valeur Universelle et Exceptionnelle (V.U.E.).

Reste ainsi la difficulté de se considérer comme habitant d'un lieu de même importance que le Taj Mahal ou le château de Versailles. La première raison de cette difficulté est sûrement la conséquence d'une représentation héritée de la patrimonialisation qui dans un premier temps évoque dans la conscience collective « le beau ». Cet héritage empreint des restes antiques, médiévaux ou modernes semble avoir exclu chez nos élèves, et notamment ceux du Bassin minier, la possibilité de pouvoir revendiquer un héritage pour l'Humanité.

La seconde raison est une vision réductrice et encore trop utilisée d'un Bassin minier qui ne dépasse pas la lecture de *Germinial* de Zola. D'autres portes d'entrées permettraient d'étoffer l'ensemble avec les sources existantes au Musée de la Mine de Lewarde mais aussi des visites sur le terrain. Ainsi, souvent les élèves se voient et sont vus comme les héritiers des « gueules noires » qui pourraient enfin au XXIème siècle avoir accès à la culture grâce à l'installation du Louvre-Lens. Il reste de ce fait beaucoup de préjugés à déconstruire.

La troisième raison de cette difficulté « d'accepter », de « s'identifier » en tant que Patrimoine mondial serait un héritage du paternalisme ouvrier. Ces sociétés seraient condamnées à subir l'image que les autres donnent d'eux et ne pourraient se rendre indépendantes des décisions des autres. Cette impossibilité à donner son avis sur soi mais de se voir toujours à travers ce que les autres en disent est visible aussi au travers des travaux des élèves et des éléments repris lors de la visioconférence. Les élèves doivent s'émanciper de ces préjugés parfois lourds à porter sur leur territoire. Ceci entraîne le professeur à démonter sans cesse leurs aprioris sur leur territoire du quotidien.

A côté de cette difficulté, revient l'interrogation sur l'enseignement de la spécialité HGGSP en terminale et le thème 4 sur Patrimonialisation et revalorisation à la rentrée prochaine. L'objet conclusif de cet enseignement fait la part belle à un regard sur le Bassin minier entre patrimonialisation et revalorisation. Quel sera le regard porté par l'élève dans les académies du Sud sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO ? Les visites et travaux proposés auront-ils un vrai regard sur la Valeur Universelle Exceptionnelle ?

Une interrogation finale apparaît concernant cet objet d'étude lors de la visioconférence avec Marie Patou en cette fin d'année : sur 26 élèves présents en visioconférence avec Marie Patou, seuls 2 avaient travaillé le Bassin minier Patrimoine mondial durant leur scolarité. Cela semble peu, d'autant plus que ces élèves vivent dans le Bassin minier et auraient eu de nombreuses occasions d'ouvrir un travail sur leur territoire de proximité de l'école primaire au lycée. En est-il de même pour les élèves du Val de Loire sur leur site inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, ou sur les élèves de Normandie au sujet du Mont-Saint-Michel ? Il semble que non.

Le Bassin minier Patrimoine mondial subirait-il un évitement dans nos enseignements ? Peut-être y-a-t-il une difficulté à l'utiliser comme objet d'étude en lien avec nos disciplines ? Les difficultés des populations du Bassin minier et de nos élèves à comprendre cette inscription sur la liste du Patrimoine mondial s'expliquent peut-être ainsi.

Une aube nouvelle semble s'ouvrir avec la réflexion qu'impose la spécialité d'HGGSP sur le Bassin minier. Le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO fait enfin son entrée dans les programmes.

Sandrine Béraud et Alice Zymny

Bibliographie proposée par Mme Zymny, professeur-documentaliste aux élèves sur :
La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion.
Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais

- Un film d'animation : <https://www.youtube.com/watch?v=5OPLDC1N42E>
- Portrait socio-économique du bassin minier :
http://www.missionbassinminier.org/typo3conf/ext/in_docs/dl.php?id=363
- Dossier de presse pour l'engagement pour le renouveau du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais :
https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/bassin_minier_npdc_dossier_presse_22022018.pdf
- Rapport d'activité du CGET :
https://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/cget-ra2018_web_vdef.pdf
- Cahiers techniques de la Mission Bassin Minier : http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/wp-content/uploads/2016/12/cahier_technique-paysage-internet.pdf
- Résidence de l'artiste Jean-Michel André sur la valeur universelle exceptionnelle par et avec des habitants du Bassin minier : http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/wp-content/uploads/2017/04/Catalogue_JMA_BD.pdf
- Des passeurs de mémoire : <http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/wp-content/uploads/2015/03/Passeurs-de-m%C3%A9moire.pdf>
- Actes du colloque : « Comment concilier protection des valeurs d'un paysage culturel évolutif inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO et évolution du territoire ? », 22 nov. 2016, Wallers-Arenberg, exemples présentés lors des ateliers <http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/wp-content/uploads/2017/09/Exemples-pre%CC%81sente%CC%81s-en-atelier-Actes-se%CC%81minaire-paysage-22.11.17.pdf>
- Guide : « Comment parler de l'inscription ? » http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/wp-content/uploads/2018/11/Guide_elements-de-langage.pdf
- Actes des Rencontres Bassin minier Patrimoine mondial 2017 : <http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/ressources/>
- Le film de l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'Unesco : http://bit.ly/Inscription_BMPM_2012
- Synthèse du dossier d'inscription : <http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/wp-content/uploads/2015/03/Synth%C3%A8se-du-dossier-dinscription.pdf>
- Diaporama : « Changement de regard sur un territoire » par la Mission Bassin Minier : <http://www.nature-et-paysage.eu/wp-content/uploads/2014/07/le-bassin-minier-light.pdf>

ANNEXES

Annexe 1

Exemples de réponses sur les représentations du Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO

Groupe 2

Notre représentation personnelle du Bassin minier est illustrée par le paysage qui nous entoure. Par exemple, les terrils, les maisons des mines, les musées situés sur d'anciens sites miniers, les chevalets, les maisons des architectes.

Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais est un patrimoine parce qu'il a apporté à la région du travail, des logements aux familles, des soins et du charbon gratuit.

Aujourd'hui encore, il y a toujours des traces de ces activités dans le paysage. Il y a des témoins oraux, des personnes qui ont vécu directement ou indirectement les activités autour de la mine. Même si les hommes de fond, les hommes de surface, les femmes et les enfants ont vécu ces activités de manières différentes, ils en gardent le souvenir. Ils incarnent alors un souvenir, celui de notre région, ils font partie du patrimoine vivant.

Groupe 3

Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais peut-être représenté comme un territoire composé principalement de vestiges de l'époque minière avec d'anciennes mines, des fosses, des terrils (exemple de Lewarde, du 9/9 bis). On voit également les restes de la révolution industrielle avec les usines. Le Bassin minier est patrimoine de l'UNESCO car il est composé de nombreux bâtiments culturels et historiques ainsi que des vestiges importants dans l'Histoire humaine...

Groupe 4

Le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais a de multiples atouts à la fois ruraux et urbains. Il est représenté par des maisons spécifiques, une diversité de paysages uniques, mais il possède surtout un patrimoine dû au dur travail des mineurs. D'autres bâtiments reflètent l'image du Bassin minier tels que les estaminets.

De nombreuses villes ont gardé les mémoires typiques du Bassin minier, des habitations ouvrières à un étage, avec un petit potager à l'arrière, elles sont alignées et forment des corons. Les paysages du Bassin minier évoluent tout en gardant leurs terrils, certains sites ont été aménagés en des lieux de loisirs, comme Loisinord à Nœux-les-Mines. De nombreux terrils ont été également boisés. Certaines villes ont décidé de garder leur chevalement, ce qui garantit qu'un puits de mine était à cet endroit.

Qui dit bassin minier, dit aussi mineurs. Beaucoup de ces hommes se sont sacrifiés pour faire vivre leurs familles. Ce travail pénible et dangereux a aussi concerné des femmes et des enfants. Nous sommes nombreux, encore actuellement à avoir eu des grands-parents ou des arrière-grands-parents mineurs. Notre patois, le ch'ti est la langue utilisée dans le bassin minier. Aujourd'hui elle est moins parlée, mais certains y tiennent encore beaucoup et des BD ont même été réécrites ou écrites en ch'ti. Les estaminets, très fréquents dans notre région, étaient des lieux de sociabilité pour les ouvriers, aujourd'hui ils restent richement décorés d'objets anciens.

De nombreuses batailles de la première guerre mondiale ont eu lieu dans le bassin minier, de nombreux cimetières militaires témoignent de la violence des combats.

Le Louvre-Lens est l'une des fiertés de la Région, il a déjà accueilli beaucoup d'œuvres connues comme *La Liberté guidant le peuple*. Les beffrois sont aussi des symboles de la région, celui de Loos a été reconnu patrimoine mondial de l'UNESCO.

Annexe 2

exemples de réponses au questionnaire sur le Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO

Restitution du groupe C, F et M (séance préparatoire)

Qu'est-ce que le Patrimoine mondial de L'UNESCO selon nous :

M : « Ce sont des monuments historiques protégés dans le monde. »

C : « Un patrimoine est une chose qui appartient à l'Histoire. »

F : « Un patrimoine est un monument historique connu dans le monde. »

Définition :

L'UNESCO est l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture c'est une institution spécialisée de l'organisation des Nations unies créée le 16 novembre 1945 à la suite des dégâts et des massacres de la Seconde Guerre mondiale.

Le Patrimoine mondial de L'UNESCO désigne un ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité.

(www.wikipedia.com)

Considering that deterioration or disappearance of any item of the cultural or natural heritage constitutes a harmful impoverishment of the heritage of all the nations of the world.

(<https://fr.unesco.org/>)

Le programme d'histoire-géographie de 1L en lien avec le Patrimoine mondial de L'UNESCO:

Thème 4 (géographie) : France et Europe dans le monde.

Nous pensons que ce thème répond au patrimoine mondial de l'UNESCO car cette convention reprend des sites historiques dans le monde.

Thème 1 (géographie) : Comprendre les territoires de proximité.

Territoire de proximité, comme par exemple le Bassin minier devenu Patrimoine Mondial de L'UNESCO.

Thème 2 (histoire) : La guerre au XXème siècle.

Le thème pourrait inclure la notion du patrimoine mondial de L'UNESCO car dans la définition précédente, il est écrit que L'UNESCO est une institution qui œuvre à réparer les dégâts culturels et naturels, causée par la 2^{de} Guerre Mondiale.

Les mots « espoir de paix » qui sont eux aussi incluses dans le titre laissent apparaître la culture et la nature d'où un héritage industriel devenant Patrimoine mondial.

Thème 1 (histoire) : Croissance économique, mondialisation et mutation des sociétés depuis le milieu du 19ème siècle.

Grâce aux croissances économiques, il y a de nouveaux éléments, comme l'apparition des chemins de fer, de nouvelles formes de travail qui s'installe avec l'apparition des usines à proximité des maisons...

Grâce à la convention, nous avons relevé les valeurs défendues par le patrimoine mondial de L'UNESCO. *(Le professeur précise que les élèves confondent l'UNESCO et l'ensemble de ses missions et programmes et les valeurs spécifiques au programme du Patrimoine mondial. Le questionnaire de départ a donc été revu en conséquence).*

Les valeurs sont :

- Le respect mutuel
- La réduction de la pauvreté
- La paix
- Le développement durable
- Le dialogue interculturel par l'éducation
- Les sciences
- La culture
- La communication
- L'information
- L'égalité des sexes
- Assurer une éducation de qualité pour tous et l'apprentissage tout au long de la vie
- Mobiliser le savoir et la politique scientifique au service du développement durable
- Faire face aux nouveaux défis sociaux et éthiques
- Promouvoir la diversité culturelle, le dialogue interculturel et une culture de la paix.

Voici les actions mises en œuvre par L'UNESCO :

- L'UNESCO a préservée 1073 sites du patrimoine mondial dans 167 pays.
- L'UNESCO coordonne des systèmes d'alertes aux tsunamis partout à travers la planète.
- L'UNESCO conduit des projets globaux pour garantir une éducation de qualité pour tous.
- L'UNESCO a mené le projet de reconstruction des mausolées de Tombouctou.
- L'UNESCO a lancé le laboratoire de recherche de renommée mondiale SESAME au Moyen-Orient.
- Le temple d'Angkor a été retiré de la liste du patrimoine Mondial en péril.
- L'UNESCO a publié des histoires générales de l'humanité, de l'Afrique, de l'Asie, de la culture Islamique, des caraïbes...
- L'UNESCO construit des réseaux de jeunes dans 9 pays méditerranéens.
- L'UNESCO protège 10 millions de Km² sur la planète, soit l'équivalent de la superficie de la Chine.

Le patrimoine mondial de l'Unesco

Qu'est ce que le patrimoine mondial de l'Unesco selon nous ?

Définition personnel de **Chloé** : Pour moi, le patrimoine mondial de l'unesco, c'est un endroit où l'on préserve tout objets ou monuments précieux datant de l'ancien temps dans le monde.

Pauline: le patrimoine mondial de l'unesco c'est la protection des bâtiments historiques.

Définition officielle : Le patrimoine mondial de l'unesco désigne un ensemble de biens culturels et naturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité, actualisé chaque année depuis 1978 par le comité du patrimoine mondial de l'ONU pour l'éducation, la science et la culture, une institution spécialisée de l'ONU.

Source : unesco

En anglais

Unesco World Heritage : In today's interconnected world, culture's power to transform societies is clear. It's diverse manifestations from are cherished historic monuments to traditional patrices and contemporary art forms enrich our everyday lives in countless ways. Heritage constitutes a source of identity and cohesion for communities disrupted by bewildering change and economic instability. Creativity contributes to buiklding open, inclusive and pluralistic societies. Both heritage and creativity lay the foundation for vibrant, innovative and prosperous knowledge societies.

Source : unesco.org

L'unesco a été créé avant la seconde guerre mondiale donc cela a un rapport avec l'essor économique.

Rapport avec les cours d'histoire-géographie : thème 1 : croissance économique, mondialisation et mutation des sociétés depuis le début du 19^{ème} siècle et le thème 2 : la guerre au 20^{ème} siècle

Les valeurs de l'Unesco :

- suivi du développement
- éducation du développement durable
- coordination et plaidoyer pour l'éducation pour tous
- construire la paix dans le monde
- des politiques à l'appui de l'EDD
- transformer les environnements d'apprentissage et de formation
- renforcer les capacités des éducateurs et des formateurs
- autonomiser et mobiliser les jeunes
- accélérer la recherche de solutions durables au niveau locale

Source : Unesco

Annexe 3

travaux des 1L1 sur les aménagements de proximité

Aménagement de proximité : le terril Sainte-Henriette

Article de presse de la voix du nord

Impossible de le rater, il est visible à plus de 15 km de distance. Sainte-Henriette, par sa position stratégique, sert de porte-drapeau à bon nombre de revendications : défense des droits des intermittents du spectacle, du Réseau d'éducation prioritaire (REP) de Rouvroy... D'après les estimations de la mission Bassin minier, la montagne noire a commencé à être érigée entre 1931 et 1947, pour se terminer au début des années 60. Dans cette même période, on lui attribue le numéro 87 lors d'un inventaire pour estimer la valeur marchande des terrils. Ils sont étonnamment numérotés d'Ouest en Est, en fonction de la provenance du schiste qui les compose.

Sainte-Henriette est fait des déchets des fosses de l'Est du territoire. Aujourd'hui, les friches alentour en font un endroit peu engageant. Plusieurs projets d'aménagements ont été évoqués, toujours sans succès. Celui d'un RER devant relier le bassin minier à Lille est sans cesse repoussé : les détracteurs du projet estiment que les vibrations risqueraient d'affaiblir le terril doublement classé.



Avec sa forme pointue typique, Sainte-Henriette est préservé par deux fois. Au célèbre patrimoine de l'Unesco, depuis 2012, dans la catégorie « *paysage culturel évolutif* ». Et, moins connu, il bénéficie depuis 1993 d'une reconnaissance nationale au titre de la loi « *Paysage* » qui protège les éléments caractéristiques d'un territoire. Tellement caractéristique qu'il a fait l'objet d'une étude de la section géographique de la prestigieuse École nationale supérieure pour un compte rendu de terrain sur le bassin minier en 2010-2011. Quant au nom du terril, « *Sainte Henriette* », si l'histoire est plus ou moins romancée selon qui la raconte, les sources s'accordent pour dire qu'il vient d'Henriette de Clercq.

Sous prétexte de vouloir alimenter son parc en eau, elle fait creuser sa propriété par un ingénieur du nom de Georges Mulot. Un gisement de charbon est révélé en 1852. Sont alors créées les concessions des mines de Dourges et la ville de Oignies est une des premières du pays à avoir le gaz. Celui-ci est un aménagement public et culturel où l'on peut faire de nombreuses activités sportives qui sont proposés notamment des trails nocturnes.

Les effets négatifs:

- le terril peut produire des émanations de gaz qui peuvent être nocives pour la santé des populations.
- Personnellement nous pensons que le côté esthétique du terril saint Henriette gâche le paysage.

Les effets positifs:

- cela nous rappelle un moment de notre histoire culturelle.
- rend hommage aux mineurs de fond qui travaillaient à la mine.

Aménagement de proximité : Aquaterra



Son histoire :



Définition :

Une cokerie est une usine réalisant la synthèse de coke et de gaz manufacturé à partir de charbon par un procédé de distillation à sec.

Aquaterra la maison de l'environnement de l'Agglo (Henin-Carvin). Construit en 2013, il est situé au cœur du Parc des îles. C'est un site culturel basé sur des anciennes cokeries à Drocourt. Ancien site minier mis en service en 1930, est devenue au fil des années l'une des plus grandes d'Europe. Dès la production de son dernier défournement, la déconstruction du site est aussitôt envisagée.

En 2004, la cokerie est entièrement détruite et dépolluée partiellement et entreprise par Charbonnages de France. En 2006, la Communauté d'Agglomération Henin-Carvin envisage alors une reconversion de cette friche de 160 hectares en un parc paysager qui participera à une nouvelle perception du bassin minier.



Ancienne cokerie au Parc des Îles.

Ses idées :

Aquaterra met en valeur la protection de la nature et le développement durable. Il a été pensée pour être la moins énergivore possible.

On peut y visiter ses expositions, sa serre, ses jardins et son action apicole. Mais c'est aussi un lieu pédagogique : de nombreux ateliers sont proposés aux écoliers du territoire et au grand public.

De plus, son parc comporte des activités de loisirs pour toutes âges comme par exemple : des aires de jeux, des toboggans, des balançoires, des grands espaces de verdure et un lac. Des activités de détente sont aussi proposés, la marche et le vélo en font partis au même titre que le sport (la course).

Dans la voix du nord on y trouve quelque citation parlant de ses idées : « Quand il fait beau, il y a énormément de monde car les gens qui viennent se balader sur le site font souvent un petit tour par notre structure »



« On essaie toujours d'avoir une thématique environnementale que l'on fait découvrir sous différentes facettes, que ce soit à travers une sortie un peu sportive comme les randonnées vélo ou pédestres, sous forme d'ateliers sur la faune et la flore ou alors avec des mises en pratique comme la réalisation d'un potager écologique. »



Son financement :

Son action est public, il s'agit de l'agglomération d'Hénin-Carvin qui assume son rôle de maître d'ouvrage, notamment par le financement des travaux de reprise pour les bassins mais aussi pour la mise en sécurité du site par la fermeture de l'ensemble de son emprise centrale. Aquaterra, bâtiment exemplaire par son empreinte écologique totalement maîtrisée.



Michel Desvignes

Ce site intègre la Chaîne des Parcs, dessinée par Michel Desvignes, dans le cadre de la dynamique Euralens et la stratégie « Bassin Minier, Destinations Sports et Nature » définie par la MBM dans le cadre du Livre Blanc, acte II, de la Conférence Permanente du Bassin Minier.



Une œuvre de Michel Desvignes, paysagiste urbain

Ses points positifs et négatifs :

A travers cette présentation d'Aquaterra, nous pouvons constater plusieurs points positifs comme la protection de l'environnement, son action apicole, ses activités, son action pédagogique et ludique. Ainsi que son investissement dans sa réduction d'énergie (le moins énergivore possible). On peut surestimer le site pour ses bonnes actions.

Néanmoins, tout autour du parc, les usines peuvent être gênantes pour les visiteurs (pollution visuelle) et atmosphérique. Ce qui peut être gênant en été par rapport à la concentration en gaz contenue aussi dans les terrils.



Annexe 4
textes des élèves de 1 L1

« Nous ne savions pas ...



... que nous étions universels et exceptionnels ! »

Les élèves de 1L1 du Lycée F. Darchicourt Hénin-Beaumont

Mmes B., K. et Z.

Ces textes constituaient une invitation pour T. Amoon, conteuse en résidence CLEA sur le territoire de l'agglomération, à travailler avec la classe sur leurs origines familiales et leur rapport au bassin minier. Ils ont été travaillés en partenariat avec les professeurs d'histoire-géographie, de français et professeur-documentaliste.

Du côté de mon père j'ai des origines algériennes.

Ma grand-mère et mon grand-père sont d'après l'Etat français nés tous les deux le 19 janvier 1937 en Algérie. Cette date leur a été donnée parce qu'avec la guerre d'Algérie ils n'avaient plus de papiers. Mon grand-père était un Harki, il a combattu aux côtés des Français au moment de la guerre d'Algérie. Ils sont arrivés en France au cours de l'année 1962 à la fin de la guerre d'Algérie.

Ils ont été mis à deux dans « un camp de concentration » pour réfugiés algériens, à Nanterre. Ils ont vécu une année dans des conditions médiocres, ils avaient une petite cabane comme toit, le sol était de la boue, ils avaient une cuillère seulement et peu de nourriture. Ces camps ont été oubliés par beaucoup mais c'était un réel cauchemar pour tous les Harkis. Un an après en 1963, ils emménagent dans un appartement à Méricourt.

En 1966, ils s'installent définitivement à Calais ma ville natale où ils achètent une maison. La vie est devenue ensuite plus paisible pour eux.

M. Y., le 11/10/2018

Mes grands-parents sont nés en Algérie.

Les parents de ma mère sont nés en Algérie. Ils ont vécu là-bas, jusqu'en 1964. Mon grand-père voulait s'installer en France plus précisément à Douai car il avait trouvé un travail. Ma grand-mère l'a suivi par amour. Ils sont restés 42 ans en France.

Ils ont donné naissance à ma mère à Lille. Ils y sont restés un moment, puis en 1994, ils ont décidé tous les deux de retourner en Algérie car mon grand-père du côté paternel ne travaillait plus comme les mines avaient fermé et il préférait l'Algérie. Ma grand-mère n'appréciait pas le fait d'être aussi loin de sa famille.

Ma mère a donc grandi là-bas et à l'âge de 22 ans elle a rencontré mon père en Algérie. Lui était juste en vacances. Ils ont donc décidé de venir vivre en France car la vie était meilleure « là-bas », puis mon père ne voulait pas renoncer à sa vie française. Ils sont venus en France au bout d'un an de mariage, plus précisément à Evry-Malmaison. Au bout d'un an de vie en France, ils ont donné naissance à Ahmed et Nahid, puis moi.

Du côté de mon père, mon grand-père est né en Algérie. Il a vécu « là-bas » jusqu'au jour où le gouvernement Français l'a appelé pour venir en France travailler dans les mines. Il a dû quitter son pays et sa famille. Ma grand-mère du côté paternel est née en Algérie, elle a vécu « là-bas », elle a suivi mon grand-père par amour lors de sa migration en France, à Evry-Malmaison.

Ils ont donné naissance à mon père par la suite. Mon grand-père avait arrêté le travail dans les mines au bout de quelques années, mais comme ils avaient donné naissance à leurs enfants ils ne voulaient pas quitter le pays, ils sont donc restés en France les éduquer et aujourd'hui ils vivent encore ici. Mais ça ne les empêche pas d'aller passer leurs vacances en Algérie !!

Le 19/10/2018 à Hénin Beaumont F. D.

Mon grand-père Hamed était un cultivateur qui vivait de ses propres terres en Algérie, mais malheureusement cela n'était pas suffisant pour pouvoir en vivre convenablement.

Après être revenu de la guerre d'Indochine en août 1951, commence la guerre d'indépendance pour la libération de l'Algérie. Mon grand-père décide alors de s'engager dans l'armée française.

Le FLN (Front de Libération Nationale) déclare que les soldats Algériens engagés dans l'armée Française sont des traîtres. Ils ont donc l'obligation de quitter leurs pays pour la France à la fin de la guerre.

Arrivant avec sa famille en France en 1962, ils sont mis dans des camps. Ils sont logés sous des tentes, avant de pouvoir être logés plus dignement et trouver un emploi, d'abord dans les mines puis au Fournement de Drocourt, les Houillères. L'intégration et se faire accepter ont été particulièrement difficile pour eux.

Recette du Couscous Algérien de ma grand-mère Membarka :

Semoule, cuisson à la vapeur couvrant la semoule par-dessus et en dessous avec un torchon puis une fois la semoule cuite, la mélanger avec du beurre ou de l'huile on obtient une semoule sans grumeau.

"Préparation des ingrédients et de la sauce".

Viande de mouton qui ramènera tout le goût à la sauce. Cuisse de poulet + bœuf ; légumes — courgette, tomate, céleri, carotte et navet. Tomate concentrée + eau, sel/poivre, ail, oignons, piment et épice (Raz el Hanout) D'abord, nous faisons revenir le mouton avec l'ail puis le bœuf. On ajoute l'eau, la tomate concentrée, les carottes, le sel et le poivre. À demi- cuisson, on ajoute le poulet, courgette, céleri, tomate, raz el hanout. Ensuite, on laisse mijoter le tout à feu doux, pour à la fin avoir une sauce épaisse.

Le 19 octobre, H. A.

(Ma grand-mère paternelle est en train de faire un gâteau Polonais, un platzek, dans sa cuisine, je me pose plein de questions sur ma famille alors je lui demande.)

Moi :

-Mamie je peux te parler ?

(Elle arrête de battre les œufs et me répond)

Mamie :

-Oui ma puce dis-moi.

Moi :

-En histoire avec Madame Beraud, on étudie la migration, j'aimerais savoir l'histoire de la migration de tes grands parents et de ta maman.

Mamie :

-Oh ! Je suis contente que tu me poses cette question.

(Elle s'assoit et elle reprend)

-Je vais tout t'expliquer, assieds-toi avec moi.

(Je m'assieds en face d'elle et je commence à l'écouter avec attention)

-Alors d'abord, mes grands-parents sont nés tous les deux en Pologne à Kety. Ma grand-mère Aniela est née en 1898 et mon grand-père Olivier est née 1869.

Moi :

-Oh ! Quel beau prénom Aniela.

Mamie :

-C'était une brave femme.

Moi :

-Pourquoi ont-ils quitté la Pologne mamie ?

Mamie :

-Ah oui je vais t'expliquer, mon grand- père ne trouvait pas de travail en Pologne et il a décidé de travailler à la mine en France.

Moi :

-Il a laissé sa fille et sa femme ?

Mamie :

-Oui ma chérie, il devait gagner des sous pour sa famille. Mais tu sais ma grand-mère lui envoyait des lettres d'amour.

Moi :

-Ils s'aiment beaucoup ?

Mamie :

-Oh que oui ! Et c'est pour ça que quand ton arrière-grand-mère a eu deux ans, ma grand-mère a décidé de rejoindre son mari avec sa fille parce que mon grand-père jugeait que la vie en France était meilleure. Par conséquent en 1927 ma mère et ma grand-mère ont rejoint mon grand-père en France.

Moi :

-Je suis plus éclairée merci mamie.

D. C., 19 /10/18

Mon arrière-grand-père qui se prénomait Désiré est né en Wallonie dans les années 20. Il est venu dans le nord de la France pour travailler dans une usine. C'est dans cette usine qu'il a rencontré mon arrière-grand-mère. Dix ans après leur rencontre ils décidèrent de se marier

ensemble, ils ne l'ont pas fait avant car leurs parents n'acceptaient pas qu'ils se voient à cause de la différence de leurs classes sociales qu'il y avait entre les familles.

Mon père qui se prénomme Jérôme est né à Blois dans les années 70. Il est venu dans le nord de la France pour vivre avec ma mère. Mes parents se sont rencontrés grâce à un appel téléphonique puisque les sites de rencontres n'existaient pas encore. La première fois qu'ils se sont rencontrés mon père est venu en train dans le nord de la France pendant une semaine. Lorsqu'il repartit ils décidèrent de garder contact puisque le seul moment où ils pouvaient se voir était pendant les vacances. Un jour mon père décida de venir habiter dans le nord car c'était trop difficile de quitter ma mère à chaque fois. En 2003 mes parents décidèrent de se marier.

Ma famille possède une recette familiale qui s'appelle Pomme de terre à trou, elle est donnée de mère en fille depuis deux générations. Cette recette nous la mangeons quand toute la famille est réunie comme par exemple à Noël, pour les anniversaires, le nouvel an...

Ingrédients :

6 à 8 pommes de terre moyennes (pas trop petites quand même)

125 gr de bœuf haché

125 gr de chair à saucisse - 2 oignons

1 œuf

1 grosse cuillère à soupe de persil ciselé

1 cuillère à soupe de ciboulette ciselée

beurre

sel et poivre du moulin

Préparation :

Émincer les oignons.

Dans une poêle beurrée, faire revenir la valeur d'un oignon émincé.

Dans un saladier, mélanger l'oignon cuit, la viande, l'œuf, le persil et la ciboulette.

Saler et poivrer à convenance.

Éplucher et laver les pommes de terre.

A l'aide d'un couteau économe faire un trou à l'intérieur des pommes de terre, il faut réaliser une sorte de cylindre. Il est possible de s'aider d'une cuillère à café afin d'éviter la pomme de terre.

Ne pas jeter la chair des pommes de terre.

Farcir chaque pomme de terre, s'il reste de la farce ce sera l'occasion de faire quelques boulettes de viande. Faire fondre le beurre dans une poêle, et faire dorer les pommes de terre sur toutes les faces.

Saler et poivrer.

Ajouter la chaire des pommes de terre et le deuxième oignon émincé au centre de la poêle, saler, poivrer et saupoudrer de persil.

Couvrir et laisser cuire une heure en retournant les pommes de terre de temps en temps.

Vérifier la cuisson des pommes de terre avec la lame d'un couteau, si la chaire est encore dure, laisser cuire un peu plus.

L. M., le 6 novembre 2018

La migration de mes arrières grands-parents maternels.

La grand-mère de ma mère s'appelait Antonina et son grand-père Vanceslaw. Ils vivaient à Lodz en Pologne.

Lodz est une ville de Pologne qui lors de la première guerre mondiale a connu une bataille. Cette bataille opposait l'empire allemand et l'empire russe. Avec la guerre la situation de la Pologne était compliquée. Les populations s'entraidaient beaucoup pour surmonter cette bataille. Malgré la guerre les personnes ne se renfermaient pas sur elles-mêmes, elles parlaient un peu à tout le monde. Antonina et Vanceslaw se sont rencontrés. Ils se sont tout de suite appréciés, ils s'aimaient beaucoup. Antonina travaillait dans une usine de textile, Lodz étant le centre textile le plus important d'Europe en 1918. Vanceslaw lui était cordonnier.

Lors de la seconde guerre mondiale, la ville fut partiellement détruite. Heureusement Antonina et Vanceslaw avaient décidé d'immigrer avant. Ils ont pris cette décision car ils avaient perdu leur travail.

Ils ont immigré en France dans une petite ville : Calonne Ricouart située dans le Pas-de-Calais. Vanceslaw est alors devenu mineur et Antonina s'est mise à travailler dans les champs. Ils eurent une petite fille environ un an après leur arrivée. Cette petite fille s'appelait Sophie, ils vivaient tous les trois dans le bonheur. Vanceslaw est mort lorsque Sophie a eu 24 ans. Il avait attrapé la silicose à force de travailler dans les mines. Antonina et Sophie furent alors très tristes. Sophie s'entendait très bien avec sa mère et elles réussirent à surmonter cela. Sophie rencontra Yves à Calonne Ricouart. Ils tombèrent amoureux et eurent alors également une petite fille qu'ils prénommèrent Béatrice, ma mère. Antonina et ma mère s'aimaient beaucoup, Béatrice appelait Antonina « Boucha », ce qui veut dire grand-mère en Polonais.

Antonina était très appréciée et ce fut une peine énorme lorsqu'elle mourut. O.L.

Je m'appelle Claire je suis née à Valence en Espagne en 1906 mais aujourd'hui je vie en France. J'ai grandi dans mon magnifique pays qui est l'Espagne, ma famille et moi vivions très bien jusqu'à 1920, mais mon père a décidé que nous devons quitter Valence pour une vie meilleure.

Il voulait trouver un travail convenable en France car nous avions peu de moyens ici à Valence. Je n'étais pas d'accord, je ne voulais pas renoncer à tout ce qui me plaisait ici. Mais du haut de mes 14 ans je n'avais d'autre choix que de suivre mes parents.

Nous étions beaucoup à quitter l'Espagne pour des conditions de vie plus stable. Une fois arrivés en France plus précisément à Marseille mon père avait trouvé un travail dans l'agriculture. Tout était différent nous vivions mieux certes mais je regrettais mon pays.

Nous sommes restés un an seulement à Marseille, malgré la beauté de la ville nous l'avons quittée pour le Nord de la France. Cette fois encore cette décision ne m'enchantait pas. Après une longue route nous sommes arrivés à Carvin, mon père travaillait dans les mines. Le paysage était tellement différent, le climat également. Je me sentais totalement dépaylée alors que je me trouvais toujours en France. C'est à ce moment que l'Espagne m'a vraiment manqué. Finalement Marseille n'était pas si différent, mais en revanche Carvin était à l'opposé de mon ancienne vie.

Après un an de vie à Carvin, j'ai rencontré un jeune homme qui lui aussi venait d'Espagne et avait quitté le pays pour des raisons semblables aux miennes. Il était devenu la seule raison pour laquelle j'aimais vivre en France. Je suis tombée amoureuse de lui. Nous nous sommes mariés en 1924 et j'ai donc quitté le nid familial pour vivre avec lui. Nous avons comme ambition de retourner vivre en Espagne mais ce n'était pas simple, nous avons donc remis le projet à plus tard.

Entre 1931 et 1936 un grand nombre d'espagnols repartent en Espagne dû à la seconde République espagnole, ils sont donc confiants face aux promesses de la République du pays. Mais nous, nous sommes restés en France malgré la crise présente en France et les bonnes attentes espagnoles. Nous attendions notre première enfant, il était alors trop risqué de partir. Notre quotidien en France a finalement commencé à nous plaire et nous sommes restés puis nous avons demandé la naturalisation. Quand notre situation économique nous le permettait nous partions découvrir de nouveaux paysages français ou passer un peu de temps dans notre pays natal.

V.A., le 06/11/2018.

La médaille du travail de mon grand-père

Il a obtenu cette médaille en travaillant 20 ans pour la même entreprise.

Vingt ans à travailler dans l'entreprise E.C.I.A qui est devenue FORCIA. Elle est spécialisée dans les analyses, essais et inspections techniques.

Il l'a sûrement obtenue lors d'une réunion avec toute l'entreprise pour le féliciter de son travail et de sa rigueur.

La réunion se passe dans l'entreprise dans une ambiance joyeuse autour d'un verre, le patron se joint à eux pour profiter de cette récompense qu'il donne à tous ceux qui ont contribué au bon développement de l'entreprise en vingt ans. C'est ce jour-là que mon grand-père a eu cette fameuse médaille une très belle récompense pour un Homme ayant du courage et de la volonté.

Cet homme est un travailleur acharné, il a travaillé près de trente ans dans cette entreprise. Il a eu le même parcours professionnel que ma grand-mère avec qui il s'est marié.

C'était une époque où les patrons donnaient une médaille aux employés pour avoir travaillé 20 ans dans leurs entreprises ils leurs montraient ainsi leur : reconnaissance, les remerciaient de leur travail les patrons avaient quand même une reconnaissance envers leurs salariés. Ils les remerciaient du travail fourni.

Son salaire était d'environ 1000 euros, ce qui est très peu mais avec le salaire de ma grand-mère, cela suffisait pour vivre.

La Singer

Mon arrière arrière-grand-mère Henriette était couturière. Un jour, elle s'est mariée avec mon arrière arrière-grand-père Gustave. Pour son cadeau de mariage, Gustave lui a offert la plus récente et la meilleure des machines à coudre qui se trouvait être la Machine à Coudre Singer n°15 de 1926. Elle l'utilisait pour faire les vêtements de toute la famille, des plus petits aux plus grands. À sa mort c'est mon arrière-grand-mère Hélène qui en a hérité. Elle s'en est servie à son tour pendant des années et des années. Jusqu'au jour où un problème mécanique est survenu. Elle n'avait pas les moyens de faire réparer la courroie complète. Depuis ce temps, ma grand-mère l'a conservée sans la réparer. Puis est venu le tour de ma mère qui en a fait un élément de décoration.

A. B., 11.10.18.

Les prénoms dans ma famille sont transmis de génération en génération. La plupart sont vieux mais malheureusement aujourd'hui on n'entend plus ces beaux prénoms. Un soir j'ai beaucoup parlé à ma mère, je lui ai demandé pourquoi plus personne de nos jours ne s'appelle Monelle ou Jean-Pierre, elle m'a répondu « Aucun prénom n'est vieux car un jour on les entendra de nouveau ». La preuve je m'appelle Hortense c'est un vieux prénom mais aujourd'hui il revient de plus en plus. C'est pour cela que dans ma famille parfois nous nous inspirons du prénom de nos ancêtres, d'une part pour nous souvenir d'eux, pour montrer qu'on les aime et d'autre part pour donner une « nouvelle vie » à ces vieux prénoms.

Mon arrière-grand-mère s'appelait aussi Hortense en référence à la fleur hortensia puis mon père a le même prénom que son père, ma grand-mère se prénomme Monelle parce que c'était le prénom d'une héroïne de film et enfin mon arrière arrière-grand-père est un enfant retrouvé sans nom. Ma famille a décidé de l'appeler Crulis parce que il a été trouvé près d'une rivière en cru (qui déborde) et ma famille aime la fleur de lis, il se nomme donc Crulis. Les prénoms que je préfère dans ma famille sont : Sinéon Françoise Achille Auxilia Hortense Raphael Romaine Filomène Améline Sophie Woela Georgina Ce sont ceux que je préfère mais évidemment j'aime tous les prénoms dans ma famille.

T. H. 11/06/11/18

Annexe 5
extraits des diaporamas des élèves de 1STMG1

Le programme d'un voyage à l'échelle mondiale

Les paysages cariocas entre la montagne et la mer : Ils se situent à Rio de Janeiro. Sur ces paysages on peut observer une grande statue située sur les hauteurs de Rio de Janeiro, entre montagne et mer.



La statue de la Liberté : Elle se situe aux Etats-Unis à New York. Elle a été installée le 28 octobre 1886. C'est une grande statue qui est entourée par la mer. Elle symbolise la liberté et la déclaration d'indépendance américaine. On voit que la statue tient un livre et de l'autre main elle tient une lanterne. Le code des lois américaines et la lumière de la liberté. Elle fut construite et offerte par le peuple Français.

Le parc provincial dinosaur se situe au Canada, à Alberta et a été créé en 1955. C'est un parc qui contient les squelettes de dinosaures les plus importants au monde. On voit aussi sur la photographie choisie un espace de montagnes.



Le site archéologique Carthage se situe en Tunisie Carthage. C'est un endroit assez détruit, délabré, ruine.



à
en



Le Taj Mahal se situe en Inde à Agra au bord de la rivière Yamuna, ce qui signifie « le Palais de la couronne ». C'est un mausolée, une bâtisse de type religieux. Sa construction a commencé en 1631 et s'est finie en 1648. Sur le document choisi on voit la grandeur du bâtiment.



La grande Muraille se situe en Chine, c'est une fortification militaire chinoise. Sa construction débute entre 214 et 204 av. J-C. Elle mesure près de 6 260 km. « C'est un long chemin de pierre qui traverse les montagnes. »

L'opéra de Sydney se trouve en Australie. Il a été inauguré le 2 Mars 1959. Le bâtiment se trouve au bord d'un port, la construction est triangulaire. Elle fait 1,8 hectare. Il est devenu par son architecture futuriste un symbole de l'Australie.



Le parc national de l'on trouve des trouve en Indonésie Sonde orientale. C'est voit des montagnes et en 1980 et vise la espèce qui descend



Komodo est un parc où dragons de komodo. Il se sur une petite île de la une magnifique île où l'on l'océan. Cela a été ouvert conservation de cette des dinosaures.



Taputaputea : C'est une île de Ra'iatea, qui se trouve au cœur du « triangle Polynésien ». On y retrouve deux vallées boisées, une partie avec un lagon et des récifs coralliens ainsi qu'une bande de terre en pleine mer.



Palmyre est un Oasis du désert de Syrie au nord de Damas. Cet endroit qui abrite les ruines monumentales d'une grande ville antique. Ce fut l'un des plus importants foyers culturels du monde antique. Cela ressemble à un mélange entre une arène et un temple.

(Avant destructions)



(Palmyre après avoir été repris à Daesh)

Annexe 6
exemples de flyers des élèves de 1res



Un voyage autour du monde avec le PMU 😊



Venez voyager pour découvrir de nouveaux paysages et des sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO !

De nouvelles découvertes vous attendent, comme l'Opéra de Sydney ...



... le Dragon de Komodo qui est une espèce très rare...



Dragon de Komodo



Le site de Palmyre



Opéra de Sydney



Paysages Caraïbes



Grande muraille de Chine



Le parc provincial dinosaures



Le Taj Mahal



Site archéologique de Carthage



Statue de la liberté

Nos Destinations :

- 1. Palais royal des expositions et jardin, Carlton :**
Ce patrimoine est un bâtiment et un terrain qui a été conçu pour les grandes expositions internationales de 1880 et 1886 à Melbourne. Il se situe à Victoria, Australie. Ce patrimoine est un bien Culturel. Ce patrimoine est apparu en 2004 au PMU.
- 2. Parc National Du Grand Canyon :**
Ce patrimoine est un chef d'œuvre naturel de près 1500m. Ses strates horizontales retracent une histoire géologique de 2 milliards d'années. Il se situe dans l'Arizona aux Etats-Unis. Ce patrimoine est un bien naturel. Ce patrimoine est apparu en 1979 au PMU.
- 3. Ville préhispanique de Chichén-Itzá :**
Ce patrimoine est l'un des plus grands centres mayas. Il y a plusieurs bâtiments sur le site. Il se situe au Yucatan, au Mexique. Ce patrimoine est un bien culturel. Ce patrimoine est apparu en 1988 au PMU.
- 4. Île Saint Kilda :**
Ce patrimoine est un archipel volcanique. Il comprend les îles : *Hirta, Dun, Soay et Boreray*. C'est l'une des plus hautes falaises d'Europe, qui contient des milliers d'espèces en voie de disparition. Ce patrimoine est un bien mixte (Culturel et Naturel). Ce patrimoine est apparu en 1986 au PMU.
- 5. Parc National Des Volcans d'Hawaï :**
Ce patrimoine est un parc présent dans l'océan pacifique. Il y a dans celui-ci les deux volcans les plus actifs du monde. *Le Mauna Loa et le Kilauea*. Le paysage change au gré des éruptions volcaniques et coulées de lave. Il héberge aussi des espèces vivantes très rares. Ce patrimoine est un bien Naturel. Il est apparu en 1987 au PMU.
- 6. Région de Laponie :**
Ce patrimoine est une région de Suède, dans la région Circumpolaire. La région constitue le plus vaste et le plus ancien espace où se pratique encore un mode de vie ancestrale. Néanmoins cet espace est désormais menacé. Ce patrimoine est un bien mixte (Culturel et Naturel). Il est apparu en 1996 au PMU.
- 7. Presqu'île De Valdés :**
Ce patrimoine est un site important dans le monde car il est destiné à préserver les mammifères marins tel que les Baleines Franches et les Éléphants de mer. Ce patrimoine est un bien Naturel, présent en Argentine. Il est apparu en 1999 au PMU.
- 8. Cathédrale Notre-Dame de Tournai :**
Édifiée dans le premier moitié du XIIe siècle, la cathédrale de Tournai se distingue par une nef romane d'une ampleur exceptionnelle, par la grande richesse sculpturale de ses chapiteaux et par un transept chargé de cinq tours annonciatrices de l'art gothique. Située en Belgique, il est apparu en 2000 au PMU.
- 9. Parc Nationale de Khangchendzonga :**
le parc national de Khangchendzonga comprend une diversité unique de plaines, de vallées, de lacs, de glaciers et de montagnes spectaculaires couvertes de forêts anciennes et couronnées de neige, parmi lesquelles se trouve le troisième plus haut sommet du monde, le mont Khangchendzonga. Situé dans la chaîne himalayenne en Inde, il est apparu en 2016 au PMU.

Annexe 7

exemple de scénario de voyage réalisé par les 1STMG1

Scénario de voyage

Nous voyageons pour découvrir de nouvelles cultures, de nouveaux paysages, notre plaisir de voyager, de nouvelles gastronomies, Pour découvrir d'autres façons de vivre et rencontrer de nouvelles personnes.

Nous pouvons vous présenter en premier lieu Rio de Janeiro pour découvrir ses magnifiques paysages cariocas entre la montagne et la mer, de belles cultures brésiliennes. Suite à Rio de Janeiro, New York qui est la deuxième ville proposée au voyage, ici nous pourrions visiter la célèbre statue de la liberté, vous pourriez vous promener sur la Madison Avenue qui est connue pour ses magasins de luxe. Le troisième lieu desservi pour ce voyage est au Canada : le Parc provincial dinosaure qui est situé au Canada, la très célèbre poutine à goûter un plat typique au Canada. Pour continuer ce très joli voyage, dirigeons nous en Tunisie, afin de visiter le site archéologique de Carthage, celui-ci représente un site datant du IX^e siècle av. J.-C. Partons découvrir l'Inde avec le célèbre Taj Mahal, qui est un immense mausolée funéraire de marbre blanc, construit avec une très belle architecture indienne, et aussi sa gastronomie. La Chine et sa très grande Muraille de Chine est au programme, une promenade est prévue sur cette immense muraille de chine avec une vue magnifique. Direction l'Australie, plus précisément à Sydney, pour y visiter l'opéra. L'Opéra de Sydney se compose de trois groupes de « coquilles » voûtées et entrelacées qui abritent les deux principaux lieux de représentation et un restaurant nous pourrions y goûter leurs plats présentés. Partons en Indonésie, afin de visiter le parc national de Komodo, Nous pourrions voir ici, des animaux appelés « Dragons de Komodo » qui vivent en pleine nature. Tahiti est l'avant dernier site que nous irions visiter : Taputapuatea, un ancien centre politique, cérémoniel et funéraire, et nous profiterons des massages , des promenade à cheval sur la plage, des balades en bateau. Pour terminer ce tour du monde, la Syrie est le dernier pays prévu sur la liste du voyage, nous y allons principalement pour découvrir le site de Palmyre.

Le Patrimoine mondial de l'UNESCO, ou patrimoine de l'humanité, est un ensemble protégés par l'UNESCO, l'institution de l'ONU chargée de l'éducation, des sciences et de la culture. Le but du PMU est de préserver et transmettre ce patrimoine aux générations futures. Pour figurer sur la liste, les sites doivent avoir une valeur exceptionnelle, universelle. Comme les différents sites que nous vous proposons de visiter !

Annexe 8
extraits des travaux des élèves de 1L3



Une pièce de théâtre

Hamza et Assia veulent voyager et visiter le monde. Ils décident alors de contacter une agence de voyage, qui leur propose un programme autour du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

HAMZA : Sais-tu ce que signifie « UNESCO » ?

ASSIA : Cela signifie « Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture », je sais aussi que cette institution est née le 16 novembre 1945 après la seconde guerre. Son sigle représente le Parthénon d'Athènes en Grèce. (*Montrant le sigle sur son portable*).



HAMZA : Et qu'est-ce que le Patrimoine mondial de l'UNESCO ?

ASSIA : C'est un ensemble de lieux culturels et naturels du monde entier ! La liste compte 1092 sites ! Nous en visiterons 11 !

HAMZA : Chouette ! (*Sautillant de joie*) Ça va être génial ! J'ai tellement hâte ! Allons préparer nos valises !

ACTE 1 – SCÈNE 1

Ils débutent leur voyage quelques jours plus tard sur le territoire français en direction du Palais de Versailles, dans les Yvelines. Le frère et la sœur prennent part à une visite guidée du château et des jardins.

GUIDE : Le Palais de Versailles fut la résidence des rois Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.

Le frère et la sœur ne peuvent s'empêcher de prendre de nombreuses photos et de poser des questions.

ASSIA : (*s'adressant au guide*) Quelles sont les superficies du palais ?

GUIDE : Il s'étale sur 63 154 m², répartis en 2 300 pièces, dont actuellement, 1 000 pièces de musées.

HAMZA : Quand a-t-il rejoint le Patrimoine mondial de l'UNESCO ?

GUIDE : Ce monument fut inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979.

ACTE 1 – SCÈNE 2

Ils prennent ensuite l'avion à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaule direction le Golfe de Porto, sur la façade occidentale de la Corse. Hamza décide de se baigner tandis qu'Assia s'instruit au bord de l'eau.

ASSIA : Hamza ! Tu savais que le littoral du Golfe de Porto mesure 11 800 hectares ? Le littoral du golfe fait partie du Parc naturel régional de Corse. Le golfe est partagé entre les anciennes pièves de Sia et Salogna. Le site a été inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1983.

HAMZA : Je m'en fiche, il y a des animaux par ici ?

ASSIA : Pff.... On y trouve des goélands, des cormorans et des aigles de mer.

HAMZA : Super !

ACTE 2 – SCÈNE 1

Quelques jours plus tard, nos deux personnages s'envolent en direction de l'Algérie, pays qu'ils ont déjà visité de nombreuses fois.

HAMZA : Où allons-nous aujourd'hui ?

ASSIA : A la Casbah d'Alger !

HAMZA : Qu'est-ce que c'est ça ?

ASSIA : « Casbah » signifie « vieille ville » en arabe, c'est un quartier incontournable d'Alger à l'architecture somptueuse. Ce site a été inscrit au Patrimoine mondial en 1992. Elle est aussi un symbole de la culture algérienne, un objet d'inspiration artistique et le siège d'un savoir-faire artisanal ancestral. Cet artisanat s'exprime à travers la confection de robes traditionnelles, de tapisseries ou encore de savons.

HAMZA : Et qu'est-ce qu'on y retrouve ?

ASSIA : On y trouve de nombreux lieux parmi la mosquée Ketchaoua, la mosquée El Djedid ou encore le Palais de Jenina. La Casbah a été inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1992.

ACTE 2 – SCÈNE 2

Le lendemain, Assia et Hamza prennent l'avion en direction du parc national du Mont Kenya. Ils vont à présent escalader le mont avec plusieurs autres touristes. Ils s'y rendent en autocar accompagnés d'un guide.

GUIDE : (*prend son micro*) Mesdames et messieurs, je vais vous présenter le parc national du Mont Kenya avant de débuter notre activité escalade. Le Parc National du mont Kenya est un parc établi en 1949 pour protéger la région du mont Kenya. C'était à l'origine une réserve forestière ; il est désormais intégré au sein de celle-ci. Le mont est un ancien volcan éteint qui, durant sa période d'activité aurait atteint 6.500 m. Ce parc a une forte influence sur le tourisme et l'économie locale. Avez-vous des questions ?

HAMZA : (*lève la main*) Oui moi ! Il y a des animaux ici ?

GUIDE : Bien sûr, on peut retrouver des pumas, des éléphants ou encore des rhinocéros noirs.

ASSIA : (*lève la main à son tour*) Quand le parc a-t-il été inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO ?

GUIDE : Il fut inscrit au patrimoine mondial en 1997.

ACTE 3 – SCÈNE 1

4000 kms plus tard, le frère et la sœur se retrouvent sur le territoire Indien, à Agra, dans l'Etat de l'Uttar Pradesh.

HAMZA : (*à sa sœur*) Quelle est la visite du jour ?

ASSIA : (*jette un œil à la brochure*) Aujourd'hui nous allons visiter le mausolée du Taj Mahal. Ce monument fut inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1987. C'est un somptueux monument funéraire construit par l'empereur moghol musulman Shâh Jahân en mémoire de son épouse Arjumand Bânu Begam. Quel bel acte d'amour !

Ils se dirigent donc vers le palais, mais beaucoup de touristes sont présents.

HAMZA : Reculons, nous aurons une meilleure vue d'ensemble ! ON FAIT LA COURSE !! *(Se met à courir).*

ASSIA : *(s'énerve)* Ralentis !

HAMZA : J'AI GAGNÉ !!

ASSIA : *(prend sa respiration)* La vue est vraiment magnifique ! J'aime beaucoup les jardins, et le palais est parfaitement structuré.

HAMZA : Quelle est sa superficie ?

ASSIA : Le palais mesure 73 mètres de haut. *(Sort son appareil photo).* Cette visite est définitivement ma favorite !

ACTE 3 – SCÈNE 2

Hamza et Assia prennent maintenant l'avion direction la Chine, afin de grimper sur la grande muraille. Ils sont armés de tenues adéquates pour le soleil et d'appareils photos.

ASSIA : *(à son frère)* Tu savais que la grande muraille est la plus longue construction humaine au monde !! La longueur totale des murs serait de 6 259,6 km², c'est fascinant !

HAMZA : Nous n'allons pas l'explorer en entier ? Je suis déjà fatigué....

ASSIA : Non ne t'inquiète pas ! Ça serait beaucoup trop long, elle part de la frontière sur la côte au nord de Beijing et va jusqu'au désert de Gobi. Par ailleurs, elle fut inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco en 1987.

HAMZA : Et qui l'a construite ?

ASSIA : C'est Qin Shihuang, Premier Empereur de Chine et fondateur de la dynastie Qin.

HAMZA : Assia j'ai faim.

ASSIA : *(souponne)* Encore quelques mètres mon grand !

ACTE 4 – SCÈNE 1

Nos personnages se trouvent maintenant en Indonésie, dans les Petites Îles de la Sonde, à la découverte du Parc National de Komodo. Pour la visite, ils ont le privilège de faire un tour en hélicoptère afin de survoler tout le parc. L'hélicoptère vient juste de décoller.

HAMZA : C'est géant Assia !!!

ASSIA : *(en pleine lecture de la brochure)* Tais-toi deux secondes, j'essaie de lire. Tu vois ces trois îles là-bas ? Ce sont les îles de Komodo, Rinca et Padar. La superficie totale du parc est de 1 817 km², pour une superficie terrestre de 603 km².

HAMZA : Tu crois qu'on peut voir des animaux ici ?

ASSIA : Bien sûr ! Les îles que tu peux voir sont habitées par une population d'environ 5700 lézards géants.

HAMZA : C'est génial ! Et quand a été inscrit ce site au Patrimoine mondial ?

ASSIA : Il fut inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1977.

ACTE 4 – SCÈNE 2

3000 kms plus tard, Hamza et Assia débarquent non loin de l'Australie, direction la Grande Barrière. Ils vont aujourd'hui faire de la plongée sous-marine.

HAMZA : *(d'une voix surexcitée)* On va porter des combinaisons ?

ASSIA : Oui Hamza, on aura même des bonbonnes d'oxygène pour rester plus longtemps dans l'eau. Mais avant ça, on va s'intéresser à la Grande Barrière. *(Prend sa brochure).* Aussi appelée la Grande Barrière de Corail, elle s'étire sur plus de 2 600 kilomètres depuis Bundaberg jusqu'à la pointe de la péninsule du Cap York, couvre une superficie de 344 400 km². Le site a été inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1981.

HAMZA : On verra des poissons n'est-ce pas ?

ASSIA : Oui !! La Grande Barrière détient plus de 400 espèces de coraux, 1500 espèces de poissons et 4000 espèces de mollusques.

ACTE 5 – SCÈNE 1

Le frère et la sœur débarquent à l'aéroport international JFK à New York. Ils sont munis d'une brochure de l'UNESCO et ils sont accompagnés d'un guide américain. Ils prennent alors le bateau pour se diriger jusqu'à la Statue de la Liberté.

ASSIA *(s'adressant au guide)* : raconte nous l'histoire de ce monument !

GUIDE : Elle fut construite en France en 1886 et fut offerte par les français, pour célébrer le centenaire de la Déclaration d'Indépendance Américaine. Elle fut d'ailleurs inscrite au Patrimoine mondial en 1984.

HAMZA *(s'émerveille)* : Elle est énorme ! Quelles sont ses dimensions ?

GUIDE : Elle pèse 204 tonnes et mesure près de 92 mètres de haut.

Bassin minier Patrimoine mondial

ASSIA : Allons à l'intérieur ! J'ai hâte de voir la vue d'en haut.

Ils se dirigent alors vers le guichet, achètent 3 tickets et au bout d'un moment, arrivent au sommet.

HAMZA (*se met à courir jusqu'à la vitre*) : C'est géant !

ASSIA : (*prenant des photos*) New York est une ville vraiment magnifique !

ACTE 5 – SCÈNE 2

Le lendemain, Hamza et Assia montent dans un autobus pour se rendre jusqu'au Canada. Assia porte des vêtements de randonnée pour visiter le Parc provincial Dinosaur, au Canada. Quant à Hamza, il est équipé de jumelles et d'une tenue de safari.

ASSIA (*s'adressant à son frère*) : Hamza, on ne verra pas de dinosaures !

HAMZA : On ne sait jamais !

ASSIA : Cette fois nous n'aurons pas de guide, mais l'UNESCO nous a fourni une brochure pour nous renseigner sur le parc.

HAMZA : Je veux juste voir des dinosaures !

ASSIA (*soupire*) : Bref... La brochure m'indique que ce site renferme de nombreux fossiles vieux de 75 à 77 millions d'années, c'est fascinant ! Il fut inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 1979.

HAMZA : Où sont les dinosaures ?

ASSIA : Et bien parmi les fossiles on peut trouver près de 60 espèces de dinosaures réparties en 45 genres et en 14 familles !

HAMZA : Regarde celui-là ! Il est énorme ! Et quand est-ce que nous verrons des dinosaures ?

ASSIA (*soupire à nouveau*) : Plus tard Hamza, plus tard.....

ACTE FINAL

La dernière étape de leur voyage est le Bassin minier, dans le Nord de la France. Hamza et Assia y habitent, ils sont donc invités à la fosse d'Arenberg à Wallers pour présenter le site.

HAMZA : (*prend le micro*) : Bonjour à tous, nous allons aujourd'hui vous présenter le Bassin minier. Le Nord-Pas-de-Calais offre un paysage remarquable façonné par trois siècles (du XVIIIe au XXe siècle) d'extraction du charbon. Il informe sur les conditions de vie des mineurs et sur la solidarité ouvrière.

ASSIA : Les 120 000 hectares du site sont constitués de 109 biens individuels qui peuvent être des fosses, des chevalements, des terrils, des infrastructures pour le transport de la houille, des gares ferroviaires, des corons et des cités de mineurs comprenant des écoles, des édifices religieux, des équipements collectifs et de santé, des bureaux de compagnies minières, des logements de cadres et châteaux de dirigeants, des hôtels de ville, etc. Le site témoigne de la recherche du modèle de la cité ouvrière, du milieu du XIXe siècle aux années 1960, et illustre une période significative de l'histoire de l'Europe industrielle.



Fin du voyage.

Extrait d'une autre production :

Victoire, Martin. Votre mission, si vous l'acceptez consiste à visiter les dix sites suivants du Patrimoine mondial de l'UNESCO :

Le château et le parc de Versailles (Paris)

La statue de la Liberté (New-York)

Le parc provincial Dinosaur (Alberta)

Les lagons de la Nouvelle-Calédonie

L'Opéra de Sydney (Australie)

La grande Muraille de Chine

Le Taj Mahal (Inde)

Le parc national du mont Kenya

Le site archéologique de Carthage (Tunisie)

Les Fjords de l'Ouest de la Norvège

Dans chacun des sites vous trouverez une lettre qui vous permettra de trouver le onzième site qui répond à l'énigme suivante :

« Ils descendent pour piller

La terre noire des montagnes

C'est un croissant formé

Par les hommes de la campagne ».

Les deux premières lettres sont : B et M

Bon courage les enfants.

A l'issue du périple :

CHAPITRE XII

« Martin, nous avons les lettres suivantes : S, S, N, I, B, A, R, E, N, I, I, M. Et le poème disait :

« Ils descendent pour piller

La terre noire des montagnes

C'est un croissant formé

Par les hommes de la campagne »

- Je pense que cela se trouve en France, ajouta Victoire.

- Les terres noires des montagnes, et un croissant... Réfléchit Martin. Les montagnes noires peuvent être les terrils, dit alors Martin.

- Mais, tu as raison Martin, on rejoint le BASSIN MINIER ! Dit-elle en marquant les lettres trouvées dans le bon ordre. Tu es génial, dit-elle ! ».

[...]

Leur grand-père les emmène dans la ville d'Oignies où se trouve un ancien puits de mine.

« Les enfants, je vous présente la première partie de votre surprise, bienvenue à Oignies ! Vous avez fait bon voyage ? » demanda-t-il en arrêtant la voiture.

« C'était génial grand-père, c'était magnifique !

- Pourquoi tu nous emmènes ici ? demanda Martin impatient d'en savoir plus.

- Mon père était mineur, il a terminé sa carrière ici dans les fosses du 9-9bis. Ce sont deux puits de mine mis en activité en 1930, ils ont été tardifs à s'ouvrir. Comme vous devez le savoir, la région Nord-Pas-de-Calais regroupait beaucoup de mines puisqu'en dessous gisait beaucoup de charbon.

Le Bassin minier fait partie du Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012. Il est en forme de croissant, c'était écrit dans l'intitulé de votre mission, sourit le grand-père. Le terril en forme de cône, est le numéro 10 il est par là-bas, pointa le grand-père. Les terrils sont formés à partir d'autres roches dont n'avaient pas besoin les exploitants de charbon. Le puits numéro 9 faisait 828 mètres de profondeur et le 9 bis 578 mètres, c'est beaucoup. Il faut savoir les enfants, qu'à l'âge de Victoire, les enfants de l'époque travaillaient, ils étaient envoyés dans les mines et extrayaient le charbon dans des endroits très petits où de grands hommes ne pouvaient pas se rendre.

- Ça devait être horrible, dit Victoire.

- Ça l'était oui, mon père a commencé le travail à seize ans, heureusement pour lui, il n'a pas eu cette maladie, la silicose. Les mineurs l'attrapaient dans les mines. C'est aussi dans les mines que pouvaient se produire des accidents, pour descendre, les mineurs avaient des combinaisons et portaient des casques avec des lampes. Les lampes fonctionnaient grâce à une flamme, cela pouvait provoquer des explosions lorsque du gaz restait au fond de la mine, on appelait ça les coups de grisou. Et nous voilà devant le chevalet, c'est une sorte d'ascenseur avec lequel les mineurs et les chargements descendaient et remontaient de la mine. Il existe encore beaucoup d'autres sites comme celui-ci que l'on pourra aller visiter ensemble une prochaine fois ! » s'enthousiasma le grand-père.

La visite finit devant l'entrée du bâtiment, où elle avait commencé.

« Maintenant, retournez-vous, rit le grand-père.

- Bonjour ! S'exclament Tyler, le guide de New-York, Vanolee et Amaïs, les sœurs de la Nouvelle-Calédonie avec qui Martin et Victoire ont fait de la plongée. Yann Phos, le chanteur de Sydney, Meili, leur amie Française de Chine et Tessa la guide du Taj Mahal.

- On aimerait bien visiter les trésors de votre région, puisque vous êtes venus voir les nôtres dit Amaïs.

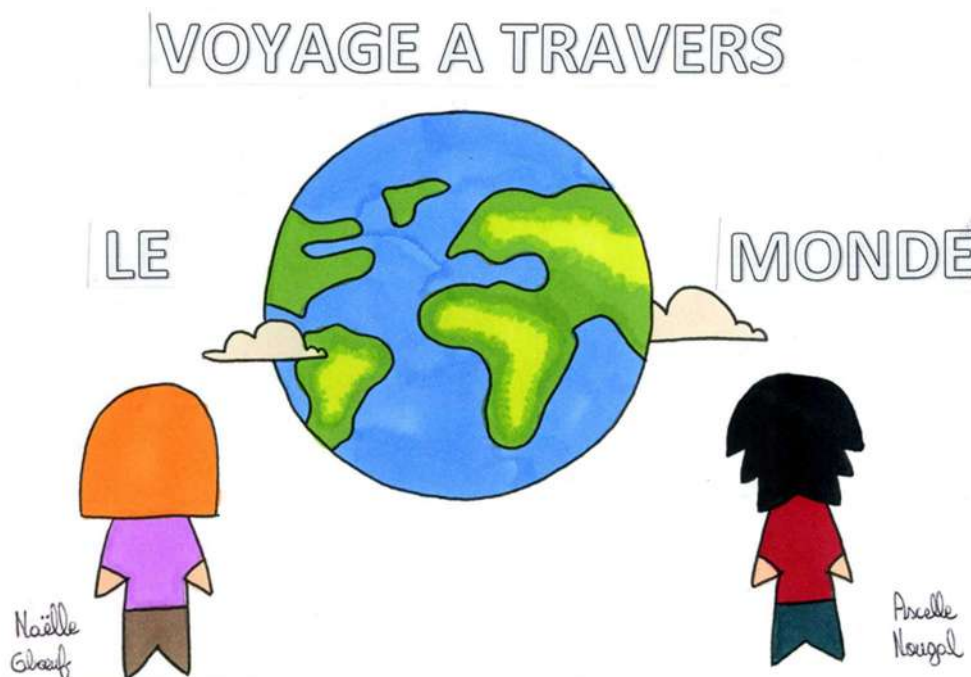
- On aimerait beaucoup en savoir plus sur le Bassin minier, et surtout les mines, continua Tessa.

- À vous de jouer les guides ! » Rit alors Yann Phos.

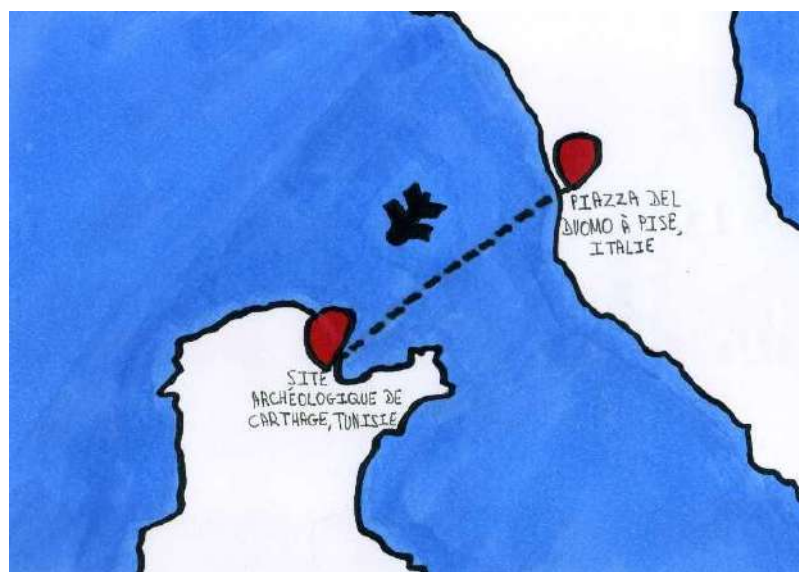
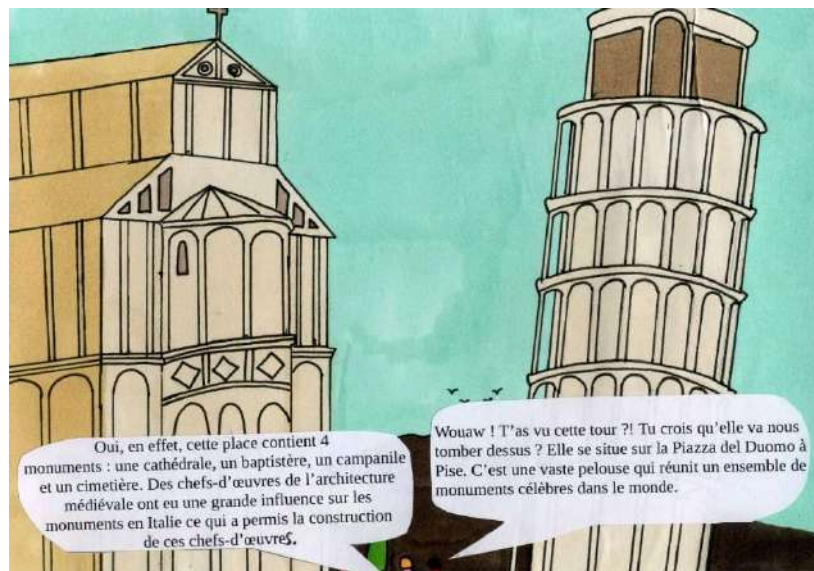
Victoire et Martin se regardent avant de s'exclamer :

« Suivez nous ! »

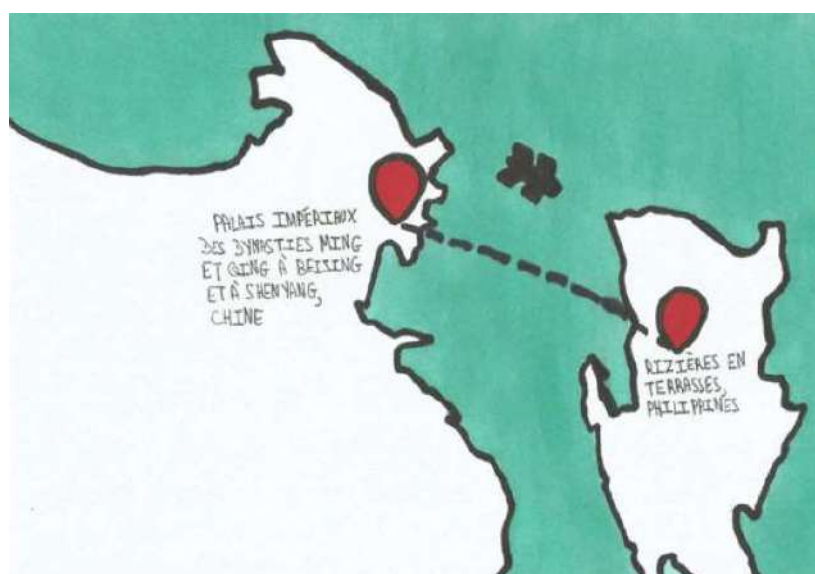
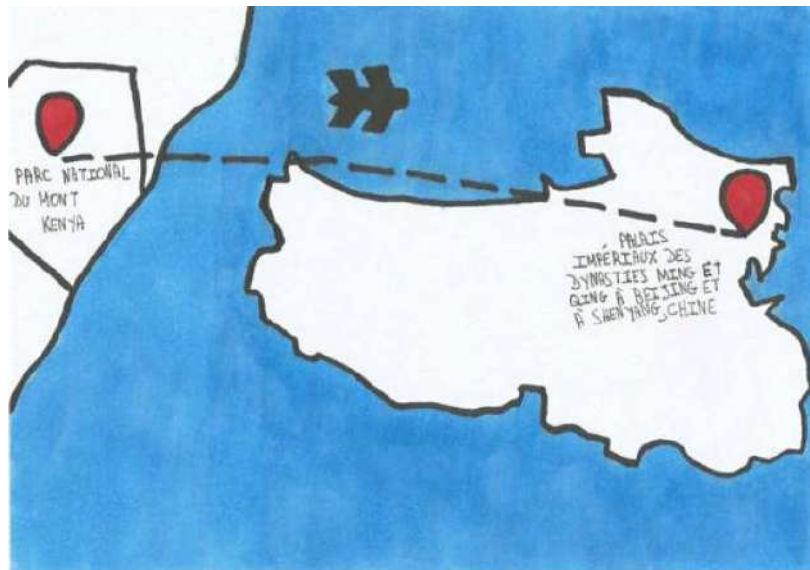
Bande dessinée : « Voyage à travers le monde »

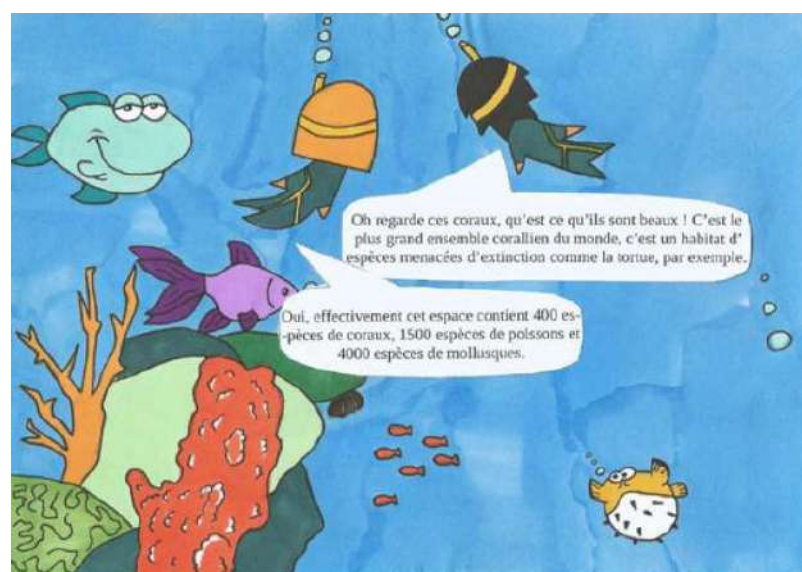
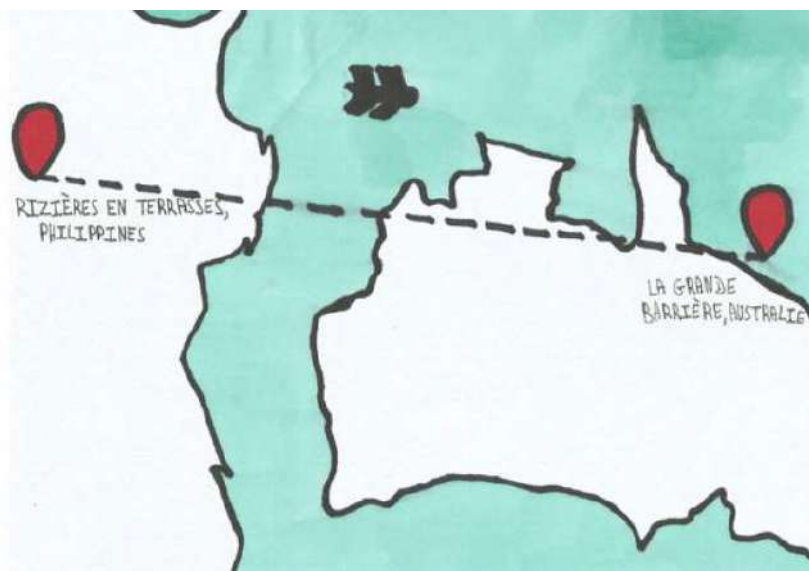


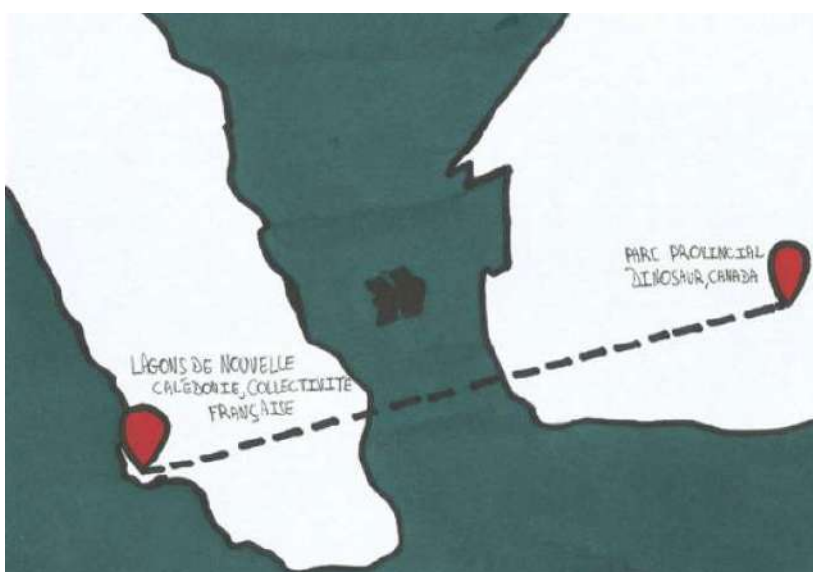
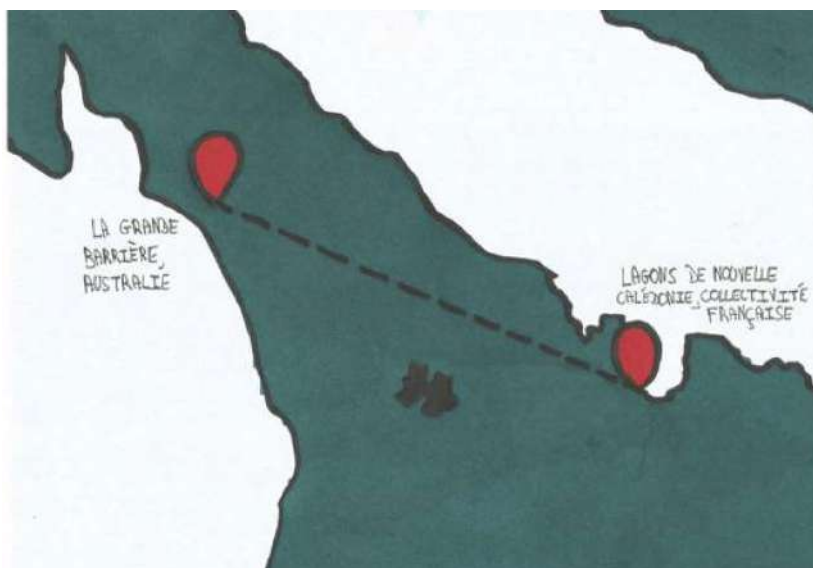


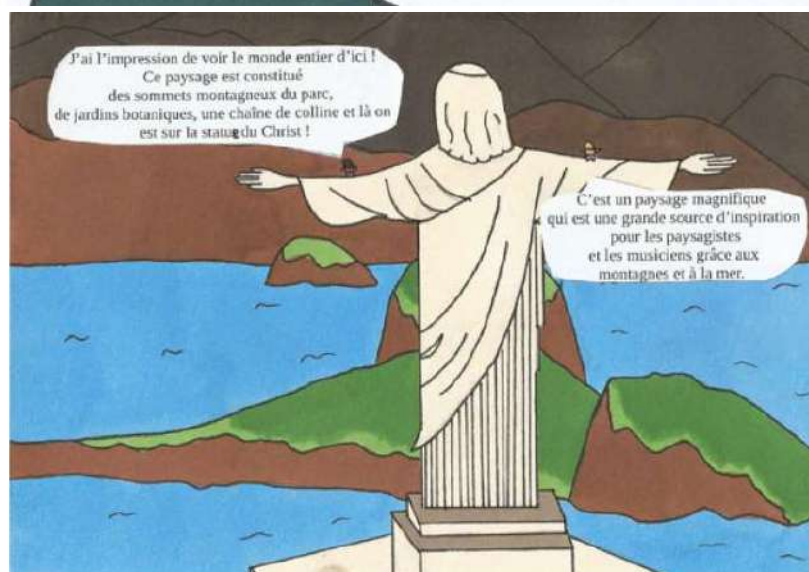
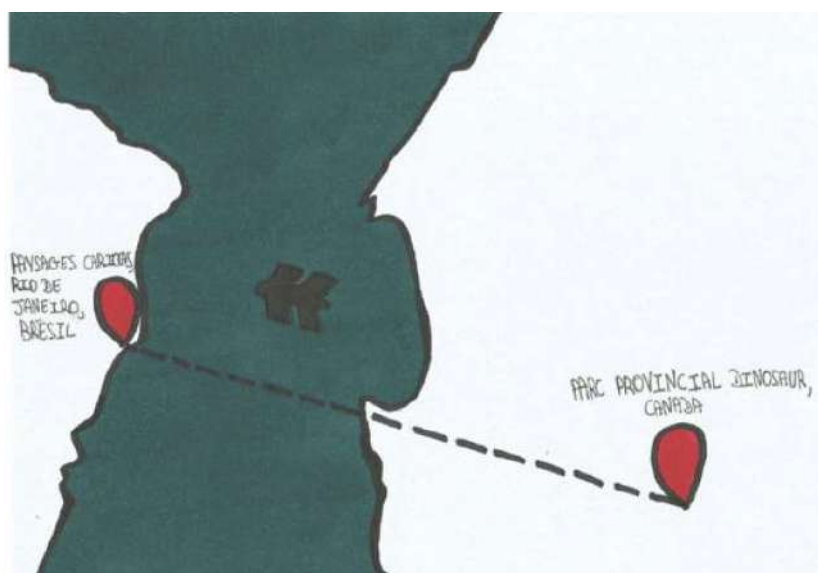


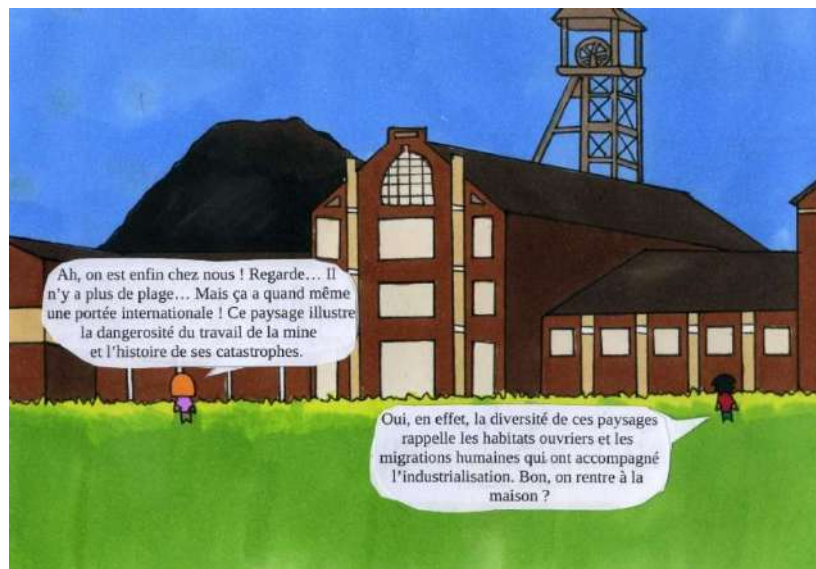












Annexe 9
extraits des recherches des TST2S1

Le bassin minier inscrit au titre du Patrimoine de l'UNESCO

Le bassin minier du Nord-Pas-De-Calais est inscrit au Patrimoine de l'UNESCO depuis trois siècles avec ses paysages remarquables ainsi que l'extraction du charbon.

Il est constitué de 109 biens individuels dont des fosses, des terrils, des infrastructures de transports, des gares ferroviaires, des corons et des villages comprenant des écoles, des édifices religieux, des équipements collectifs et de santé, des bureaux de compagnies minières, des hôtels de villes, des logements de cadres et châteaux de dirigeants et bien d'autre encore...

C'est un site qui témoigne sur la recherche de la cité ouvrière, du milieu du XIXe siècle aux années 1960.

Il illustre aussi une période significative de l'histoire de l'Europe Industrielle et il informe sur les conditions de vie des mineurs et sur la solidarité ouvrière.

Annexe 10 : comptes rendus écrits par les élèves de TS2 suite à la conférence de Marie Patou

Coralie et Célia TS2

Conférence sur l'UNESCO

Qu'est-ce que le Patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Le Patrimoine mondial de l'UNESCO est un ensemble de biens culturels et naturels protégés par l'organisation car ces biens représentent un intérêt pour l'histoire du monde. Ils peuvent être protégés pour plusieurs raisons, soit pour prouver leur existence et pour que l'on ne puisse pas douter de ce qui s'est réellement passé, ou encore pour protéger des espèces en voie d'extinctions, ou simplement pour faire connaître les sites que l'UNESCO juge exceptionnels. Le fait d'être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial procure des avantages au pays qui possède le site comme, la possibilité d'avoir une aide financière, une reconnaissance universelle, en cas de dégâts naturels comme une inondation, de bénéficier de l'aide des autres pays qui ont eux aussi des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, cela peut également favoriser une augmentation du tourisme sur les sites. Chaque année la Liste du patrimoine mondial est revue, de nouveaux sites intègrent la Liste et d'autres peuvent en sortir. En effet, malgré le fait d'être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO des conventions sont faites entre le pays possesseur du bien et l'UNESCO pour préserver au mieux le site. Or si ces conventions ne sont pas respectées l'UNESCO peut décider de rayer le bien de la Liste.

Comment entrer sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ?

On ne rentre pas sur la Liste du patrimoine mondial par hasard ou parce que le pays a décidé d'y entrer ! Pour espérer que son site intègre la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ; il faut monter un dossier de candidature qui prend parfois plusieurs années à être constitué. Ce dossier doit comporter plusieurs choses : la démonstration de son unicité et de son universalité, sa description, sa localisation précise, la démonstration de son authenticité puis un plan de gestion qui vise à protéger le bien sur plusieurs années. Il s'écoule 18 mois entre le dépôt du dossier et le verdict du Comité. Le dossier est tout d'abord vérifié une première fois pour voir s'il est bien complet, s'il ne l'est pas il est alors renvoyé, s'il l'est alors une deuxième analyse du dossier est faite par des experts qui vérifient que le bien présente bien les critères d'entrée sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. La plupart du temps des experts viennent sur les lieux pour vérifier l'authenticité du dossier. À la suite de l'expertise, le Comité du patrimoine mondial décide ou non d'inscrire le bien présenté sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le bien ne doit pas rentrer dans les 10 critères mais au moins 1. Voici quelques-uns de ces critères : un chef d'œuvre du génie humain, apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue, un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine...

L'exemple du Bassin minier du Nord- Pas- de- Calais.

Il est très important pour le Nord, de posséder sur la Liste du patrimoine mondial, son Bassin minier qui est le plus important de France. Cette inscription a provoqué beaucoup de réactions parfois très

négligentes remettant en cause les critères de sélection de l'UNESCO. Outre ces réactions, son inscription a permis de casser les préjugés sur le Nord et a favorisé son activité touristique.

Louise

TS2

Conférence de Marie Patou sur le Patrimoine mondial de l'Unesco :

La conférence du jeudi 31/01 portait sur la région du Bassin minier et plus particulièrement sur sa récente inscription à la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre de paysage culturel. Marie Patou, chargée de mission pour l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial, a commencé par relever les différents mots qui venaient à l'esprit des élèves lorsqu'on leur parle de cette région. La plupart des termes donnés par les élèves avaient une consonance négative : gris, triste, pauvre... Dans ces conditions et à première vue, il nous était difficile de comprendre la présence de ces sites au sein du Patrimoine mondial. La conférence avait alors pour but de nous expliquer les critères d'une inscription sur cette Liste et ce que l'inscription du Bassin minier engendrait.

Tout d'abord, il a été expliqué qu'il existe différents programmes, par exemple la Convention du patrimoine immatériel, parmi lequel on peut trouver des pratiques culturelles comme les géants des Flandres par exemple. Le Bassin minier est lui inscrit sur la Liste au titre de paysage culturel, c'est à dire que plusieurs sites sont regroupés sous la même inscription : les terrils, cités minières, etc., forment le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

On nous a ensuite montré différents sites inscrits sur les listes du Patrimoine mondial afin de dégager ce qui rapprochait ces lieux et au contraire, ce qui les différenciait. Certains étaient des sites naturels, comme les volcans d'Auvergne, d'autres étaient des édifices bâtis comme le Taj Mahal. En effets, les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial peuvent être naturels, culturels ou mixtes. Certains étaient des vestiges antiques comme les pyramides de Gizeh en Egypte et d'autres étaient des éléments d'architecture moderne comme l'opéra de Sydney. Des églises, mosquées, synagogues ou encore temples bouddhistes appartiennent aussi à la Liste. Les sites inscrits sur la Liste ne remplissent pas nécessairement de critères esthétiques, par exemple, la ville du Havre, en grande partie reconstruite après la Seconde Guerre mondiale n'est pas jugée « belle » par la plupart de ses habitants et est pourtant inscrite à la Liste, car son architecture en béton est représentative de l'époque. Certains des sites inscrits sont des témoignages de l'Histoire, comme le seul bâtiment ayant résisté à la bombe nucléaire d'Hiroshima ou encore les camps de concentration et D'extermination nazis d'Auschwitz Birkenau. Tous ces exemples nous ont permis de voir que tous les sites, naturels ou artificiels, quel que soit la religion qu'ils représentent, peut-importe qu'ils soient considérés esthétiques ou non, peuvent prétendre à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

Marie Patou nous a ensuite expliqué ce que cette inscription engendrait. Pour certains sites, elle en favorise la protection, comme la grande barrière de corail, en Australie, très endommagée par le tourisme est la pollution, car les pays doivent s'engager à protéger leurs sites inscrits. Pour les sites tels qu'Auschwitz, l'inscription permet le travail de mémoire. Une inscription sur la Liste n'est cependant pas définitive et peut-être perdue, c'est par exemple le cas du sanctuaire de l'Oryx arabe, qui a été retiré de la Liste en 2007 puisque le pays dans lequel il se situe, Oman, n'a pas respecté son devoir de protection et a réduit la surface du sanctuaire pour exploiter des gisements de pétrole. Dans le cas du

Bassin minier, l'inscription en 2012 a permis la création d'emplois (dans le secteur du tourisme, de la restauration par exemple) et la venue de touristes dans la région, permettant ainsi de redorer l'image de la région et de dépasser les clichés qui la concerne. Cette inscription a suscité de nombreuses réactions, certains pensant qu'elle n'est pas légitime, mais le Bassin minier est l'héritage d'une période de l'histoire de la région et mérite donc son inscription à la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco, qui a pu être possible grâce à de nombreuses années de travail pour les personnes participant à ce projet afin de monter le dossier d'inscription à la Liste.

Léa et Nicolas

CONFÉRENCE SUR LE PATRIMOINE MONDIALE DE L'UNESCO

Tout d'abord, nous avons évoqué les différents éléments descriptifs et les clichés à propos de notre région et de son histoire. Les mots « Bassin minier » ont alors évoqués aux personnes dans la salle des termes comme « terrils », « mines », « corons », « chevalets », « beffrois », etc. Nous avons ensuite évoqué les clichés liés à notre région, plus dégradants les uns que les autres. Des termes comme « pauvreté », « misère », « alcoolisme », « chômage ». Marie Patou nous a aussi présenté une caricature faite sur notre région et qui réunit ces clichés. Marie Patou nous a ensuite présenté l'UNESCO, le contexte de sa création, ses différentes filiales, et les principaux lieux et monuments qui font partie du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'UNESCO, l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture a été créée durant la seconde guerre mondiale. Elle représente une filiale de l'ONU. Elle a été créée dans le but de garder la paix dans le monde en montrant que chaque culture, langue et religion a sa place dans le monde et autant importante que les autres. Tout le monde est égal.

Un lieu ou un monument peut être protégé par l'UNESCO et faire partie de son Patrimoine mondial pour plusieurs raisons. Il peut représenter un chef-d'œuvre humain comme les Pyramides de Gizeh, il peut aussi représenter une partie importante de l'histoire de l'humanité comme Auschwitz I et Auschwitz-Birkenau en Pologne, il peut aussi contenir un habitat naturel dans lequel se trouvent des espèces nécessitant une protection comme en Afrique. Il y a aussi plusieurs autres raisons comme la tradition par exemple. Ces lieux ou monuments inscrits sont alors protégés et conservés par cette organisation grâce aux donations des pays en échange de l'inscription de leur territoire ou monuments au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Chaque lieu et monuments apportent quelque chose au monde et à leur pays. Plus de 1000 lieux et monuments y sont inscrits. Ces inscriptions se trouvent notamment dans les pays développés car eux ont les moyens de préserver leurs patrimoines.

Nous avons aussi parlé des actions de l'UNESCO pour protéger le Patrimoine mondial. Par exemple, ils ont déplacé le temple d'Abou Simbel en Égypte car il aurait été détruit ou inondé à cause de la création d'un barrage, mais ils ont aussi aidé la ville de Venise qui était menacée de destruction à cause des inondations survenues.

Nous avons finalement parlé du fait que c'était compliqué de figurer dans la liste des lieux et monuments protégés par l'UNESCO, et qu'il fallait monter un énorme et long dossier. L'inscription du Bassin minier a été très longue car il a fallu une dizaine d'années pour monter le dossier. C'est alors grâce à plusieurs dont Marie Patou que notre bassin minier a finalement été inscrit sur la Liste en 2012.

Manon

Le jeudi 31 janvier 2019, nous avons rencontré Madame Marie Patou, une historienne qui a collaboré au dossier de labellisation du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO, rédigé de 2002 à 2012 : à travers sa conférence et les interactions avec les élèves, elle a entrepris de nous faire comprendre les raisons pour lesquelles le Bassin minier est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, et l'importance que revêt un tel acte.

Le Patrimoine mondial est une liste établie par une institution spécialisée de l'ONU, l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture), qui recense, d'après la Convention de 1972, et depuis 1978, un ensemble de biens ayant une valeur universelle exceptionnelle dans l'histoire de l'humanité.

L'objectif de l'UNESCO est de préserver ce Patrimoine mondial. Ainsi, les temples d'Abou Simbel, par exemple, étaient condamnés à disparaître à cause de la construction du barrage d'Assouan, dans les années 1960 ; mais grâce à l'UNESCO, qui a permis à la coopération internationale de proposer plusieurs projets, ils ont pu être sauvés : ils ont été découpés, puis reconstitués, pièce par pièce, à l'abri de la montée des eaux du lac Nasser, à l'aide du financement de nombreux pays. En effet, si de tels édifices disparaissaient, toute l'histoire commune de l'humanité et des civilisations se perdrait. Or, il est fondamental de conserver et de préserver ces éléments d'héritage du passé, ne serait-ce que pour prouver aux générations suivantes que certains faits historiques ont réellement eu lieu. C'est ce pourquoi le Patrimoine mondial de l'UNESCO rassemble ces biens à protéger.

Néanmoins, rien n'est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO à titre définitif: la Convention du patrimoine mondial définit des obligations à respecter par les états concernés, et, en cas de manquement, le bien classé peut se voir privé de son statut : ainsi, le sanctuaire de l'oryx arabe, qui abrite une espèce rare d'antilope, dans le sultanat d'Oman, est le premier site à être retiré de la Liste, en 2007, au motif que le gouvernement a accentué l'exploration pétrolière et réduit de 90% la surface de la réserve.

Les biens inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO sont répartis sur tous les continents, même si l'Europe reste le lieu où ils sont davantage localisés. Ces biens peuvent prendre des formes différentes, avec des valeurs culturelles, naturelles ou mixtes, pour symboliser le Patrimoine mondial dans sa diversité : il peut ainsi s'agir de monuments, tels que la Citadelle Vauban d'Arras, de sites naturels, comme la Grande Barrière de Corail, en Australie, ou de biens immatériels, à l'instar des Géants de Douai et des fêtes de Gayant, inscrits en 2005, au titre du « Patrimoine culturel immatériel et oral de l'Humanité ». L'esthétisme du bien n'est pas un critère de sélection, et le Patrimoine mondial ne se réduit pas à des « chefs d'œuvre », au sens premier du terme. Il n'est donc pas étonnant de voir coexister, dans les biens classés, le Mont Saint-Michel et sa baie, avec le centre-ville en béton du Havre, reconstruit après les bombardements de la Seconde Guerre Mondiale, et qui témoigne de l'architecture moderne. En définitive, si le Bassin minier est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, depuis juin 2012, au titre de « paysage culturel évolutif vivant », et ce, malgré son manque relatif d'esthétisme, c'est parce que les terrils, les fosses, les corons ou les chevalets classés témoignent d'une partie de notre histoire, et représentent notre héritage culturel et technique, n'en déplaise à certains détracteurs, qui ont pu afficher leur réprobation sur les réseaux sociaux.

Antonin

Compte rendu de la conférence sur le Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les sites placés dans le Patrimoine mondial de l'UNESCO sont des sites, des biens considérés comme importants, ayant une histoire qui a besoin d'être préservée. Ces sites et biens peuvent être culturels et naturels. A l'origine, ce patrimoine était seulement culturel et répondait à des critères spécifiques. C'est seulement plusieurs années après que les sites naturels ont commencé à apparaître au sein du Patrimoine mondial avec des critères de sélections qui leur étaient propres. La sélection de sites inscrit par l'UNESCO est faite sans distinction de religion, de « race » et de localisation. Cela veut donc dire que chacun des pays du monde peut porter une candidature afin d'inscrire un de leur site au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Lors de notre conférence, Madame Patou, membre de l'UNESCO, est venue nous parler du Bassin minier et de sa place au sein du Patrimoine mondial. Madame Patou est d'ailleurs l'une des personnes ayant élaboré le dossier d'inscription de notre Bassin minier, une inscription qui a duré plusieurs longues années.

Tout d'abord, elle nous a expliqué que cette inscription permet en quelques sortes de lutter contre tous les clichés visant le Nord de la France. Ces clichés sont nombreux et sont par exemple le fait que dans cette région il pleut tout le temps, le ciel est toujours gris, la consanguinité et tant d'autres. D'après ces nombreux clichés, la région du Nord est moche et très inintéressante, elle ne posséderait pas de réelle histoire. Ainsi, la reconnaissance qu'apporte l'appartenance au Patrimoine mondial de l'UNESCO permet de contredire ces clichés et de mettre en avant la riche histoire de cette région et du Bassin minier. Il ne faut pas oublier que le Bassin minier était un lieu très important dans l'exploitation charbonnière en France. Madame Patou nous a expliqué également que personne ne croyait en la candidature du Bassin minier dans le Patrimoine mondial, même les habitants du Bassin minier.

Malgré cela, le Bassin minier fut tout de même inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial en 2012. Cette inscription a permis la reconnaissance du Bassin minier ainsi que l'avènement de touristes venant des quatre coins du monde dans le Nord de la France.

Alexandre et Estelle

Nous avons assisté à une conférence sur l'UNESCO. Dans un premier lieu nous nous sommes interrogés sur l'image donnée à notre région : « Nord Pas de Calais ». Nous avons ainsi pu remarquer que celle-ci est remplis de stéréotypes tels que l'alcoolisme, la consanguinité, le temps pluvieux ou encore la pauvreté et le chômage. En résumé le Nord Pas de Calais possède une image largement péjorative dans l'esprit collectif. Ce qui nous amène à nous interroger sur sa légitimité à appartenir au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans un premier temps nous cherchons à définir ce qu'est l'UNESCO et son rôle. L'UNESCO (l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.) a été créé en 1945 afin de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité grâce à l'éducation, la science et la culture ainsi

qu'une collaboration entre les nations. Cela a pour but de protéger les libertés fondamentales des droits de l'Homme en protégeant notre Patrimoine mondial.

Pour donner quelques exemples, sont inscrits à l'UNESCO au patrimoine : le Taj Mahal, Auschwitz ou encore la Cathédrale d'Amiens.

Ce qui nous amène à la réflexion suivante : l'UNESCO ne cherche pas simplement à conserver la beauté historique de certains sites mais plutôt les traces historiques laissés par l'Homme, qu'elles soient aujourd'hui perçues de façon positives ou négatives (notamment par leur beauté). C'est le cas en France avec « le port du Havre » qui a fait l'objet de nombreuses controverses notamment par ses habitants eux-mêmes jugeant la ville trop laide pour être inscrites. Pour autant son architecture particulière, constituée uniquement de béton, mérite d'être reconnu mondialement.

Mais dans tout cela, nous pouvons nous demander ce que cela apporte à notre région d'être inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Tout d'abord, cela permet de briser les stéréotypes, de montrer une histoire, du vécu voire de reconnaître le « Nord pas de Calais » et plus précisément le Bassin minier en tant que site historique. C'est une certaine façon de rendre hommages aux mineurs, aux femmes, aux enfants ayant travaillés dans ces mines ou certains ont laissé la vie. De plus, cela amène un nouveau tourisme, grâce à une nouvelle reconnaissance mondiale, où l'histoire de ces mines est transmise aux nouvelles générations et même mondialement. De par ce tourisme les stéréotypes du Nord Pas de Calais peuvent être démentis redorant ainsi l'image de la région.

Dernier point que nous avons abordé : est-ce légitime pour le Bassin minier d'appartenir au Patrimoine mondial de l'UNESCO ? Nous avons ainsi débattu sur la pertinence de l'inscription de ce site au Patrimoine mondial de l'UNESCO pour en conclure que, oui il était important pour notre Bassin minier d'être reconnu à sa juste valeur ne serait-ce que pour son histoire, et son rôle important dans l'enrichissement de la France pendant les révolutions industrielles notamment.

Pour résumer, l'inscription au patrimoine de l'UNESCO du Bassin minier est non seulement légitime mais qui plus est importante afin de redorer l'image de cette belle région qu'est le Nord Pas de Calais et faire valoir son histoire sur le plan Français mais également mondial.

Mathéo et Téo

Bassin minier, Patrimoine mondial de l'UNESCO

Jeudi 31 janvier 2019, Mme Marie Patou est intervenue afin de nous éclairer sur ce qu'était l'UNESCO, ainsi que son intérêt, en particulier dans le Bassin minier.

Pour commencer, elle nous a demandé quels étaient les mots nous venant à l'esprit lorsque l'on pense au Bassin minier. Nous nous sommes de suite aperçus que ces termes étaient majoritairement péjoratifs, et que la région ne renvoyait pas une image très attirante.

Madame Patou nous a ensuite expliqué que l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) a été fondée par l'ONU suite à la Seconde Guerre mondiale. Son rôle

premier est de préserver la paix en conservant et protégeant les sites et monuments qui sont inscrits à ce Patrimoine mondial. Par exemple, en Egypte, les temples d'Abou Simbel étaient menacés par la formation d'un lac suite à la construction d'un barrage alentour : pour sauver ces monuments, l'UNESCO a décidé d'intervenir en « déplaçant » ces derniers, les temples ont ainsi été déconstruits puis reconstruits bloc par bloc afin qu'ils soient conservés.

Ainsi, le Bassin minier est considéré au même titre que d'autres lieux et monuments historiques majeurs des différentes parties du globe tels que la Tour Eiffel ou les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France, ou encore la grande muraille de Chine et l'Acropole d'Athènes à l'étranger.

Pour pouvoir prétendre au Patrimoine mondial, le site ou monument en question doit avoir une valeur universelle exceptionnelle : c'est-à-dire que sa valeur patrimoniale doit être remarquable et symbolique en étant reconnue par tous, sans distinction de culture, de langue, de religion ou de pays. Pour l'aspect « exceptionnel » d'un bien, il doit présenter des caractéristiques monumentales et architecturales particulièrement remarquables ou encore revêtir une importance historique significative. Par conséquent, la candidature d'inscription du Bassin minier était légitime de par l'importance historique des lieux. Cependant, cette dernière a été difficile : il aura fallu une dizaine d'années de travail pour y parvenir et peu de personnes croyaient initialement en ce projet, trouvant cela absurde. Le projet aboutit finalement en 2012 avec l'inscription du Bassin minier sur la Liste du patrimoine mondial. Evidemment, cette inscription présente des avantages pour la région : cela lui a permis de redorer son image et de développer le tourisme, notamment avec l'ouverture de monuments comme le Louvre-Lens et d'autres lieux plus « spécifiques » à la région comme le Centre historique minier de Lewarde ou les lieux rendant hommage aux soldats des deux conflits mondiaux.

En ayant pris connaissance de ces informations, Mme Patou nous a présenté différents lieux inscrits sur cette Liste, étant soit des prouesses architecturales comme le Taj Mahal, soit des sites ayant une importance historique comme Robben Island en Afrique du Sud, prison où Nelson Mandela a été détenu pendant de nombreuses années à cause de son idéologie politique souhaitant mettre fin au système de discrimination raciale que constituait l'Apartheid. A la vue de ces divers lieux étant inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO, nous avons débattu sur la position du Bassin minier sur cette Liste : certains trouvaient que cette présence était justifiée, alors que d'autres pensaient le contraire.

Hind

Un jeudi après-midi au lycée, nous avons assisté à une conférence sur le Patrimoine mondial de l'UNESCO mené par Madame Patou. Tout d'abord Marie Patou nous a demandé ce que signifient les mots « Bassin minier », « patrimoine » « UNESCO » ou encore « Nord pas de Calais » d'après nous pour ensuite tout exposer sur le tableau afin de poser une définition claire pour chacun d'entre nous, et pour que ce soit clair pour tout le monde mais également afin d'exposer tous les clichés et les stéréotypes qu'il peut y avoir sur ces mots. Donc, Madame Patou nous a expliqué que l'UNESCO promet l'égalité, la liberté d'expression, la paix pour tous, l'UNESCO a été créée en 1945 à la suite des dégâts de la Seconde Guerre mondiale.

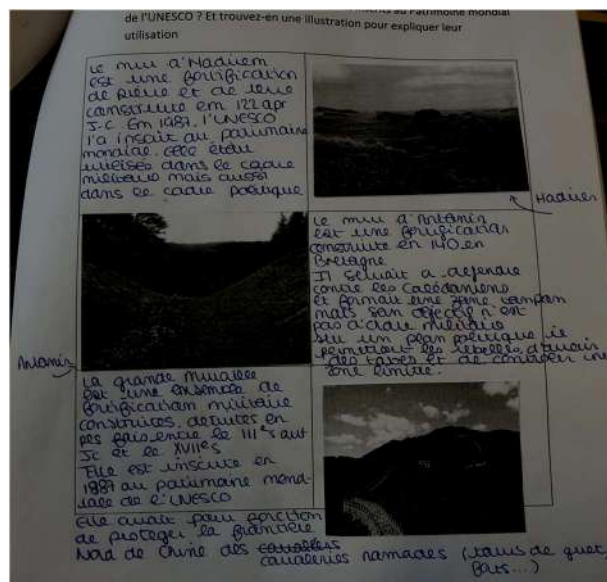
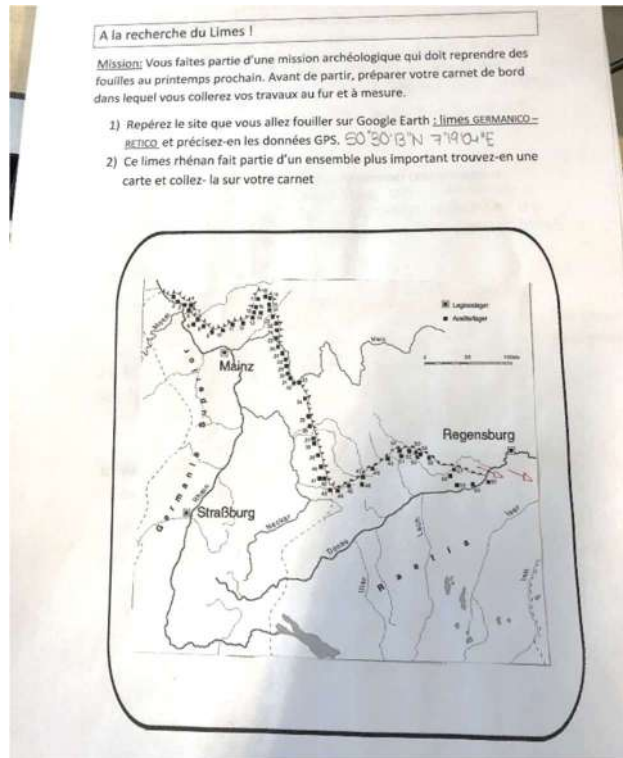
Ensuite, elle nous a expliqué que le Patrimoine mondial de l'UNESCO, désigne un ensemble de biens culturels et naturels qui présente un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité qui

sont actualisés chaque année. Pour figurer sur la Liste du patrimoine mondial, les sites doivent avoir une valeur universelle exceptionnelle et satisfaire plusieurs critères de sélection, figurer sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO leur permet de ne pas tomber dans l'oubli, mais également, ramener des personnes extérieures pour découvrir ce territoire, et, contredire les clichés pour certains d'entre eux (comme celui du Bassin minier par exemple). Nous avons eu des exemples de monuments du monde (dont les 7 merveilles du monde) avec une architecture originale et esthétiquement jolie, par le biais d'images que nous devons deviner, comme le Taj Mahal, L'opéra de Sydney... Mais.... pas que des monuments originaux ou même jolie, comme la prison où a séjourné Nelson Mandela qui est inscrite dans le Patrimoine mondial de l'UNESCO pour des raisons différentes du Taj Mahal ou de l'Opéra de Sydney. En effet, cette prison a une fonction sacrée et non esthétique. En ce qui concerne, le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, la présence d'une ressource naturelle comme le charbon mais également la présence d'un paysage comprenant des minières, terrils....justifie son inscription dans le Patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Bassin minier a été distingué au titre de « paysage culturel ». Son inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO a régénéré de nombreux débats avec de négatifs commentaires, qui, parfois étaient provocants. Madame Patou nous a ensuite demandé si, nous trouvons que le Bassin minier « mériter » sa place dans le Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette conférence en interaction avec les élèves presque tout le long, nous a permis de connaître ce qu'est le Patrimoine mondial de l'UNESCO, ce qui nous a énormément enrichi. Cela nous a permis, à bien évidemment mieux connaître notre Bassin minier et de comprendre son inscription dans le Patrimoine mondial de l'UNESCO et ce qui permet de rompre certains clichés sur notre région.

Annexe 11

exemples de travaux sur le Limes rhénan en 1^{re} Spé HGGSP

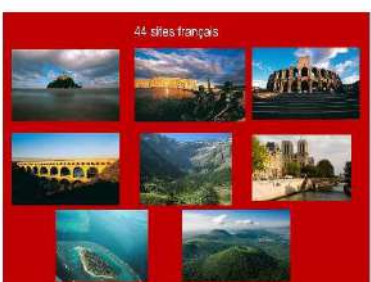


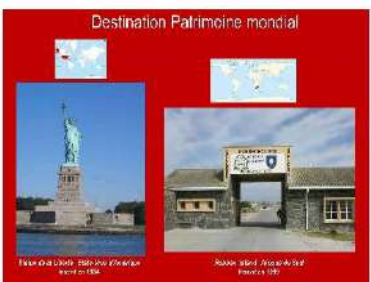
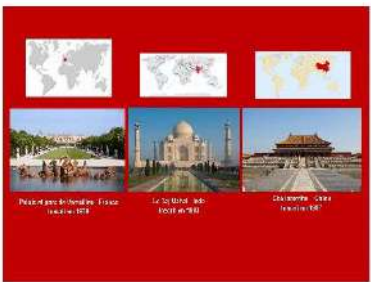
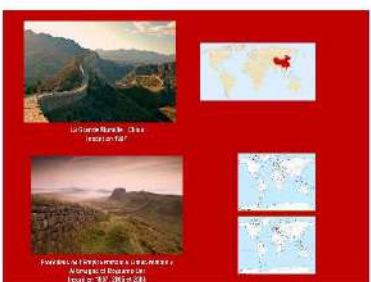
Annexe 12

Powerpoint annoté de la conférence de Marie Patou du 8 novembre 2018.

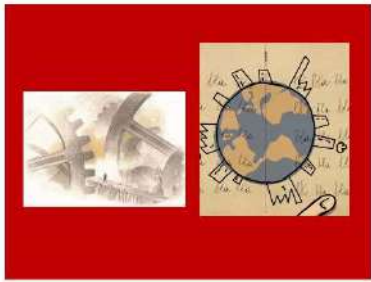
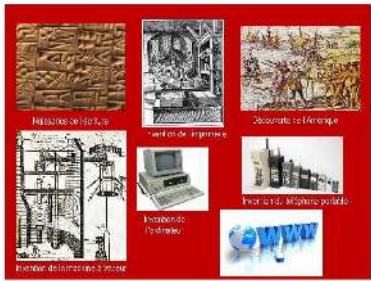
 Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture Bassin minier du Nord-Pas de Calais inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2012	➤ Séquence introductive ➤ Emblème officiel de l'inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial
 BASSIN MINIER	➤ Séquence introductive ➤ Qu'est-ce que BASSIN MINIER signifie pour vous ? ➤ Nuage de mots p. 37
 PATRIMOINE	➤ Séquence introductive ➤ Qu'est-ce que PATRIMOINE signifie pour vous ? ➤ Nuage de mots p. 37
 PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO	➤ Séquence introductive ➤ Qu'est-ce que PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO signifie pour vous ? ➤ Nuage de mots p. 37
 <i>Il était une fois... l'UNESCO</i> Organisation des Nations unies pour : • l'éducation • la science • la culture <i>Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes</i>	➤ Retour sur les fondamentaux : qu'est-ce que l'UNESCO ? ➤ Organisme associé de l'ONU. Créée en 1945 à l'issue de la Seconde Guerre mondiale → <i>Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes</i> ➤ EDUCATION, SCIENCE et CULTURE ➤ Il ne s'agit pas de l'UNICEF, du FAO ou de l'OMT (Organisation mondiale du Tourisme)

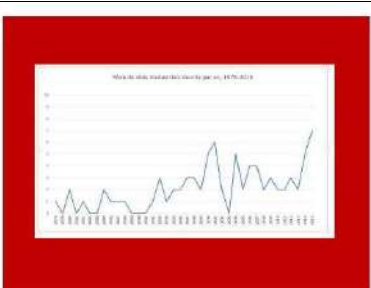
	➤ De très nombreux programmes ➤ EDUCATION : ex, Education à la citoyenneté mondiale, Education 2030... ➤ SCIENCE : ex, Développement Durable, Commission océanographique intergouvernementale, l'Homme et la biosphère...
	➤ Exemples de différents programme CULTURE ➤ Patrimoine culturel immatériel, illustré par les Géants et dragons processionnels de Belgique et de France (dont les Géants de Douai et Cassel) ➤ Registre Mémoire du Monde, patrimoine archivistique mondial, illustré par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (France) ➤ Patrimoine mondial, avec le Parthénon, symbole de l'équilibre et de l'harmonie, lieu de naissance de la démocratie, qui a inspiré le logotype de l'UNESCO
	➤ Arrêt sur l'article 1^{er} de l'acte constitutif de l'UNESCO ➤ Valeurs morales : <i>respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion</i>
	➤ Retour sur les fondamentaux : qu'est-ce le Patrimoine mondial ? ➤ Point de départ : la liste antique des Sept Merveilles du monde ➤ Critères exclusivement architecturaux et artistiques ➤ Seul monde connu à l'époque
	➤ Campagne de Nubie (1960-1980) en Egypte et sauvetage des vestiges archéologiques (barrage d'Assouan) ➤ Mobilisation de la communauté internationale (assistance et fonds) sous l'égide de l'UNESCO ➤ « <i>Aujourd'hui, pour la première fois, toutes les nations [...] sont appelées à sauver ensemble les œuvres d'une civilisation qui n'appartiennent à aucune d'elles.</i> » A. Malraux, 8 mars 1960
	➤ Opération spectaculaire du démontage et du remontage du temple d'Abou Simbel

 Inondations de Venise en 1966	➤ Inondations historiques de Venise en 1966 (acqua alta) ➤ Mobilisation internationale pour sauver la ville (toujours en cours...)
 1972 - Naissance de la Convention du patrimoine mondial	➤ Ces diverses actions et mobilisations sont à l'origine de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1972 ➤ « <i>La valeur universelle exceptionnelle signifie une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité.</i> » Orientations pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial
 « Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes ; c'est dans l'esprit des hommes que doivent être trouvés les jalons de la paix » — J. R. S. — • Le patrimoine culturel ET naturel comme support du dialogue entre les nations. • Les sites du Patrimoine mondial appartiennent à tous les peuples du monde, sans tenir compte du territoire sur lequel ils sont situés. • La Liste du patrimoine mondial raconte l'histoire de l'humanité dans toute sa diversité culturelle et toutes ses facettes. Ce n'est pas uniquement les chefs d'œuvre de l'Art.	➤ Le patrimoine culturel ET naturel comme support du dialogue entre les nations. ➤ Les sites du Patrimoine mondial appartiennent à tous les peuples du monde, sans tenir compte du territoire sur lequel ils sont situés. ➤ La Liste du patrimoine mondial raconte l'histoire de l'Humanité dans toute sa diversité culturelle et toutes ses facettes. Ce n'est pas uniquement les chefs d'œuvre de l'Art.
 Premiers sites inscrits en 1978	➤ Les premiers sites sont inscrits en 1978. Ils sont au nombre de 12. ➤ 8 sites culturels ; 4 sites naturels. En Europe, aux Amériques et en Afrique.
 1978-2018 1092 sites : 845 culturels, 209 naturels, 38 mixtes	➤ Carte mondiale des sites inscrits en 2018. ➤ 1092 sites : 845 culturels 209 naturels 38 mixtes ➤ Déséquilibres en termes de répartition géographique (prédominance de l'Europe) et de typologies ➤ Les origines de ces déséquilibres sont multiples : conception de ce qui fait patrimoine d'une culture à l'autre, d'un continent à l'autre ; capacités variables de financement d'un dossier et des politiques de sauvegarde et de protection du patrimoine
 44 sites français	➤ 44 sites français inscrits en 2018 ➤ Quelques exemples

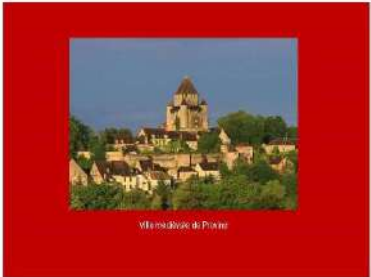
	➤ Le Patrimoine mondial en Hauts-de-France : ➤ Cathédrale d'Amiens, 1981 ➤ Église Saint-Jacques-le-Majeur-et-Saint-Jean Baptiste, Folleville ; Église Saint-Jacques, Compiègne Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France, 1998 ➤ 23 beffrois du Nord de la France et de Belgique, 1999 ➤ Les fortifications de Vauban dont la citadelle d'Arras, 2008 ➤ Le Bassin minier Nord-Pas de Calais 2012
	➤ L'universalité part du principe qu'il existe, au-delà de la diversité des cultures, des éléments communs de civilisation et des solidarités à l'échelle mondiale. ➤ Être Patrimoine mondial, c'est faire partie de l'Histoire de l'Humanité, du Monde ➤ Être inscrit sur la Liste ne veut pas dire « être unique » mais « être représentatif de... » ➤ L'objectif de la séquence, par le biais de sites miroirs, est de montrer que des sites inscrits sur la Liste, bien que différents, incarnent des éléments et des traits similaires, indépendamment de l'époque, de la culture, de la civilisation, de la religion etc. ➤ Ex : illustration par la Statue de la Liberté et Robben Island → point commun : la Liberté et sa défense. Ce n'est pas une histoire d'art de la statuaire ou de l'architecture, ce sont d'abord des symboles universels de la Liberté.
	➤ Trois exemples de lieux de pouvoir, dans une mise en scène et une démonstration architecturales et paysagères similaires : le Palais et parc de Versailles en France ; le Taj Mahal en Inde ; la Cité interdite en Chine.
	➤ Les Pyramides d'Égypte et la cité préhispanique de Teotihuacan au Mexique ➤ La forme pyramidale à des fins spirituelles n'est pas l'apanage de l'ancienne civilisation égyptienne
	➤ La Grande Muraille de Chine et les frontières de l'Empire romain « Limes romain » en Allemagne et au Royaume-Uni ➤ De tous temps et partout, les hommes ont construit des murs défensifs et des frontières

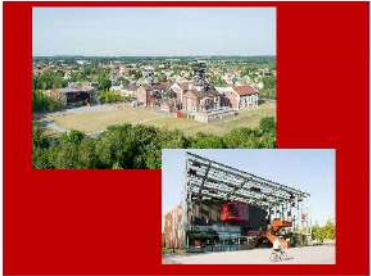
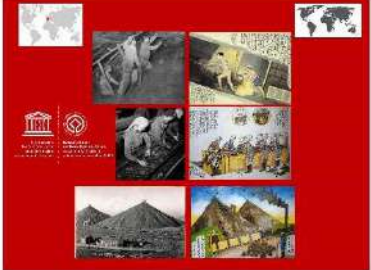
	➤ La Liste du patrimoine mondial raconte l'Histoire de l'Humanité dans ses heures les plus glorieuses comme les plus sombres. ➤ Exemples : Auschwitz Birkenau en Pologne ; Mémorial de la paix d'Hiroshima au Japon ; Site d'essais nucléaires de l'atoll de Bikini Îles Marshall
	➤ A travers deux sites d'architecture moderne du 20^e siècle, interroger ce qui fait patrimoine ou pas dans les représentations collectives et de tout à chacun, notamment par l'angle de l'esthétique qu'il s'agit ici de réinterroger : ➤ Opera de Sydney et ville de Havre
	➤ La Liste du patrimoine mondial accueille de nombreux lieux et sites des grandes religions actuelles, mettant en évidence l'importance de l'art et de l'architecture (plus ou moins ambitieuse) pour l'ensemble de ces religions et ce, à des fins spirituelles et de foi. ➤ Cathédrale, mosquée, synagogue, temple bouddhiste...
	➤ Et c'est également valable pour les civilisations et les religions disparues ➤ Ex : zone archéologique d'Agrigente en Italie ; Parc national de Rapa Nui au Chili ; Stonehenge au Royaume-Uni
	➤ Le Patrimoine mondial est aussi du patrimoine naturel avec des sites qui sont de plus en plus souvent menacés : activités humaines, changements climatiques etc. Ils constituent également un patrimoine commun. ➤ Complexe de conservation de l'Amazonie centrale au Brésil ; la Grande Barrière en Australie ; Parc national/Forêt naturelle du mont Kenya au Kenya.
	➤ Une inscription au Patrimoine mondial n'est pas acquise. Elle peut être remise en cause, notamment en cas de négligence en termes de gestion. ➤ Ex : en 2007, sultanat d'Oman, retrait de la Liste du sanctuaire de l'oryx arabe à cause de l'exploitation pétrolière qui réduit de 90% la superficie de l'espace protégé. ➤ L'autre cas de retrait est celui de Dresde en Allemagne.

	➤ Le site est rayé de la Liste au sens propre. Sur le site web du Patrimoine mondial, le site retiré apparaît toujours mais véritablement rayé.
	➤ Retour sur l'emblème de l'inscription du Bassin minier et sur les nuages de mots de la première séquence ➤ Après avoir entraperçu ce qu'était véritablement l'UNESCO et surtout le Patrimoine mondial, l'inscription du Bassin minier est-elle justifiée ?
	➤ Qu'est-ce que le patrimoine minier ? ➤ Trois siècles d'industrie charbonnière (1720-1990) ➤ Fosses d'extraction, chevalements, terrils, cavaliers (chemins de fer), cités ouvrières, paysages miniers... ➤ Des hommes et des femmes qui ont écrit une histoire industrielle et ouvrière exceptionnelle, faite d'épreuves et de luttes mais aussi de partage et de solidarité.
	➤ Le Bassin minier est représentatif d'un tournant majeur dans l'Histoire de l'Humanité : les révolutions industrielles et l'industrialisation qui ont changé la face du monde
	➤ C'est un tournant au même titre que l'invention de l'écriture, de l'imprimerie, de la découverte de l'Amérique ou, plus récemment, l'invention de l'ordinateur, du téléphone portable et d'internet.
	➤ Dans cette grande histoire industrielle, le charbon a joué un rôle dominant, associé à la machine à vapeur. ➤ Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais n'est pas le seul bassin charbonnier au monde, cette histoire est mondiale. ➤ Cartes des gisements charbonniers.

	➤ Il y a des fosses d'extraction, des chevalements, de l'habitat ouvrier un peu partout dans le monde, cette histoire est universelle.
Environ 80 sites de patrimoine industriel sur la Liste 	➤ Il y a environ 80 sites de patrimoine industriel sur la Liste. C'est une catégorie sous-représentée, au même titre que le patrimoine moderne. ➤ L'inscription du Bassin minier a été possible parce que d'autres dossiers « industriels » l'ont précédé et ont contribué à élargir la notion de patrimoine et les typologies de patrimoine inscrites sur la Liste. ➤ Ironbridge au Royaume Uni, Volklingen en Allemagne, Paysage industriel de Cornouailles au Royaume-Uni etc.
	➤ Evolution des sites industriels sur la Liste du patrimoine mondial (1978-2015) Source MBM
	➤ Le Bassin minier est en cours de patrimonialisation. Que cette histoire industrielle ait laissé un « vrai » patrimoine, au même titre que d'autres patrimoines culturellement plus admis, est encore contesté. ➤ Dans l'histoire du patrimoine, de manière générale, il y a toujours une phase d'abandon (ruines) et/ou de latence avant qu'un patrimoine soit « acceptable et accepté ». ➤ Ex. de patrimoines aujourd'hui iconiques et incontestables mais cela n'a pas toujours été le cas : Notre-Dame de Paris, Carcassonne...
	➤ La Tour Eiffel ➤ C'est aussi le temps et la distanciation qui donnent aux nouvelles typologies de patrimoine (moderne, industriel) ses « lettres de noblesse ».
CLICHÉ STÉRÉOTYPE IMAGE REPRÉSENTATION	➤ Ils existent également un certain nombre de freins à l'acceptation de ce patrimoine : les clichés sur le Nord en général, sur le Bassin minier et les « pays noirs » en particulier ➤ Il s'agit de très nombreuses représentations et d'imaginaires qui constituent une sorte de bagage culturel collectif appliqué, comme un réflexe, au territoire. Parfois bien confortés par des réalisations cinématographiques « surfant » sur la caricature.

 PEINTURE/ILLUSTRATION/DESSIN	➤ Ces représentations ont de multiples sources : ➤ La peinture, le dessin, les illustrations. Le paysage industriel possède a priori un pouvoir suggestif peu à son avantage. Souvent comparés à « l'enfer », ses représentations artistiques ont certes révélé les traits dramatiques et incontestables de l'Industrialisation mais qui, devenus chefs-d'œuvre de l'Art, ont contribué à forger un regard et un imaginaire presque universels qui le condamnent de facto : profanatrice de la nature et prédatrice de l'homme, l'Industrie et tout ce qui s'y rattache suscitent effroi, horreur, révolution... ➤ Il est intéressant de confronter ce parti-pris artistique aux œuvres picturales anglo-saxonnes à la même époque, œuvres qui, elles, glorifient l'Industrie.
 LITTÉRATURE CARTES POSTALES	➤ Idem pour la littérature. Sous prétexte d'être un roman naturaliste, <i>Germinal</i> est souvent perçu et entendu comme la « vraie vérité » au même titre qu'une étude scientifique ethnographique... ➤ Les cartes postales sur le « pays noir » ont été fabriquées en quantités industrielles au tournant du 20^e siècle. Souvent commandées par les compagnies minières elles-mêmes, elles figent des scènes peu réalistes...
 MEDIA	➤ Même si les regards ont incontestablement évolué de manière positive et dynamique sur le territoire depuis une dizaine d'années, il n'en demeure pas moins qu'un socle de poncifs continuent de constituer, pour certains médias, le scénario de leurs reportages et/ou de leurs articles. ➤ Il est intéressant de faire une analyse comparative de quelques reportages TV et de voir comment chacun utilise toujours les mêmes ressorts depuis quelques décennies.
	➤ Des réactions et des commentaires sur les réseaux sociaux, qui reproduisent spontanément des clichés, peuvent également être d'une grande violence à l'égard du territoire et de ses habitants. ➤ Qqs exemples de commentaires dans les heures qui ont suivi l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial ➤ https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2012/06/30/97001-20120630FILWWW00404-les-mines-du-nord-inscrites-au-patrimoine-mondial.php ➤ https://www.lefigaro.fr/culture/2012/07/01/03004-20120701ARTFIG00174-un-38e-site-francais-classe-par-l-unesco.php ➤ https://www.lemonde.fr/societe/article/2012/07/01/l-unesco-distingue-les-terris-et-les-cites-des-bassins-miniers-du-nord_1727524_3224.html?contributions ➤ Ces commentaires sont évidemment à recontextualiser dans l'univers des réseaux sociaux.

	➤ Le Patrimoine mondial est le « reflet » de l'Histoire de l'Humanité, sous toutes ses facettes, et non l'histoire du « beau », notion relative d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre. Il ne s'agit pas une deuxième liste élargie des « Merveilles du Monde » établie selon la pensée antique. Il ne s'agit non plus de l'Histoire du « meilleur ».
	➤ Le patrimoine, mondial ou non, est avant une construction et c'est la manière dont on le considère, dont on le regarde qui lui donne du sens et de la valeur
	➤ Autre poncif lié au patrimoine en général : c'est un frein au développement, « on ne peut plus rien faire », « cela fige tout » ➤ C'est un mauvais procès. Faire patrimoine n'est pas se complaire dans une période révolue ! Et c'est tout sauf figer un site ou un territoire. Les éléments ou les paysages qui deviennent patrimoine(s) sont issus de strates historiques successives et évolutives et sont préservés car ils méritent d'être transmis aux générations à venir. Cela n'empêche en rien les évolutions et les adaptations à la vie actuelle.
	➤ Les habitants des villes médiévales patrimonialisées, telle Provins, vivent-ils comme au Moyen Âge ?
	➤ Être du patrimoine historique, patrimoine mondial ou non, ne signifie aucunement une sanctuarisation des sites ou une mise sous cloche conservatrice. ➤ L'introduction du bâti contemporain (future strate patrimoniale) sur ces sites n'est pas impossible, même si cela suscite de nombreux débats, cela dépend comment cette nouvelle strate s'intègre dans le site. ➤ Ex : la Pyramide du Louvre

	➤ Exemple du Métaphone sur la fosse du n°9-9bis à Oignies
	➤ La réhabilitation de la cité-jardin Bruno ancienne à Oignies (1^{ère} cité-jardin en Europe continentale construite en 1904) n'a pas obligé les habitants à vivre comme en 1904...
	➤ Pour revenir sur le caractère universel du Bassin minier : ➤ Quelle que soit la ressource exploitée, l'action d'extraire et le savoir-faire que cela nécessite, même s'il varie, sont résolument communs aux mineurs du monde entier. ➤ L'activité et l'histoire minières, achevées ou en cours, dépassent les frontières et rassemblent des destins aux quatre coins du globe. Il y a des mines, des chevalements et des mineurs un peu partout sur la planète.
Albanais, Algérien, Allemand, Américain, Anglais, Autrichien, Belge, Canadien, Chinois, Danois, Espagnol, Grec, Hollandais, Hongrois, Iranien, Italien, Luxembourgeois, Marocain, Polonais, Portugais, Roumain, Russe, Serbe ou Yougoslave, Sénégalais, Somalien, Suisse, Tchèque ou Slovaque, Tunisien, Turc.	➤ Cette ouverture au monde trouve également un écho aux diverses nationalités (29) qui sont venues travailler dans le Bassin minier. ➤ Albanais, Algérien, Allemand, Américain, Anglais, Autrichien, Belge, Canadien, Chinois, Danois, Espagnol, Grec, Hollandais, Hongrois, Iranien, Italien, Luxembourgeois, Marocain, Polonais, Portugais, Roumain, Russe, Serbe ou Yougoslave, Sénégalais, Somalien, Suisse, Tchèque ou Slovaque, Tunisien, Turc
	➤ Pour résumer : que signifie l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial ? ➤ Que les terrils jumeaux sont tout aussi importants que les Pyramides d'Egypte ➤ Que les chevalements métalliques résonnent avec la Tour Eiffel ➤ Que l'habitat des mineurs a autant à raconter que l'habitat des rois
	➤ Les paysages du Bassin minier sont tout aussi précieux que d'autres paysages. ➤ Le Bassin minier, les vignes de la juridiction de Saint-Emilion et les rizières en terrasses des Philippines sont tous les trois de paysages culturels, façonnés par l'Homme à des fins productives et économiques (charbon, vin, riz → se chauffer, boire, manger). Ils ont pour point commun l'utilisation des sols et/ou du sous-sol et des ressources naturelles et témoignent de la création de nouveaux paysages.

	➤ Le Bassin minier Patrimoine mondial : l'histoire des mineurs vaut celle des rois ! ➤ Cette histoire est toute aussi importante que d'autres. Pas plus, pas moins !
L'application de la Convention dans le contexte international 	➤ L'application de la Convention du patrimoine mondial n'échappe pas aux contingences géopolitiques internationales et les débats annuels sur les inscriptions est le reflet de ce qui se passe dans le monde ➤ Les exemples sont multiples : ➤ Bouddhas de Bamiyan, Afghanistan. ➤ Temple de Preah Vihear, Cambodge ➤ Tombouctou, Mali ➤ Sites de la révolution industrielle Meiji, Japon. ➤ Palmyre, Syrie
	➤ Certains sites et les débats sur leurs inscriptions peuvent aussi servir de supports et d'appuis pour expliquer le conflit israélo-palestinien. C'est une autre approche ➤ Nécropole de Bet She'arim Israël ➤ Vieille ville de Jérusalem et ses remparts Jérusalem ➤ Eglise de la nativité et la route de pèlerinage à Bethléem, Palestine. ➤ Vieille ville d'Hébron/Al-Khalil, Palestine
MERCI ! 	

Annexe 13

Note croisant valeurs morales de la République et valeurs morales de l'UNESCO et du Patrimoine mondial

Préambule

Datée de mars 2018, cette note est issue d'une réflexion menée avec le Réseau Canopé direction territoriale Hauts-de-France dans le cadre d'un projet de portail web dédié au Patrimoine mondial en France, en collaboration avec l'Association des biens français du Patrimoine mondial (ABFPM). Ce projet est aujourd'hui en suspens mais ce premier travail croisant valeurs morales de la République française (en s'appuyant sur sa devise) et valeurs morales de l'UNESCO et du Patrimoine mondial, exercice en l'état non abouti et qui mériterait un véritable travail collectif, permet de donner quelques éclairages aux enseignants désireux de faire découvrir aux élèves le Patrimoine mondial de l'UNESCO et de les encourager à « penser le monde » en tant qu'habitant et citoyen. Il s'est appuyé sur le portail Canopé « Les valeurs de la République ».

1. Entrée par les actes constitutifs

- Constitution française

« Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004. » Préambule

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ». Art.1^{er}

- UNESCO (1945)

« L'Organisation se propose de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples ». Art.1^{er}

- Convention du patrimoine mondial (1972)

« Considérant que la dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel et naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du monde, »

« Considérant que certains biens du patrimoine culturel et naturel présentent un intérêt exceptionnel qui nécessite leur préservation en tant qu'élément du patrimoine mondial de l'humanité tout entière, »

- Orientations pour la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial (1972-2017)

« La valeur universelle exceptionnelle signifie une importance culturelle et/ou naturelle tellement exceptionnelle qu'elle transcende les frontières nationales et qu'elle présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité. A

ce titre, la protection permanente de ce patrimoine est de la plus haute importance pour la communauté internationale toute entière.» §49

Notions et valeurs communes : Droits de l'Homme, universalité, liberté, lutte contre les discriminations, respect de l'autre, dialogue interculturel entre les nations (dont le support est le patrimoine culturel ou naturel dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial), solidarité internationale, tolérance...

- Extrait venant du site Valeurs de la République sur la notion de valeur

« C'était précisément la volonté de mettre en évidence ces valeurs communes à l'ensemble de l'humanité qui réunissait, malgré ce qui les distinguait par ailleurs, ceux que l'on a appelé les Humanistes de la Renaissance. Refusant que les valeurs s'imposent comme des préjugés non interrogés, dans la mesure où ils accordaient une très grande importance à la capacité de juger par soi-même, ils se sont efforcés de mettre en évidence tout ce qu'il pouvait y avoir de commun entre des univers culturels aussi différents que celui de l'Antiquité gréco-romaine, des mondes indien, juif, arabe et chrétien. En effet, il était selon eux possible de mettre en évidence que, même si cela s'exprimait à travers des mœurs et des règles parfois très différentes, un certain nombre de valeurs communes, qu'on pouvait alors qualifier de valeurs humaines, étaient partagées par ces différentes cultures.

C'est d'ailleurs ce qui permet de dénoncer le fait qu'à certaines périodes de l'histoire, ces valeurs aient été foulées au pied. Lorsqu'on inscrit aujourd'hui dans les programmes scolaires la nécessité d'acquérir une culture humaniste, c'est précisément avec la conviction que l'étude des grandes œuvres que nous ont léguées les siècles qui nous ont précédés nous permettra d'hériter de ces valeurs communes et d'y adhérer avec lucidité. »

Michel Delattre

L'universalité, présentée dans la Convention du Patrimoine mondial, part du principe qu'il existe, au-delà de la diversité des cultures, des éléments communs de civilisation et des solidarités à l'échelle mondiale.

Ces extraits sont également de bons supports pour rappeler et/ou révéler que le Patrimoine mondial (dans son versant culturel) est le « reflet » de l'Histoire de l'Humanité, sous toutes ses facettes, et non l'histoire du « beau », notion somme toute relative d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre. Il ne s'agit pas d'une deuxième liste élargie des « Merveilles du Monde » établie selon la pensée antique (critères exclusivement architecturaux et artistiques). Il ne s'agit pas non plus de l'Histoire du « meilleur ».

L'application opérationnelle de la Convention pose en outre d'autres problématiques qui reflètent le contexte géopolitique international et qui peuvent aussi faire l'objet de pistes pédagogiques :

- Les valeurs morales constitutives de l'UNESCO et du Patrimoine mondial sont-elles « occidentales » ? Sont-elles partagées d'un continent à l'autre, par l'ensemble des Etats membres ? Est-ce pour l'attrait touristique et/ou par adhésion à ces valeurs dites humanistes ? Chacun peut avoir sa propre interprétation de l'universalité et des critères d'inscription...
- La Convention du patrimoine mondial n'est en rien anodine. Que disent les cas de la destruction de Palmyre ou des mausolées de Tombouctou ? Que traduisent les problèmes diplomatiques liés à l'inscription du Temple de Preah Vihear au Cambodge (problème de fixation de frontière avec la Thaïlande) ou encore de l'Eglise de la nativité et de la route de pèlerinage à Bethleem ?

2. Entrée par la valeur de la LIBERTÉ

Quelques sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial peuvent être utilisés pour aborder certains aspects de la Liberté telle que définie dans le site Valeurs de la République :

État de quelqu'un qui n'est pas soumis à un maître : Donner sa liberté à un esclave.

- Robben Island, Afrique du Sud

Prison de Nelson Mandela. Ses bâtiments, et en particulier ceux du XXe siècle, la prison à haute sécurité pour les prisonniers politiques, témoignent de l'oppression et du racisme qui régnaient avant le triomphe de la démocratie et de la liberté.

Condition d'un peuple qui se gouverne en pleine souveraineté : Liberté politique.

- Independence Hall, USA

La Déclaration d'indépendance et la Constitution des Etats-Unis ont été toutes deux signées dans ce bâtiment de Philadelphie, respectivement en 1776 et 1787. Les principes universels de liberté et de démocratie énoncés dans ces documents sont fondamentaux pour l'histoire américaine et ont eu un profond impact sur les législateurs à travers le monde depuis leur adoption.

Situation de quelqu'un qui se détermine en dehors de toute pression extérieure ou de tout préjugé : Avoir sa liberté de pensée.

Par le biais d'exemples choisis parmi la Liste du patrimoine mondial, le patrimoine développe une connaissance de l'autre, permet de se confronter à des visions et des points de vue différents dans le Monde, permet de trouver des points communs et peut contribuer à déconstruire les préjugés.

3. Entrée par la valeur de l' ÉGALITÉ

Mettre en égalité, mettre sur le même pied, ne pas faire de différence.

Absence de toute discrimination entre les êtres humains, sur le plan de leurs droits : égalité politique, civile, sociale.

Page consacrée à la valeur Egalité du site Valeurs de la République:

« Évidemment, nous ne sommes pas égaux naturellement : nous avons des tailles inégales, des poids inégaux, des talents inégaux, des forces physiques inégales. Nous ne pouvons pas tous être champion olympique ou prix Nobel. Une des merveilles de l'humanité réside dans les différences qui font que nous reconnaissons chaque femme et chaque homme comme une personne différente de toutes les autres personnes. La République ne nie pas cette réalité, ni ne veut supprimer les différences entre chaque homme et chaque femme. Mais elle leur reconnaît la même dignité et veut organiser la société pour que chacun ait les mêmes droits »

Alain Etchegoyen

Le Patrimoine mondial permet de reconnaître les différences tout comme les points communs dont celui de l'être/genre humain, l'essence de l'Homme : « la même dignité ».

Extrait de la même page :

« L'extension des Droits de l'homme aux droits sociaux correspond à un mouvement international. On les retrouve dans les articles 24 à 28 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme adoptée par l'ONU le 10 décembre 1948. L'UNESCO, institution spécialisée de l'ONU se consacrant à l'éducation et à la culture, dont le siège est à Paris, promeut le droit à l'éducation et en 1966, le PIDESC, Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, a été approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU. »

La question de l'égalité se pose également dans l'application de la Liste du patrimoine mondial, avec la question des déséquilibres géographiques dans la répartition des sites inscrits (domination de l'Europe) et de la capacité financière des Etats membres, à protéger ou non, leur patrimoine de valeur universelle : Liste du patrimoine mondial en péril (cf. Fraternité et solidarité internationale).

Il faudra également bien énoncer la différence entre les notions d'inscription et de classement, pourtant bien distinctes, liée à la Liste du patrimoine mondial et la question de la sémantique « populaire » associée qui induit des erreurs de sens et d'interprétation. En effet, l'abus de langage « Classé au Patrimoine mondial » est contraire à la notion d'égalité défendue par la Convention du patrimoine mondial. Certes, l'inscription distingue un patrimoine parmi tout le patrimoine du Monde mais le « classement » implique une hiérarchie des sites au sein de la Liste. Or, une fois un site inscrit sur la Liste, peu importe les critères d'inscription, il est inscrit au même titre que les autres et fait partie de manière égale du Patrimoine mondial : pas de classement, pas de hiérarchie, pas d'ordre (du 1er au dernier, du plus beau au moins beau, du plus grand au plus petit etc.). Un site est inscrit au même rang que les autres sur la Liste, sur le même statut, sur un pied d'égalité : pas plus, pas moins. Telle facette de l'Histoire de l'Humanité ne vaut pas plus qu'une autre ; tel type de monument ne vaut pas moins qu'un autre, etc.... : respect de la diversité culturelle.

4. Entrée par la valeur de la FRATERNITÉ

Lien de solidarité qui devrait unir tous les membres de la famille humaine ; sentiment de ce lien.

Extrait du site Valeurs de la République :

« L'idée de fraternité universelle revient donc à affirmer qu'au-delà des clivages inévitables qui peuvent séparer les hommes ou les communautés humaines, quelque chose de plus solide invite à reconnaître dans tout autre homme un autre soi-même. La fraternité tend à mettre en avant ce lien proprement humain qui, sans les faire disparaître, transcende toutes les différences, toutes les oppositions et tous les conflits. »

Michel Delattre

La Convention du patrimoine mondial s'affranchit des frontières pour mettre en avant ce qui fait « point et bien communs » à l'échelle du Monde. La Liste du patrimoine mondial est un instrument de connaissance de l'autre, de cultures ou de civilisations différentes à l'échelle mondiale et permet de comprendre que « même différent, l'autre, ici et ailleurs, c'est pareil » : lutte contre les discriminations.

La solidarité internationale peut également être abordée par le biais des mécanismes mis en place par le Centre et le Comité du patrimoine mondial, afin de venir en assistance aux pays qui n'ont pas les moyens de sauvegarder leurs patrimoines et/ou n'ont pas le savoir-faire (Patrimoine mondial en péril, fonds d'assistance, échanges d'experts etc).

5. Entrée par la LAÏCITÉ

Reconnaissance et respect des différences culturelles, spirituelles, religieuses.

La question de la laïcité peut également être abordée par le dialogue entre plusieurs sites culturels et religieux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (cathédrale, mosquée, temple etc) : que racontent-ils de l'histoire de l'Homme et quels sont leurs points communs ?

Marie Patou

Chargée de mission Patrimoine-Education

Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

Mars 2018

<http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/>

Annexe 14

exemples de fiches Sites du Patrimoine mondial

<https://www.reseau-canope.fr/notice/bassin-minier-du-nord-pas-de-calais-patrimoine-mondial-de-lunesco.html>

Annexe 19 : Fiches descriptives

L'ensemble des fiches descriptives a été réalisé à partir des informations et des photographies mises à disposition sur le site internet du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit de résumés pratiques qui se veulent une contribution à une meilleure connaissance des sites du Patrimoine mondial sélectionnés et des raisons qui ont justifié leurs inscriptions sur la Liste.

Quant aux pistes d'interprétation patrimoniale pour chacun des sites, celles-ci sont des propositions de la Mission Bassin Minier et sont loin d'être exhaustives. Elles souhaitent notamment mettre en écho les sites les uns avec les autres et remettre en perspective le Bassin minier du Nord-Pas de Calais dans l'Histoire de l'humanité.

FICHES DESCRIPTIVES ET PISTES D'INTERPRÉTATION DES SITES PATRIMOINE MONDIAL SÉLECTIONNÉS

SITES PATRIMOINE MONDIAL EN FRANCE MÉTROPOLITAINE					
CONTINENT	PAYS	SITE	CULTUREL	NATUREL	PAGE
Europe	France (métropole)	Paris, rives de la Seine	X		56
		Bassin minier du Nord-Pas de Calais	X		57
		Palais et parc de Versailles	X		58
		Juridiction de Saint-Émilion	X		59
		Coteaux, maisons et caves de Champagne	X		60
		Golfe de Porto : calanche de Piana, golfe de Girolata, réserve de Scandola		X	61
SITES PATRIMOINE MONDIAL DES DOM-TOM ET DU MONDE					
CONTINENT	PAYS	SITE	CULTUREL	NATUREL	PAGE
Amérique	Brésil	Rio de Janeiro, paysages cariocas entre la montagne et la mer	X		62
	États-Unis	Statue de la Liberté	X		63
	Mexique	Cité préhispanique de Teotihuacan	X		64
	Canada	Parc provincial Dinosaur		X	65
Afrique	Égypte	Memphis et sa nécropole - les zones des pyramides de Guizeh à Dachour	X		66
	Algérie	Casbah d'Alger	X		67
	Maroc	Médina d'Essaouira (ancienne Mogador)	X		68
	Tunisie	Site archéologique de Carthage	X		69
	Kenya	Parc national/Forêt naturelle du mont Kenya		X	70

Asie	Chine	La Grande muraille	X		71
	Chine	Palais impériaux des dynasties Ming et Qing à Beijing et à Shenyang	X		72
	Inde	Taj Mahal	X		73
	Philippines	Rizières en terrasses des cordillères des Philippines	X		74
Europe	Allemagne	Complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen	X		75
	Italie	Piazza del Duomo à Pise	X		76
	Pologne	Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia	X		77
	Norvège	Fjords de l'Ouest de la Norvège – Geirangerfjord et Nærøyfjord		X	78
	Royaume-Uni	Gorge d'Ironbridge	X		79
Océanie	Australie	Opéra de Sydney	X		80
	Australie	Grande barrière		X	81
	Indonésie	Parc national de Komodo		X	82
	Polynésie	Taputapuātea	X		83
	France (collectivité au périmètre)	Lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés		X	84
DEUX EXEMPLES DE SITE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN PÉRIL					
CONTINENT	PAYS	SITE	CULTUREL	NATUREL	PAGE
Amérique	Chili	Usines de salpêtre de Humberstone et de Santa Laura	X		85
Asie	Syrie	Site de Palmyre	X		86
LES DEUX SITES DU PATRIMOINE MONDIAL RAYÉS DE LA LISTE					
CONTINENT	PAYS	SITE	CULTUREL	NATUREL	PAGE
Europe	Allemagne	Vallée de l'Elbe à Dresde	X		87
Asie	Oman	Sanctuaire de l'oryx arabe		X	88

La Grande muraille

PAYS : CHINE

CONTINENT : ASIE

Catégorie: Culturel



© Statton Cabozas



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrite en 1987.

– **Ouvrage défensif militaire** voulu par une succession d'empereurs chinois pour contrer les invasions venues du nord, la Grande muraille fut construite en continu du III^e siècle avant J.-C. au XVI^e siècle ap. J.-C. Elle totalise aujourd'hui plus de **21 000 km** de long, il s'agit du **plus grand monument jamais construit par l'Homme**, que ce soit en longueur, en surface et en masse. Seuls trois tronçons constituent le bien inscrit au Patrimoine mondial, pour une surface de 2150 hectares.

- La Grande muraille est un système complexe de défense avec murs, plates cavalères, tours de guet et abris, qui longe des forteresses et des cols sur son parcours.
- Elle a fourni les conditions nécessaires au développement économique et culturel de la Chine, en garantissant notamment la sécurité des **routes commerciales** (route de la Soie).
- Le long linéaire sinueux de la Grande muraille, intégré dans un paysage montagneux et suivant les accidents topographiques (cols), constitue le **symbole de la Chine par excellence**, connu de tous et de toutes dans le monde.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. Une partie de la section Badaling de la Grande muraille avec piste, créneaux et tour de guet.
2. Un paysage de montagne avec pentes escarpées et végétation luxuriante. La Grande muraille a été édifiée sur les crêtes.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/438/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/438/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

La Grande muraille est à rapprocher du site du « Limes romain » (incluant le mur d'Hadrien au Royaume-Uni) qui est également une ligne frontière construite par l'Homme à des fins défensives. 

La Grande muraille est l'objet de plusieurs menaces. Elle sert par endroits de carrière à ciel ouvert aux habitants de la région, les briques et les pierres servant à la construction des maisons. De très nombreux tronçons sont également à l'abandon. Enfin, la menace la plus récente est le tourisme de masse (15 millions de visiteurs par an), avec notamment la construction d'infrastructures telles des gares ou des téléphériques, sans souci de préservation du patrimoine.

Contrairement au mythe, la Grande muraille n'est pas visible depuis la Lune.

Mines royales de sel de Wieliczka et Bochnia

PAYS : POLOGNE

CONTINENT : EUROPE

Catégorie : Culturel



© Rafał Stachurski

INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

- Insrites en 1978 et 2008 (extension).
- Les mines de sel de Wieliczka et Bochnia constituent l'une des plus anciennes et des plus importantes **exploitations minières** européennes (en activité du **xiii^e** au **xx^e** siècle) et illustrent les étapes historiques du développement des **techniques** minières.
- Les sites rassemblent des **galeries**, des chambres souterraines aménagées et décorées en lien avec les traditions sociales et religieuses des **mineurs**, des **outils**, des **machines** et le château de l'**administration**.
- L'une des particularités de ces mines réside dans l'aménagement des excavations en chapelles, ateliers ou entrepôts. Un exceptionnel **ensemble statuaire et décoratif taillé dans le sel** a été conservé au sein des deux mines.



© Rafał Stachurski

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LES PHOTOGRAPHIES

1. La mine de Wieliczka surmontée de son chevalement métallique.
2. La légende de la princesse hongroise Kinga et du prince polonais Boleslas.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/32/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/32/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

À mettre en écho avec le Bassin minier du Nord-Pas de Calais (France) et le complexe industriel de la mine de charbon de Zollverein à Essen (Allemagne).

Site de Palmyre

PAYS : SYRIE

CONTINENT : ASIE

Catégorie: Culturel



© Ben Vran / Getty Images



INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

– Inscrit en 1980. Inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 2013. Pillé et détruit en 2015.

– **Oasis du désert** de Syrie au nord-est de Damas, Palmyre abrite les ruines monumentales d'une **grande ville** qui fut l'un des plus importants foyers culturels du **monde antique**. Au carrefour de plusieurs civilisations, l'art et l'architecture de Palmyre unirent aux **7^e et 6^e siècles** les **techniques gréco-romaines** aux **traditions locales** et aux **influences de la Perse**. Elle devint peu à peu une cité prospère sur la route commerciale reliant la Perse, l'Inde et la Chine à l'Empire romain.

– Longue de 1100 m, la **grande colonnade** constitue l'axe monumental de la ville qui, avec d'autres rues secondaires perpendiculaires également bordées de colonnes, relie les principaux monuments publics dont le **temple de Bel**, le **camp de Dioclétien**, l'**agora**, le **théâtre**, d'autres temples et des quartiers d'**habitations**. L'ornementation architecturale associe les formes de l'art gréco-romain à des éléments autochtones et à des influences perses. En dehors de l'enceinte fortifiée, se dressent les vestiges d'un **aqueduc romain** et d'immenses **nécropoles**.

ÉLÉMENTS VISIBLES SUR LA PHOTOGRAPHIE

1. La grande colonnade précédée du tétrapyle.

RESSOURCES

whc.unesco.org/fr/list/23/

GALERIE

whc.unesco.org/fr/list/23/gallery/

PISTES D'INTERPRÉTATION

– Une inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril peut être la conséquence de conflits armés et permet d'attirer le regard de la communauté internationale sur les sites en danger. La Convention du patrimoine mondial et son application ne sont en rien anodines, elles reflètent très souvent la géopolitique internationale. Malheureusement, l'UNESCO est souvent impuissante face aux stratégies guerrières et militaires et ne peut intervenir qu'a posteriori.

– Le cas de Palmyre peut être rapproché de Tombouctou au Mali  ou encore de la ville archéologique de Samarra en Irak .

– Article de presse avec portfolio de Palmyre avant et après sa destruction.

